FR9402001

campumoru senetosa

Document d'objectifs

Septembre 2016

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CORSE

Collectivité Territoriale de CORSE / CORSICA
Office de l'Environnement de la Corse
Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica

NATURA 2000

CORSE DU SUD
Le Département

Elisa
Syndicat intercommunal pour la gestion des espaces naturels littoraux du Sartenais

Conservatoire du littoral

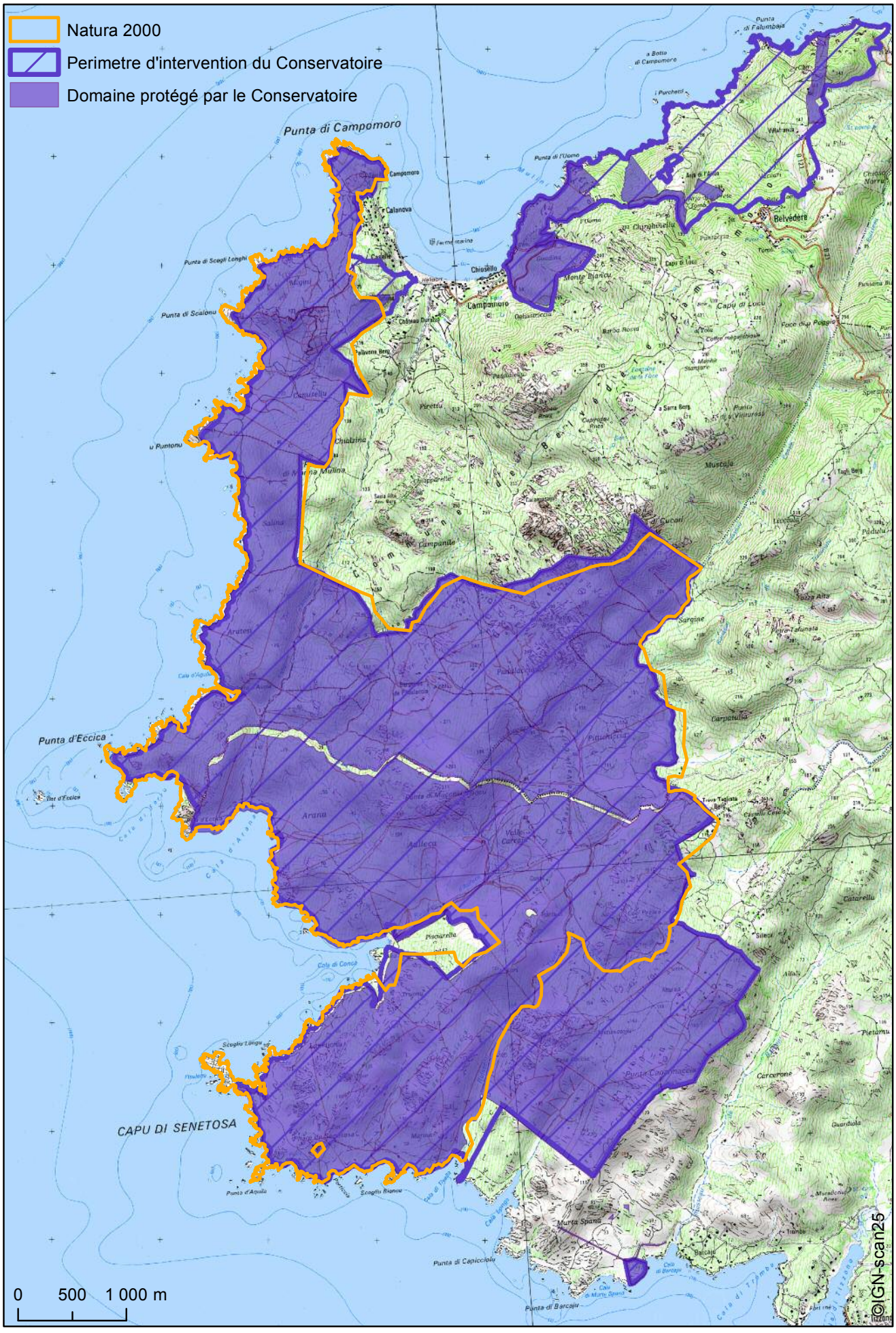
Natura 2000
Perimetre d'intervention du Conservatoire
Domaine protégé par le Conservatoire
Punta di Campomoro
Punta d'Eccica
CAPU DI SENETOSA
0 500 1 000 m
©IGN-scan25

Wiki-commons Myrabella

Punta di Campumoru.

Des granites en chaos, des pelouses littorales, des genévriers façonnés par le vent, des lézards très anciens, des tours, un phare, des histoires de sgiò, des vestiges de la préhistoire. Ce ne sont que quelques-unes des facettes matérielles et immatérielles du site de Campumoru -Senetosa[1].
Mais comment résumer un lieu ? Comment rendre compte des lumières, des jeux d'ombre du maquis et des roches, des fragrances, du filet de brume étiré sur le vallon un matin, du sentiment de reconnaissance qu'éprouvent à le parcourir ceux qui sont nés là, de l'émotion de ceux qui le découvrent un beau jour ?
On ne le peut pas. Rien ne remplace la découverte vécue.

Au Sud-ouest de la Corse, les rivages du Sartenais. C'est sur ces côtes d'une beauté singulière et attachante que, progressivement, a été constitué depuis une trentaine d'années, le site naturel de Campumoru-Senetosa.

Un long chemin a été parcouru et nombreux sont ceux qui se sont engagés pour la préservation de ces lieux : élus, citoyens, techniciens, propriétaires, scientifiques, artistes… Aujourd'hui le site, définitivement protégé, est activement et subtilement aménagé et géré.
Ce document, à la fois Document d'Objectifs Natura 2000 et plan de gestion du site du Conservatoire du littoral, dresse un bilan de cette expérience et trace la route pour l'avenir. Quelles sont nos ambitions pour le territoire de Campumoru-Senetosa ? Quels sont les enjeux, les projets, les actions ?
Il s'agit d'abord de mieux connaître et d'assurer un suivi et une protection efficace des habitats naturels et des espèces. Au-delà, les dynamiques naturelles doivent pouvoir s'exprimer, aussi, la non-intervention est une action assumée de gestion sur une partie significative du site.
Une attention particulière est portée au patrimoine culturel matériel et immatériel, avec la

1. Dans ce document, on écrira « Campumoru » dans le respect de la graphie corse ; le nom de la commune s'écrira « Belvédère-Campomoro » conformément au code officiel géographique de l'Insee.

mise en valeur des monuments emblématiques, la sauvegarde du patrimoine bâti rural et la collecte du patrimoine immatériel.
C'est autour du respect des paysages et de l'héritage naturel et culturel des lieux que s'organise la rencontre avec les visiteurs. La tour de Campumoru, le lieu privilégié, permet de recevoir le plus grand nombre ; des sentiers sont aussi proposés pour de brèves promenades ou des randonnées. Le gîte d'étape du phare de Senetosa est un lieu en devenir, expérimental et autosuffisant.

La gestion et la préservation à long terme du site repose à la fois sur l'attention du Conservatoire du littoral et du gestionnaire et sur l'implication des acteurs locaux, éleveurs, chasseurs, socioprofessionnels du tourisme et de tous les usagers et visiteurs dans une charte des bons usages.

Conservatoire du littoral, après l'acquisition

Le Conservatoire n'a pas vocation à mettre ces rivages « sous cloche ». Son action répond à la fois au souci de les préserver, en résistant à une pression d'usage croissante, et de les ouvrir au public, en permettant à chacun de se les réapproprier : c'est cette double exigence qui garantit la pérennité de l'action protectrice, fondée sur l'alliance nécessaire entre protection des ressources naturelles et activités humaines. Autant dire que l'acquisition n'est qu'une première étape. Certains sites ont besoin d'être « aménagés ». Il s'agit de reconquérir et remettre en état des espaces dégradés (par des constructions inopportunes, la circulation des véhicules, le camping sauvage, les décharges sauvages, les incendies…) ; de rétablir et protéger des écosystèmes fragilisés (plages, dunes, zones humides, pelouses littorales…) ; de restaurer et valoriser le patrimoine culturel (tours littorales, phares, chapelles, patrimoine rural, vestiges archéologiques…) ; mais aussi d'organiser un accueil du public respectueux du site (fermeture de pistes, création d'aires de stationnement, ouverture de chemins balisés pour la promenade ou la randonnée…). Cette gestion active est seule à même d'empêcher des évolutions néfastes et insidieuses que les réglementations ou interdictions d'usages ne suffiraient pas à prévenir. Elle s'appuie sur les protections juridiques existantes, ainsi que sur des diagnostics écologiques, paysagers et patrimoniaux détaillés. Comme le prévoit le Code de l'Environnement, le Conservatoire du littoral et ses partenaires, à partir de ces états des lieux, élaborent pour chaque site un plan d'aménagement et de gestion qui définit les objectifs et orientations à mettre en œuvre à moyen et long termes.
En Corse les aménagements sont réalisés avec le soutien des Départements de Corse du sud et de Haute Corse, de l'Office de l'environnement de la Corse, de l'Agence de l'eau, de l'État et de l'Union Européenne. Ici comme ailleurs, le Conservatoire du littoral agit avec la volonté de développer de nouvelles gouvernances locales. Les sites sont gérés par convention avec les Départements, en étroite concertation avec les communes concernées. Si la gestion quotidienne repose avant tout sur le travail des gardes affectés à la surveillance, l'entretien et l'animation des espaces naturels, elle se nourrit aussi de partenariats avec des acteurs locaux, agriculteurs, professionnels de l'environnement ou du tourisme, associations, écoles, propriétaires riverains et autres usagers des sites. C'est grâce à cette forte implication locale que les territoires protégés, à l'exemple de celui de Campumoru-Senetosa, peuvent vivre et accueillir de nombreux visiteurs et des activités diverses (loisirs, tourisme, sports de nature, éducation à l'environnement, productions agricoles, chasse, pêche…) dans des conditions compatibles avec la protection durable des écosystèmes et des paysages. •

La Corse présente la singularité d'avoir conservé un littoral dans un bon état de préservation. L'urbanisation s'est développée surtout aux abords des villes principales : Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio et en Balagne, laissant des parties significatives des bords de mer vierges de tout aménagement.

La politique d'acquisition foncière menée depuis près de quarante ans par le Conservatoire du littoral, avec le concours actif des collectivités territoriales, a ainsi permis de soustraire à l'urbanisation et aux équipements balnéaires quelques 19 000 hectares représentant 23 % du linéaire côtier insulaire. Devenus inaliénables et inconstructibles, ces espaces littoraux seront transmis aux générations futures sans être dénaturés. L'objectif est de doubler ce patrimoine d'ici 2050 afin de protéger définitivement 50 % du linéaire côtier. Les acquisitions sont réalisées par le Conservatoire[2]. Elles répondent à différents critères d'intérêt général.

L'intervention peut être qualifiée de préventive, lorsqu'elle met à l'abri des milieux naturels ou des paysages remarquables encore peu abîmés. Le Conservatoire agit également de manière « curative », en réhabilitant des sites dégradés ou en réouvrant des accès à la mer en voie de fermeture. Certaines opérations permettent de créer des « coupures vertes » dans des sec-

2. Après avis des communes et celui du Conseil des Rivages instance consultative régionale dans laquelle siègent 6 conseillers départementaux des Départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud et 6 conseillers territoriaux de l'Assemblée de Corse.

Natura 2000, un réseau écologique unique au monde

L'Union Européenne (UE) a créé le réseau Natura 2000 pour assurer la préservation à long terme des habitats naturels et des espèces de flore et de faune les plus menacés ou les plus caractéristiques. Ce réseau est unique au monde à la fois par son ampleur, par la cohérence de sa conception et par sa dimension transnationale. Sur le territoire des 28 États de l'UE, plus de 27 300 sites terrestres et marins ont ainsi été désignés ; ils couvrent une superficie de plus de un million de km^2, représentant plus de 18 % du territoire[3].

Quelques extraits de la Directive Habitats (1992) fondant le réseau Natura 2000 :

« Considérant que le but principal de la présente directive étant de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, elle contribue à l'objectif général, d'un développement durable ; que le maintien de cette biodiversité peut, dans certains cas, requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines ;

considérant que, sur le territoire européen des États membres, les habitats naturels ne cessent de se dégrader et qu'un nombre croissant d'espèces sauvages sont gravement menacées ; que, étant donné que les habitats et espèces menacés font partie du patrimoine naturel de la Communauté et que les menaces pesant sur ceux-ci sont souvent de nature transfrontalière, il est nécessaire de prendre des mesures au niveau communautaire en vue de les conserver ;

considérant que, eu égard aux menaces pesant sur certains types d'habitats naturels et certaines espèces, il est nécessaire de les définir comme prioritaires afin de privilégier la mise en œuvre rapide de mesures visant à leur conservation ;

considérant que, en vue d'assurer le rétablissement ou le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, il y a lieu de désigner des zones spéciales de conservation afin de réaliser un réseau écologique européen cohérent suivant un calendrier défini ;

considérant que toutes les zones désignées, y compris celles qui sont classées ou qui seront classées dans le futur en tant que zones spéciales de protection en vertu de la directive 79/409/CEE du Conseil, du 2 avril 1979, concernant la conservation des oiseaux sauvages, devront s'intégrer dans le réseau écologique européen cohérent. »•

3. Dont 1 758 sites en France, couvrant 12,6 % du territoire.

A. Gauthier

Tour de Campumoru.

teurs déjà urbanisés, d'autres de constituer de vastes espaces d'équilibre et de respiration entre les zones de développement insulaires. L'espace naturel protégé de Campumoru-Senetosa (2300 hectares au total), en Corse-du-Sud, fait partie des plus grands domaines, avec l'Agriate (Haute-Corse, 5600 ha) et les côtes du Parc marin international des Bouches de Bonifacio (3 800 ha).

Dans ces territoires la protection s'étend parfois loin vers l'intérieur des terres, à partir d'une façade littorale restée vivante et naturelle sur des dizaines de kilomètres.

L'intégration de ce domaine au réseau écologique européen Natura 2000 relève de la même philosophie. La Corse compte aujourd'hui 88 sites d'intérêt communautaire (Sic), parmi lesquels le site terrestre de Cam-

pumoru-Senetosa et l'espace maritime qui le prolonge. Ces sites font l'objet de mesures visant à conserver ou à rétablir dans un état favorable à leur maintien à long terme, les habitats naturels et les espèces animales et végétales rares, remarquables ou caractéristiques qui ont justifié leur inscription.
Les principes de gestion sont définis en concertation avec les collectivités locales ainsi qu'avec les propriétaires, exploitants et utilisateurs des territoires concernés. Ils tiennent compte des exigences économiques, sociales, culturelles, et ne conduisent pas à interdire les activités humaines dès lors que celles-ci ne perturbent ou ne contrarient pas les objectifs de protection.
À Campumoru-Senetosa, cette démarche Natura 2000 n'est pas partie de zéro. Elle est venue s'inscrire dès 1999 dans le cadre d'une gestion publique patrimoniale engagée sur ce territoire près d'un quart de siècle plus tôt, en même temps qu'elle en a prolongé la dynamique.

Chaque site Natura 2000 doit faire l'objet d'un « état des lieux écologique » et disposer d'un document d'objectifs (Docob) établi en concertation avec les acteurs locaux, qui détaille les programmes d'actions concrètes décidés par les partenaires. L'élaboration du Docob du grand site de Campumoru-Senetosa a été initiée en 2006 par l'État, sous l'impulsion conjointe du Conservatoire, des gestionnaires et des communes concernées. La présidence du Comité de pilotage a été confiée au Conseil départemental de la Corse-du-Sud.
La concordance des périmètres et des enjeux de protection a conduit à réunir, dans un seul et même document de cadrage, ce document d'objectifs et le plan d'aménagement et de gestion du domaine du Conservatoire : en d'autres termes, le Docob du site Natura 2000 vaut plan de gestion de l'espace naturel de Campumoru-Senetosa et il servira de base à l'ensemble des programmations annuelles d'actions et de travaux qui restent à mener sur ce territoire.

Le présent document rend compte de cette démarche globale qui cherche à concilier l'objectif de protection du patrimoine naturel, avec la nécessaire valorisation des ressources économiques, sociales et culturelles locales. Il s'agit de créer un nouvel équilibre qui n'est pas celui du tout ou rien, de l'alternative entre le gel des territoires et le développement à outrance, et cet équilibre se forge dans la coopération entre le Conservatoire et les collectivités auxquelles il confie la mission d'aménager, gérer et entretenir les espaces naturels littoraux.•

sommaire

Conservatoire du littoral

I Pozzi.

Le grand site de Campumoru-Senetosa

1. Les dispositifs et périmètres de protection
2. Un bout du monde préservé
3. L'invention du grand site
4. La gouvernance et la gestion du domaine
5. Campumoru-Senetosa dans le réseau Natura 2000

p. 11

Mieux connaître, protéger et restaurer le milieu naturel

1. Les paysages, les habitats et les espèces
2. De la reconquête de l'espace naturel à la gestion écologique
3. Les priorités d'action Natura 2000

I

- La protection des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire
- La protection des autres habitats naturels et espèces du site
- L'élargissement du domaine protégé à terre et en mer
- Le contrôle ou l'élimination des espèces indésirables
- La préservation des dynamiques naturelles

p. 21

sommaire

p. 49

2 Inventorier et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel

1. L'empreinte humaine
2. La réhabilitation des lieux de mémoire
3. Les priorités d'action
   - La protection et la valorisation des monuments « emblématiques »
   - La sauvegarde du patrimoine bâti rural
   - La collecte du patrimoine immatériel

p. 59

3 L'accueil du public pour une découverte sensible du territoire

1. La réappropriation d'un bien commun
2. Les priorités d'action
   - Les chemins de randonnée et de découverte patrimoniale
   - Le pôle d'accueil et d'interprétation de la tour de Campumoru
   - Le pôle d'accueil du phare de Senetosa
   - Les relations avec le public et l'information

p. 73

4 Associer les acteurs locaux à une gestion du site conciliant protection et activités

1. Les conditions d'une valorisation socioéconomique
2. Les priorités d'action
   - Vers un partenariat de gestion écopastorale
   - Vers une gestion de la chasse concertée
   - Vers une charte des usagers du grand site

p. 79

Annexes

- Introduction générale et fiche d'identité du site
- Rapport de présentation : diagnostic

Tableau 1 : données administratives
Tableau 2 : situation des propriétés dans le site
Tableau 3 : données sur les activités humaines et l'occupation du sol
Tableau 4 : données abiotiques générales
Tableau 5 : grands milieux
Tableau 6 : habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial
Tableaux 7 et 8 : habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire

- Objectifs de développement durable : enjeux et objectifs

Tableaux 10 et 11 : enjeux et objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Le grand site de Campumoru-Senetosa

Conservatoire du littoral

Senetosa

1. Les dispositifs et périmètres de protection

En Corse-du-Sud, l'action du Conservatoire du littoral, conjuguée à d'autres dispositifs réglementaires ou patrimoniaux, a permis de protéger la majeure partie de la côte du Sartenais, au sud du golfe de Valincu.
Borné au nord par la pointe de Campumoru et au sud par l'anse de Tivedda, le domaine de Campumoru-Senetosa couvre 2300 hectares et vingt-quatre kilomètres de façade littorale continue. À cet ensemble viennent se greffer les sites de la Punta di l'Omu et de la Punta di l'Aliva, représentant 65 hectares et 1,7 kilomètre de côtes.

40 années d'acquisitions foncières

1974 : l'acquisition par l'État des 603 hectares de la pointe de Senetosa préfigure l'action du Conservatoire du littoral en Corse. Celui-ci intervient deux ans plus tard, en achetant le site de Roccapina, situé sur la commune de Sartène.
1978 : le Conservatoire se porte acquéreur de parcelles déjà construites à Campumoru, sur les hauteurs de Canuseddu. Portant sur une superficie réduite, cette première opération foncière est importante dans ses conséquences, puisqu'elle bloque un projet de lotissement immobilier.
1979 : le domaine de Senetosa est remis en dotation au Conservatoire par l'État.
1982-2014 : au fil des années et des opportunités d'intervention, à partir de ces premières «pièces» situées au sud et nord, le puzzle est complété par une série d'acquisitions à Migini (1986, 94), Eccica et ses alentours (1982, 83, 87 à 89, 91, 92), Punta di l'Omu (1985), Punta di l'Aliva (1988, 96), Alturaja (2004).
2010 : Murta Spana, près de Tizzà, convention de transfert d'emprises entre la mairie de Sartène et le Conservatoire pour une durée de 20 ans (décembre 2010).
2011 : affectation du phare de Senetosa
Une enclave subsiste au sein du domaine : une propriété privée dans la basse vallée de Conca. •

Le site classé de Campumoru

En 1988, un espace de 1261 ha est classé au titre des sites (loi de 1930). Cette protection forte permet d'encadrer le développement touristique de la commune et de confirmer l'engagement de celle-ci sur la voie de la protection. L'engagement personnel fort de l'inspecteur des sites de l'époque, Jean-Baptiste Giorgi, eut un rôle déterminant. •

Wiki-commons Telperion

U Palu d'Eccica est un écueil rocheux nu (sans plantes vasculaires). Haut de 8 m, il se situe à près d'un km de la côte.

À Belvédère-Campomoro, depuis 1988, un secteur protégé au titre de la loi de 1930 sur les sites inscrits et classés, recoupe sur 392 hectares le domaine du Conservatoire. Les tours littorales de Campumoru et de Senetosa sont par ailleurs inscrites à l'Inventaire des monuments historiques. Enfin, 3 529 hectares dans le périmètre du site de Campumoru-Senetosa sont inscrits à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF).

L'affiliation de l'espace naturel au réseau européen Natura 2000 est plus récente. La présence sur le territoire de Campumoru-Senetosa de plusieurs habitats naturels et espèces animales dits « d'intérêt communautaire » a conduit la France à proposer en 1999 son inscription, qui a pris effet en 2006[4]. Le site terrestre Natura 2000, étendu sur 2 016 hectares, est complété par un site marin. D'une superficie de 3 535 hectares, ce site Natura 2000 « mer » englobe le rivage et l'espace marin jusqu'à l'isobathe – 50 mètres, sur une bande côtière qui s'étire de Belvédère Campumoru jusqu'à Roccapina[5].

4. Campomoro-Senetosa. FR9402001. Site d'Importance Communautaire (JO RF 17/03/2008 et JO UE 16/11/2012)
5. Pointe de Senetosa et prolongements. FR9402016. Site d'Importance Communautaire (JO UE 16/11/2012)

Domaine public maritime

Depuis la loi de 2002 relative à la démocratie de proximité, le Conservatoire du littoral, en complément de sa mission première, peut également se voir attribuer la gestion du domaine public maritime (DPM) naturel. Cet élargissement de ses compétences vise à permettre une gestion plus intégrée des zones côtières, la protection côté mer s'affirmant comme le prolongement naturel de la protection terrestre. Le littoral constitue en effet une unité physique, paysagère et écologique, comme sur le plan des usages. Le Conservatoire n'a pas vocation à étendre son action à l'ensemble du DPM. Selon les orientations présentées en 2008, son intervention vise les espaces marins présentant un intérêt patrimonial ou nécessitant des actions de restauration et/ou d'aménagement, se situant notamment au droit de ses terrains et formant avec eux une unité écologique ou de gestion. Campumoru-Senetosa répond à ces critères et à ce titre le site fait partie des secteurs littoraux pour lesquels une procédure d'attribution du DPM au Conservatoire est envisagée[6]. •

6. Au droit du site, la stratégie d'intervention sur le DPM du Conservatoire envisage une large zone marine allant jusqu'à l'isobathe des 50 m. La délimitation ultérieure du site Natura 2000 en mer a repris ce périmètre en l'étendant vers l'est jusqu'à Roccapina.

Au sein du patrimoine public constitué en Corse par le Conservatoire, le grand site naturel de Campumoru-Senetosa forme ainsi un ensemble de dimensions exceptionnelles et qui bénéficie des impacts cumulés de dispositifs de protection complémentaires :

• le classement (loi de 1930) qui a pour effet d'interdire tous travaux susceptibles de modifier ou de détruire l'état ou l'aspect des lieux, permet d'exercer une protection passive – au sens de réglementaire – des paysages et des sites « de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque ». Cette protection n'est cependant pas assortie de moyens de gestion et le statut privé des terrains rend difficile la réalisation d'aménagements.

• la maîtrise foncière acquise grâce à l'action du Conservatoire du littoral est en revanche l'instrument d'une politique de protection active des sites naturels, fondée sur la mise en œuvre de programmes d'aménagement et de valorisation des territoires concernés, compatibles avec la préservation définitive des paysages et des milieux ;

• Natura 2000 fixe un ensemble d'objectifs et d'obligations visant à sauvegarder, à travers une démarche volontaire et concertée, la diversité du monde vivant dans une perspective de gestion durable des espaces naturels. Les États doivent rendre des comptes à l'Union Européenne de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné.

Natura 2000, une volonté locale

Initialement, le site de Campumoru-Senetosa n'était pas compris dans la première esquisse régionale du réseau Natura 2000. Il l'a été à la demande des communes, sur la base d'un dossier scientifique validé par le Muséum national d'Histoire naturelle. C'est le seul site dans ce cas en Corse •

2. Un bout du monde préservé

Contrairement à d'autres hauts lieux emblématiques de la Corse littorale, la côte sauvage de Campumoru-Senetosa restait encore ignorée, il y a vingt ans, par la plupart des guides touristiques. Son nom même, ne recoupant aucune entité géographique, historique ou administrative préexistante, ne faisait pas sens. Ce vaste territoire offre pourtant une palette de paysages méditerranéens d'une beauté et d'une diversité saisissantes. Les panoramas ne sont sans doute pas aussi spectaculaires que ceux des Calanche de Piana ou des falaises de Bonifacio. Ce qui fait l'intérêt exceptionnel du site, c'est avant tout sa dimension. Ou plutôt ses dimensions, puisque l'on a choisi de préserver ici, à grande échelle et de façon permanente, à la fois un paysage, une nature et une histoire.

Un grand paysage naturel. La valeur du paysage réside moins dans l'effet « carte postale », que dans son amplitude. Ici pas de montagnes tombant dans la mer, à la manière vertigineuse du Cap Corse ou du golfe de Porto. Le relief n'est pas dans la verticalité, mais plutôt dans sa profondeur. Sur la majeure partie du littoral méditerranéen, les côtes restées sauvages forment des espaces résiduels, des « fenêtres » plus ou moins étroites laissées ouvertes sur une ligne de rivage en voie d'urbanisation continue. Rien de tel sur ce bord de mer, où le regard s'échappe à perte de vue sans rencontrer la moindre trace de construction ou d'aménagement récents. En outre, la perspective ne se réduit pas à une étroite frange côtière. Vers l'intérieur, le moutonnement végétal des maquis et bosquets de chênes verts s'étend jusqu'aux dernières crêtes où porte le champ de vision. La façade protégée se prolonge dans un « arrière-pays » naturel qui donne tout son volume au site.

Un « conservatoire » de nature méditerranéenne. Le site de Campumoru-Senetosa n'est pas non plus réputé pour la présence de milieux naturels, de plantes ou d'animaux dont la rareté aurait justifié, à elle seule, l'acte de protection. Nous sommes en présence d'une nature méditerranéenne plutôt

Conservatoire du littoral / IG

Village de Campumoru, E Caselle.

ordinaire, même si elle abrite des écosystèmes fragiles, et quelques espèces végétales et animales rares ou menacées qui méritent toutes les attentions. Mais cette nature plus caractéristique qu'extraordinaire bénéficie d'excellentes conditions de conservation. Le site tire une bonne part de sa richesse écologique du fait qu'il n'a plus subi les ravages du feu depuis plusieurs générations. L'étendue de l'espace présente en elle-même un grand intérêt biologique, dans la mesure où les processus naturels peuvent s'y développer sans entraves. La flore et la faune sont ici assurées d'une certaine tranquillité. Les habitats et espèces d'intérêt patrimonial, comme la biodiversité de façon générale, bénéficient de l'ampleur de la protection, dans laquelle les critères paysagers et écologiques se rejoignent.

L'espace de la mémoire. Dans le domaine de Campumoru-Senetosa, la nature a retrouvé ses marques sur des terres autrefois cultivées et parcourues par des troupeaux. La mémoire de l'ancienne occupation humaine reste inscrite dans le territoire. Dans le Sartenais comme partout ailleurs en Corse et en Méditerranée, il n'existe plus de paysages «vierges», ils ont été modelés par les générations qui s'y sont succédées. Ce bord de mer a été habité par les hommes dès la préhistoire. Les terres de Campumoru-Senetosa ont fait l'objet pendant des siècles d'une exploitation agropastorale soutenue. Elles furent aussi l'objet d'enjeux économiques, défensifs et politiques, et plus simplement, l'espace familier de la vie quotidienne des communautés rurales qui les ont travaillées. Le site recèle encore, aujourd'hui, de multiples témoignages de ce passé. L'empreinte humaine participe de la magie du lieu, elle apporte à l'espace une autre dimension – celle de l'épaisseur historique. La mise en valeur de ce patrimoine culturel fait partie des priorités de la gestion mise en œuvre sur le site, et contribue à son exemplarité.

3. L'invention du grand site

L'isolement des rivages de Campumoru-Senetosa a contribué à leur préservation. Depuis les premières décennies du 20e siècle, le territoire avait été presque totalement déserté par l'homme, sous l'effet de la déprise agricole survenue après la première guerre mondiale. À l'écart des axes de communication routière, dépourvue de grandes plages de sable accessibles, la côte sauvage a échappé à la «balnéarisation», cette artificialisation qu'ont connu tant de rivages méditerranéens à partir des années 1960, avec le développement du tourisme estival et l'exploitation in-

dustrielle de « l'or bleu ». L'éloignement du site l'a soustrait à l'influence directe des pôles urbains de la micro région : la cité historique de Sartène, implantée nettement en retrait de la bande littorale, et la ville portuaire de Propriano, nichée au fond du golfe de Valincu. Alors que le petit havre de Belvédère Campomoro apparaît comme un cul-de-sac, les difficultés d'accès au bord de mer, en l'absence de voies pénétrantes, ont également favorisé cet « oubli » relatif. En effet, l'accès à l'espace naturel n'est possible que par la mer ou par deux « entrées » terrestres : au nord par la pointe de Campumoru, en limite de village ; au sud, en partant du petit port de Tizzà par le sentier littoral en direction de la pointe de Senetosa. Depuis l'intérieur et la route départementale 21, existe également une piste de dix kilomètres, en grande partie privée, qui descend la vallée de Conca jusqu'à la mer.

Au demeurant, même si la géographie et l'histoire s'en sont fait les complices, l'existence du domaine public protégé est d'abord le fruit d'une volonté politique visionnaire. Le site de Campumoru-Senetosa est en quelque sorte l'« invention » de tous ceux qui ont rêvé, décidé puis organisé sa protection. Ce territoire n'aurait pas connu le même destin sans l'engagement constant des communes de Belvédère Campomoro, Grossa et Sartène, de leurs habitants et de leurs élus qui, il y a près d'un demi siècle, ont décidé de préserver « leurs » rivages pour les générations futures.

S'il est aujourd'hui possible de cheminer une journée entière, entre mer et maquis, sans croiser route ni constructions modernes, ce trésor de paysages naturels et culturels ne s'est pas constitué en un jour. Il a fallu beaucoup d'opiniâtreté aux acteurs pour assembler, pièce par pièce, le puzzle du grand site, grâce à la mise en place progressive de dispositifs de protection et à une série d'acquisitions foncières qui ont permis d'assurer la maîtrise d'un ensemble inaliénable. Cette patience est à la fois l'expression d'un refus et d'une ambition. Refus de céder aux pressions croissantes exercées sur le littoral et de laisser dilapider un inestimable capital de nature, pour protéger aussi bien une mémoire qu'un avenir.

Mais refus s'inscrivant dans une perspective ambitieuse : apporter la preuve qu'il est possible d'aménager les espaces naturels dans le bon sens du terme, c'est-à-dire de façon à en faire les leviers d'un développement régional équilibré et harmonieux.

Convaincues qu'un grand ensemble naturel protégé en Méditerranée prendrait une valeur écologique, sociale et économique grandis-

Jean-François Quilichini (1954-2008)

Jean-François Quilichini était là, dès le début de l'aventure de la protection. Aux côtés de Jean-Baptiste Giorgi pour le classement du site ; aux côtés d'Emmanuel Lopez lors des premières acquisitions. Avec les élus, les habitants, les visiteurs, les gardes, il s'est engagé de toute son âme, de toute son intelligence, de toute sa sensibilité pour faire du site ce qu'il est aujourd'hui. Esprit libre, libertaire, drôle et irrévérencieux, il était très attaché au droit. Le droit qui protège les faibles et l'intérêt de tous. En agissant avec d'autres, sans jamais se mettre en avant, il a su insuffler un respect des personnes et de l'identité des lieux qui fait certainement de Campumoru-Senetosa le plus « humain » des grands sites naturels de l'île. •

Secrétaire de Mairie de Belvédère-Campomoro, directeur du jeune Syndicat Intercommunal Elisa, puis maire de Bilia, son village et moteur de l'intercommunalité, il est décédé prématurément en février 2008

Dessin Miché Raffaelli

sante, convaincues également qu'en sauvant leur bord de mer, en s'interdisant de le laisser consommer par l'urbanisation ou une appropriation touristique exclusive, elles se donnaient les meilleures chances de pouvoir valoriser à terme les immenses réserves de développement du « pays intérieur », les collectivités locales se sont saisies des outils disponibles pour maîtriser le devenir de leur territoire.
En outre, l'intervention publique du conservatoire a revêtu ici une signification particulière, car les terres acquises faisaient toutes parties de grandes unités foncières détenues par quelques familles latifundiaires.

Conservatoire du littoral

Gardes du littoral.

Sur le terrain

Trois agents de protection de l'environnement (APE) du Département et quatre gardes du littoral assermentés du Syndicat Elisa sont affectés au domaine de Campumoru-Senetosa. Ces agents permanents, appuyés par des saisonniers, gardent ouvert et améliorent patiemment les sentiers, surveillent les sites et les nettoient, réalisent des travaux d'entretien du petit patrimoine rural, participent au suivi de l'évolution des milieux naturels et des paysages. Ils contribuent à l'accueil du public et sont chargés si nécessaire de faire respecter les réglementations. Un bateau et deux véhicules tout terrain, ainsi qu'un matériel complet d'atelier et de chantier sont à la disposition de ce personnel afin qu'il puisse accomplir ses missions.. •

4. La gouvernance et la gestion du domaine

Le site de Campumoru-Senetosa fait aujourd'hui l'objet d'une gestion d'ensemble organisée par le Département de la Corse-du-Sud et le Syndicat intercommunal Elisa. La démarche mise en place répond à la volonté de conduire, à l'échelle de ce vaste espace naturel, une politique cohérente conciliant la protection des milieux et des paysages, la mise en valeur du patrimoine et le développement d'activités respectueuses de l'environnement, tout en dotant ce site d'un projet d'intérêt régional. Elle est l'aboutissement d'un processus qui a comporté trois grandes phases.

La première période, de la fin des années 1970 à celle des années 1990, a été celle des grandes acquisitions foncières, des premiers inventaires[6] et des opérations de sauvegarde des milieux naturels et du patrimoine bâti (restauration de la tour de Campumoru et de ses abords, de la tour de Senetosa…). Celle aussi des premiers aménagements (sentier de la tour de Campumoru, premiers tronçons du sentier du littoral, création du sentier d'interprétation de la tour, édition de deux ouvrages…). Afin de prendre en charge la gestion des propriétés du Conservatoire du littoral sur les communes de Belvédère-Campomoro, Grossa et Sartène[8], est créé en 1994 un outil commun aux trois communes : le Syndicat intercommunal de gestion des espaces naturels littoraux du Sartenais ou Syndicat Elisa. Ce dernier exerce ses missions avec l'appui de l'Office de l'environnement et du Conseil départemental de la Corse du sud, lequel n'est pas encore impliqué directement dans la gestion.

Le début des années 2000 ouvre un nouveau cycle. Le domaine de Campumoru-Senetosa est retenu comme site pilote pour une expéri-

mentation concrète d'une politique de gestion, inscrite dans le projet IMEDOC portant sur le « création d'un réseau inter-îles pour la gestion intégrée des sites sensibles » de Méditerranée occidentale. La mise en place de ce réseau, pilotée par l'Office de l'environnement de la Corse en partenariat avec les Baléares, bénéficie de financements européens. Le programme permet de dresser un bilan de la politique menée les vingt premières années, de définir des objectifs de gestion jusqu'en 2010 et de lancer une dynamique de réalisation de nouveaux projets : diagnostics écologiques, travaux d'aménagement (création des boucles de sentiers, réhabilitation de bergeries…), lancement de l'exposition permanente de la tour de Campumoru, animations expérimentales, création d'outils pédagogiques et d'information, etc. Une convention cadre signée en 2007 avec le Conseil général, confie au Département la gestion, celle-ci étant mise en œuvre conjointement avec le syndicat Elisa, avec le soutien de l'Office de l'environnement de la Corse.

La troisième période, depuis la fin des années 2000 est celle des consolidations : parachèvement du réseau de sentiers et des grands aménagements (projet de pôle d'accueil du phare de Senetosa), acquisitions foncières complémentaires (domaine d'Alturaja), extension du périmètre d'acquisition du Conservatoire entre Portigliolo et Campumuru, approfondissement de la démarche de protection et de valorisation avec la mise en œuvre du programme Natura 2000. Alors que la plupart des objectifs de gestion et d'aménagement sont atteints ou en voie de l'être, sur la majeure partie du territoire protégé, ce nouveau cycle voit également l'affirmation de nouvelles ambitions. D'une part, les projets d'extension des périmètres de protection au domaine maritime donnent corps à la perspective d'une gestion globale de l'espace naturel littoral. D'autre part, des partenariats renforcés avec les différents acteurs du territoire doivent permettre à la démarche développée sur le grand site de mieux rayonner, au-delà même des limites du domaine protégé, sur l'ensemble de la région.

7. Synthèse de ces inventaires In : Giovanni J.P. et Muracciole M. 1987 : Grand site naturel de Campomoro-Senetosa. Etude préalable à la gestion et à l'aménagement. Agenc/Conservatoire du littoral : 1-55. Consultable à la délégation Corse du Cdl.
8. Le site de Campumoru-Senetosa et également ceux de l'Omu, Capu di Zivia, Cala Barbaria et Roccapina.
9 Et renouvelée tacitement en 2013.

5. Campumoru-Senetosa dans le réseau Natura 2000

Le réseau européen de sites protégés Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité du monde vivant sur le territoire de l'Union européenne, en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des d'espèces végétales et animales d'intérêt communautaire.
Les sites marins ou terrestres retenus comme zones spéciales de conservation ou Zones de protection spéciale sont désignés par chacun des pays membres de l'Union, en application des directives européennes « Oiseaux » (protection des oiseaux sauvages, directive du 2 avril 1979) et « Habitats » (protection des espèces et des espaces sauvages, directive du 21 mai 1992).

Le site d'intérêt communautaire (SIC) Campumoru-Senetosa abrite en effet plusieurs habitats naturels et espèces animales caractéristiques des écosystèmes de Méditerranée, mentionnés aux annexes I et II de cette directive.

ZSC et ZPS

Les zones spéciales de conservation (ZSC) sont des sites marins et terrestres à protéger (au titre de la directive Habitats) comprenant :
• soit des habitats naturels remarquables menacés de disparition ou réduits à de faibles dimensions,
• soit des habitats abritant des espèces de faune ou de flore sauvages rares ou vulnérables ou menacées de disparition,
• soit des espèces de faune ou de flore sauvages dignes d'une attention particulière en raison de la spécificité de leur habitat ou des effets de leur exploitation sur leur état de conservation.
Les zones de protection spéciale (ZPS) sont des sites marins et terrestres particulièrement appropriés à la survie et à la reproduction des espèces d'oiseaux sauvages (directive Oiseaux). •

Le SIC maritime dénommé « Pointe de Senetosa et ses prolongements », est quant à lui désigné comme zone spéciale de conservation sous le numéro FR9402016.
L'appartenance au réseau Natura 2000 implique que dans le territoire considéré, les milieux naturels – ou semi naturels car l'empreinte de l'homme est presque toujours présente – ont été préservés grâce à des mesures réglementaires et/ou contractuelles. L'objectif n'est pas de créer des « sanctuaires de nature » où toute activité humaine serait proscrite. Au contraire, les financements communautaires et nationaux ont vocation à aider les gestionnaires à maintenir des activités économiques utiles qui génèrent des emplois et contribuent à l'entretien des espaces naturels ainsi qu'à la qualité de la vie, dès lors qu'elles ne nuisent pas aux équilibres écologiques.
Au sein du réseau, la France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire de ses sites, en offrant la possibilité aux partenaires et usagers de s'y investir par le biais de contrats de gestion et de la Charte Natura 2000.
C'est dans cet esprit qu'a été menée l'élaboration du Document d'objectifs. La présidence du comité de pilotage a été confiée au Département. Parallèlement à la production d'un document de cadrage de la politique de protection et de valorisation du site de Campumoru-Senetosa, le Conservatoire et les gestionnaires ont saisi l'opportunité de cette démarche pour initier une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir de ce territoire.
Afin de traiter les principales problématiques propres au grand site, cinq groupes de travail thématiques ont rassemblé des élus locaux, des responsables du Conservatoire et des gardes de l'espace naturel, des représentants des services déconcentrés de l'État, de la Collectivité de Corse et de l'Office de l'environnement, des spécialistes de l'environnement, des délégués d'associations et des socioprofessionnels (voir annexes).

À l'issue de cette phase d'échanges de vues et de réflexion collective, un consensus s'est fait pour dégager cinq grands objectifs devant guider la gestion à long terme du site de Campumoru-Senetosa, conformément aux principes et objectifs du réseau Natura 2000 :

1- Mieux connaître, protéger et restaurer le patrimoine naturel,
2- Inventorier et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel,
3- Accueillir le public pour une découverte sensible du territoire,
4- Promouvoir et encadrer des activités respectueuses du site,
5- Animer et mettre en place le Document d'objectifs.

Ces orientations vont dans le sens d'une protection et d'une gestion confortées, mais aussi d'une valorisation à la fois respectueuse de l'environnement et facteur de développement local. Tout en renforçant certains volets de l'action menée depuis l'origine, elles s'inscrivent dans la continuité de la gestion mise en œuvre. Beaucoup, voire l'essentiel a été déjà fait depuis trente ans. Cet actif n'est pas un acquis irréversible : les opérations d'aménagement

Les groupes de travail

Groupe 1	Patrimoine naturel (espèces végétales et animales protégées ou remarquables du site, paysages, espèces invasives)
Groupe 2	Chasse et faune sauvage (gestion cynégétique, bétail errant)
Groupe 3	Accueil du public (organisation de la fréquentation pédestre, équestre ou par mer ; relations avec les socioprofessionnels, animations, structures d'accueil)
Groupe 4	Information et communication (supports d'information du public, éditions, signalétiques, sites web, mise en réseau des acteurs, sécurité du public)
Groupe 5	Activités pastorales (valorisation agropastorale de la vallée de Conca)

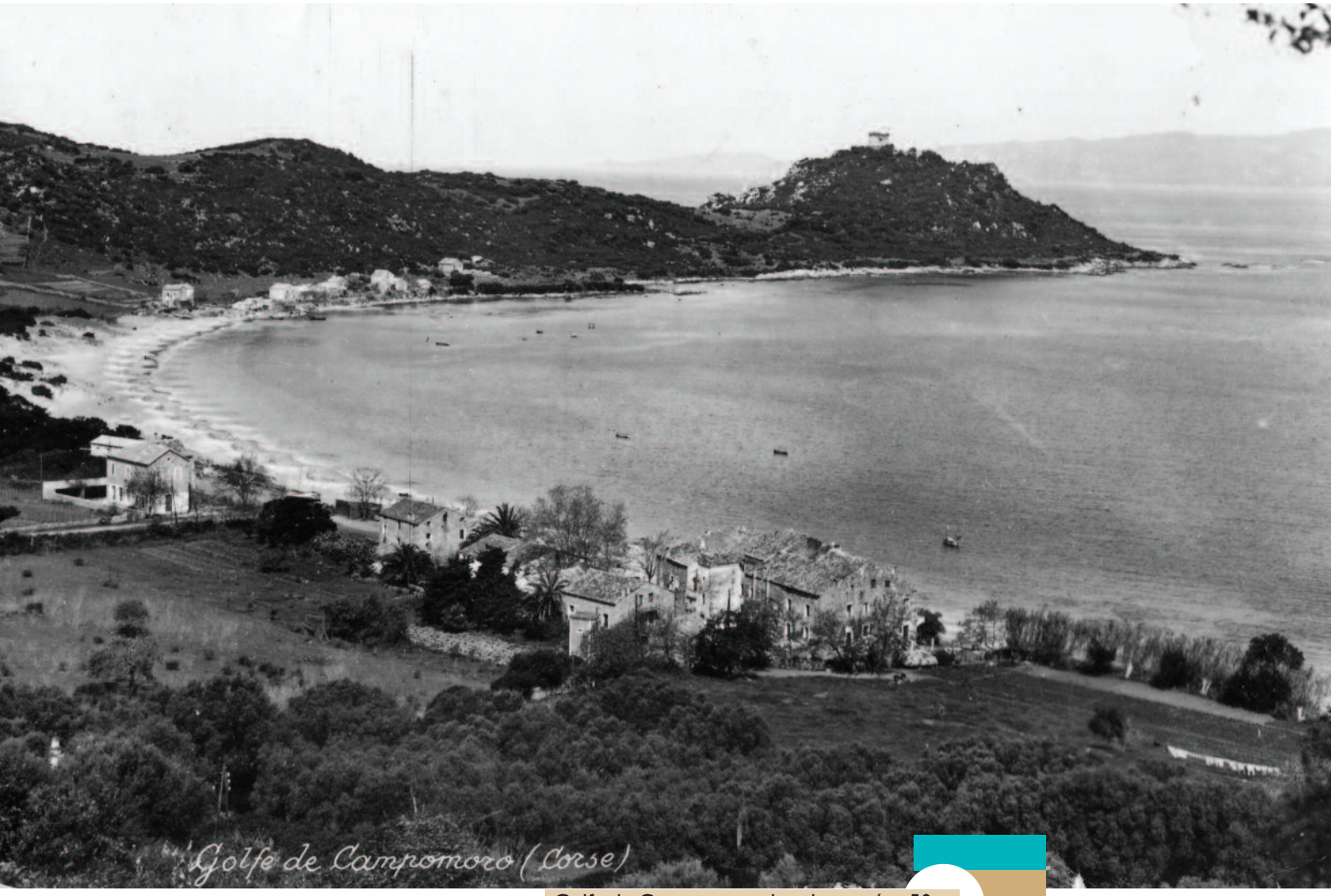

Golfe de Campumoru, dans les années 50.

DR (collection particulière)

petites ou grandes visent une certaine pérennité, mais celle-ci dépend du travail de surveillance et d'entretien effectué, jour après jour, sur le terrain. Par exemple, si le site était laissé à lui-même, la nature aurait tôt fait de refermer les sentiers ouverts pour le plaisir des promeneurs ; il faut sans cesse consolider leur assise, vérifier le bon état de la signalétique. Mais surtout, sans surveillance, les usages destructeurs reviendraient rapidement (véhicules à moteur, feux, braconnage, camping sauvage, accumulation de déchets…) C'est cette gestion quotidienne de l'existant qui donne son identité au grand site, et qui permet de préparer d'autres initiatives destinées à conforter ou prolonger l'œuvre accomplie.
Les quatre chapitres suivants présentent la philosophie, les objectifs, les actions réalisées en regard de chaque objectif (les objectifs 4 et 5 étant regroupés au sein d'un même chapitre), ainsi que les projets programmés ou envisagés par le Conservatoire et ses partenaires. En annexe, un ensemble de cartes et de tableaux viendront récapituler les caractéristiques principales du site, des habitats et des espèces et les enjeux de conservation.
Dans un document distinct, ces principes sont déclinés en fiches-actions qui constitueront la feuille de route du site de Campumoru-Senetosa pour les prochaines années. •

I

Mieux connaître, protéger et restaurer le milieu naturel

L'érosion sculpte les granites du littoral... et l'imagination fait le reste.

Conservatoire du littoral

1. Les paysages, les habitats et les espèces

Le site englobe plus de 24 km de liseré côtier (côtes rocheuses et collines attenantes); il comprend également de vastes secteurs intérieurs, en particulier le secteur de Padulaccia et de Trova Tagliata et les bassins versants des ruisseaux d'Aulleca et de Tivedda, de part et d'autre du Capu di Senetosa.
Les roches mères sont divers granites, fortement modelés selon un axe sud-ouest/nord-est, découpant grossièrement le site en vallons parallèles, séparés par des crêtes parfois marquées, culminant à 362 mètres. Les granites donnent leurs formes aux paysages. Les plus résistants, les granites leucocrates, arment les reliefs et les pointes aux formes vigoureuses. Plus tendres, les monzogranites ont été érodés avec le temps. Il y a quelques milliers d'années, la mer, atteignant un niveau plus élevé, a usé ces roches, les transformant en plateformes littorales, comme aux Pozzi, à Canuseddu et Arana. Ces plateformes, nombreuses ici, ont des largeurs allant de 50 à 300 m, leur altitude ne dépassant pas 10 mètres. Planes ou légèrement en cuvettes, elles sont inondées l'hiver par de l'eau douce (pluie ou ruissellement) et également par des eaux salées (embruns et parfois eau de mer lors de tempêtes).
Elles s'assèchent en été. Leur substrat est argilo-limoneux ou argilo-sableux et elles portent des pelouses humides.
C'est cette alternance de plateformes couvertes de pelouses temporairement humides, de maquis façonnés par le vent et de pointes et chaos rocheux vigoureux qui donne tout leur caractère à ces rivages. Dès la fin de l'hiver les pelouses se constellent de milliers de fleurs violettes des romulées. Aux abords des rochers, les crocus, narcisses et iris fétides composent spontanément des «jardins japonais», que surplombent d'étonnants genévriers de Phénicie poussant, comme une prouesse de vie, au cœur du granite. La côte et les petits fonds sont jonchés de rochers, d'écueils, dressés ou faisant le gros dos face aux houles et aux tempêtes.

Vers l'intérieur, les collines s'étirent dans un moutonnement de genévriers, de chênes verts et de maquis. Quelques sources, des fontaines, d'anciens murs, des caseddi, des fours à pains et aghje se révèlent et racontent les pauvres cultures et les parcours des troupeaux qui ont rythmé la vie des hommes dans ces espaces jusqu'au début du 20e siècle.
Les paysages se poursuivent sous la surface de la mer. A la Punta di Campumoru ou vers Ecica, d'impressionnants chaos rocheux, entièrement minéraux, plongent jusqu'à une trentaine de mètres. Ils ont été submergés par les élévations du niveau de la mer. Mérous, sars, corbs et oblades évoluent dans des taffoni qui se sont formés à l'air libre avant les dernières périodes interglaciaires.
Et lorsque l'on navigue dans ces paysages, que ce soit pour la première ou la millième fois, comment ne pas être gagné par ce sentiment d'infinie douceur, de reconnaissance ? Enveloppé par la vibrance et la luminosité de l'air, les teintes changeantes avec le jour, les fragrances, le lambeau de brume encore accroché le matin au dessus du vallon, le chant triomphant d'un merle bleu, l'horizon haché par la houle au large, le parfum envoûtant de l'inule que l'on a frôlé.

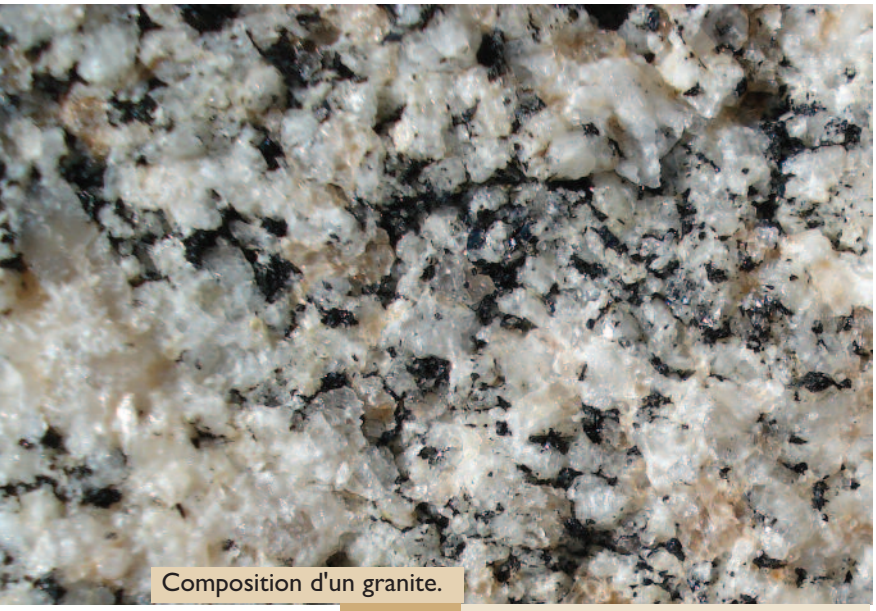

Composition d'un granite.

Conservatoire du littoral / IG

Granites

Un granite est composé de quartz, de mica et de deux feldspaths, en proportions variables, mais toujours sous forme de grains.
Granites leucocrates : à grains généralement moyens, pauvres en minéraux colorés, riches en quartz et donc très durs. Ils forment le rivage de la Pta. di Campumoru à la Pta. di Scalonu et les petits massifs de Serra Alta, de Caramusaghja, de la Pta. di Cucari…
Monzogranites : les deux feldspaths sont en quantité égale et parmi les minéraux sombres, le mica domine. Ce composant riche en fer, se débite en paillette sous l'effet de l'altération chimique et mécanique. C'est ce qui explique la moindre résistance de cette roche aux agents atmosphériques. •

La végétation. À l'interface des étages thermo-méditerranéen et méso-méditerranéen inférieur, la végétation est marquée par l'omniprésence du maquis (ou matorrals) à genévrier de Phénicie en très bon état de conservation, qui présente divers faciès, depuis les formations des plateformes littorales aux variantes rupicoles des crêtes rocheuses. Un vaste système de pelouses côtières temporairement humides est également remarquable, comme le sont les nombreuses landes (ou phryganes) à immortelles d'Italie (*Helichrysum italicum*.), accueillant parfois l'endémique cotonnière arrondie (*Filago tyrrhenica = ex Evax rotundata*). On note au Sud du site un vaste ensemble rocheux occupé par l'euphorbe arborescente (Euphorbia dendroides). Le liseré côtier est essentiellement rocheux, avec des végétations éparses à criste marine (*Crithmum maritimum*)

Fruits de genévrier de Phenicie. Conservatoire du littoral / IG

Lézard de Bedriaga. L. Franceschini

et saladelles endémiques (*Limonium spp.*), s'interrompant parfois au débouché de vallons côtiers, où se développent des végétations psammophiles (sur sables) peu étendues.
Les secteurs internes sont moins remarquables ; y alternent cistaies et divers faciès de maquis à chêne vert. On y note les signes de perturbations d'origine anthropiques anciennes (incendies, exploitation du charbon de bois, élevage), mais une déprise agropastorale est globalement à l'œuvre sur le site, se traduisant par une remontée de la végétation. La comparaison des cartographies d'habitats réalisées en 2000 puis en 2013 illustre cette tendance. On observe notamment une régression, voire des disparitions locales, de prairies humides, qui évoluent en fourrés ou en maquis avec des composantes humides[10]. Le chêne vert s'implante aussi nettement laissant présager son extension vers des boisements qui prendront une place bien plus importante qu'aujourd'hui dans le paysage.
L'étude réalisée en 2009 par le Conservatoire botanique national de Corse[11] classe le site en quatrième position régionale pour le nombre d'espèces végétales patrimoniales (17 espèces) et en huitième position pour le nombre d'habitats naturels (20).

La faune. Parmi les quinze espèces de mammifères terrestres sauvages vivant en Corse, neuf ont été observées à Campumoru-Senetosa: le sanglier, le lapin, la belette, le renard et le hérisson, ainsi que trois espèces de micro-mammifères : le mulot sylvestre, le rat noir et la souris grise.
La faune herpétologique apparaît plus intéressante. Quatre espèces d'amphibiens et sept espèces de reptiles ont été recensées à ce jour. Les deux lézards familiers sur le site sont endémiques de Corse et de Sardaigne : le lézard tiliguerta, abondant partout, et le lézard de Bedriaga, plus rare, qui affectionne les chaos rocheux. Très ancienne dans l'aire corso-sarde (sa présence y est attestée depuis une dizaine de millions d'années), le lézard de Bedriaga se trouve aujourd'hui cantonné aux régions montagneuses de l'île, à l'exception de quelques secteurs littoraux dont le Sartenais. D'autres reptiles ou batraciens comptent également parmi les très vieux habitants de la Corse, comme le phyllodactyle d'Europe, l'algyroïdes de Fitzinger ou le discoglosse sarde. La tortue d'Hermann, en voie de disparition dans tout le bassin occidental de la Méditerranée, fréquente quant-à elle l'ensemble du domaine, tandis que la tortue cistude n'y est présente que ponctuellement.

10. Agenc, 1987. Grand site naturel de Campomoro-Senetosa, étude préalable à l'aménagement et à la gestion : 55pp. (coordonnée par M. Muracciole, réalisée par J.-P. Giovanni ; contributions : D. Brunstein, F. Charton, M. Delaugerre, J. Gamisans, A. Gauthier, A.-M. Gianetti, O. Patrimonio). Consultable à la délégation Corse du Cdl.
11. Pas de connaissance sur les chiroptères et le groupe des musaraignes.

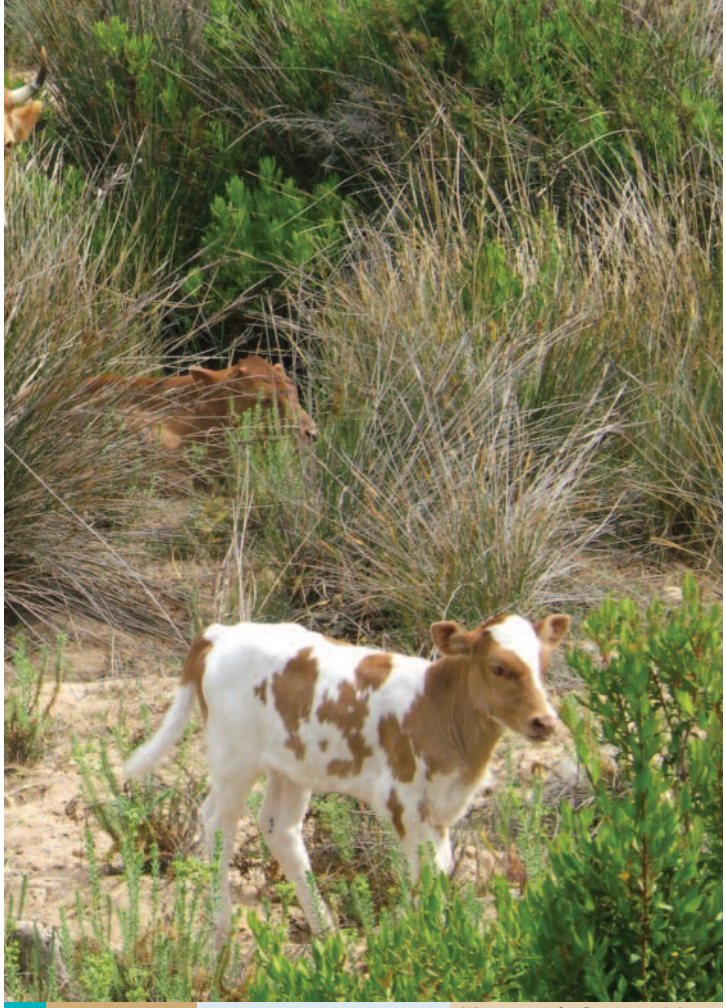

Conservatoire du littoral — Un veau à Canuseddu.

Grands mammifères

Campumoru-Senetosa est un lieu singulier où l'on peut rencontrer des vaches dites « marronnes », retournées à l'état sauvage. Au nombre d'une centaine, ces animaux sans propriétaires, issus d'anciens troupeaux domestiques, parcourent le territoire sans contrôle ni clôtures. Avec les sangliers, ils contribuent sans doute à maintenir ouvertes les pelouses qu'ils pâturent, mais leur divagation pose des problèmes de sécurité pour les usagers du site et les habitants des villages environnants ; en outre leur proximité avec du bétail n'est pas conseillée du point de vue sanitaire. Une solution reste à trouver pour maîtriser la présence de ces grands mammifères et limiter leur errance. •

12. Loques F. et Obolensky G. 1992. Grand site naturel de Campomoro-Senetosa. Etude du domaine maritime. Labo. Envir. Marin Littoral. Rapport : 1-102. (Consultable à la délégation Corse du Cdl.). Cette étude mentionne par erreur la présence de formation à vermets (A. Meinesz com. pers. 2015).

13. Par exemple l'arrivée et l'établissement de Caulerpa racemosa (absente à l'époque et notée en 3 points en 2012), l'évolution des densités de mérous, de patelle géante, de grande nacre.

14. Chéry A., Jousseaume M., Michel L., 2012. Inventaires biologiques et analyse écologique des habitats marins patrimoniaux. Sites Natura 2000 en mer du Lot Corse Extrême Sud. Volet V : Site Natura 2000 FR9402016 – Pointe de Senetosa et Prolongements. Rapport : Stareso — EVEMar — Sintinelle/Agence des Aires Marines Protégées – 115 pages. Consultable à la délégation Corse du Cdl.

De son côté, l'avifaune, avec quarante-cinq espèces d'oiseaux recensées, se révèle modérément diversifiée. La mosaïque des formations végétales donne lieu à une répartition cloisonnée des espèces. Les pelouses littorales, avec leurs bosquets de genévriers, abritent un cortège d'oiseaux nicheurs (bruant zizi, alouette lulu, pipit rousseline, venturon corse…). Le monticole bleu (ou merle bleu), le faucon crécerelle et le grand corbeau fréquentent les falaises et chaos rocheux. Les pigeons bisets et martinets pâles sont rares sur le site (îlots de Scodu di u labru et Senetosa). Comme ailleurs en Corse, le maquis constitue le domaine privilégié d'espèces caractéristiques de cet habitat méditerranéen (fauvette sarde, fauvette pitchou…) Dans les milieux les plus forestiers (chêne vert), niche l'épervier d'Europe. Les oiseaux marins restent avant tout des visiteurs, car les lieux propices à leur nidification sont peu nombreux. Puffins cendrés, puffins de Méditerranée, cormorans huppés, goélands leucophée, goélands d'Audouin nichent sur les îlots des Bouches de Bonifacio ou de Sardaigne et viennent d'un coup d'aile pêcher sur cette côte ou se reposer sur les caps et les îlots. Des balbuzards fréquentent les lieux, sans y nicher jusqu'à présent.

Le domaine marin. La première étude sur le domaine marin avait été réalisée en 1991[12]. Si la description des paysages reste valide, certaines données, comme la présence et l'abondance de certaines espèces[13], sont susceptibles d'avoir évoluées depuis l'époque de ces relevés. En 2012, les connaissances ont été actualisées[14] et les principaux habitats marins d'intérêt patrimonial ont été cartographiés.
Les fonds rocheux prédominent sur le site, en mosaïque avec des fonds de sables et de graviers. Ces formations géologiques remarquables comportent de nombreux tombants, falaises, surplombs, trous et secs très favorables pour des espèces sédentaires et pélagiques notamment aux abords des caps.
Les herbiers de posidonies ne se développent que dans les baies les plus profondes (Aguglia, Conca) entre 4 et 33 mètres. Des posidonies sont aussi présentes en touffes éparses sur les substrats rocheux. Des formations de coralligène sont bien représentées dans la zone d'Eccica et de Senetosa. Généralement accompagnées de ceintures d'algues cystoseires, les algues encroûtantes *Lythophyllum byssoides* sont présentes sur la quasi-totalité du li-

néaire côtier rocheux, ce qui témoigne d'une bonne qualité des eaux. Cependant, elles ne forment que très localement de modestes constructions biologiques de type « trottoir », en raison semble-t-il du manque d'anfractuosité des granites au niveau de la surface, ce qui rend difficile l'édification d'encorbellements.
De façon générale, les fonds marins au droit du domaine du Conservatoire présentent des paysages remarquables et c'est dans le secteur d'Eccica-Senetosa qu'a été inventorié la plus belle variété d'espèces témoignant de la qualité du milieu : herbiers de posidonies avec grandes nacres, tombants rocheux à gorgones, belles densités de langoustes et concentrations de poissons tels le mérou brun, le denti ou le corb. C'est également sur les rochers du médiolittoral de Senetosa qu'ont été notées les plus fortes densités de patelles géantes *Patella ferruginea*. La forte valeur biologique de cette zone résulte sans doute à la fois de la configuration des fonds, du système de courants et de houles et de son éloignement des zones habitées.

2. De la reconquête de l'espace naturel à la gestion écologique

Si l'on excepte le risque d'incendie, ce patrimoine écologique ne fait plus aujourd'hui l'objet de menaces fortes, susceptibles de produire de graves dommages pour les milieux, la flore ou la faune. La politique de protection mise en œuvre depuis des décennies sur le domaine a permis d'éliminer les principales sources de nuisances ou de dégradations, et de laisser les dynamiques naturelles se poursuivre sans intervention humaine majeure.
Dans une première phase, cette gestion a pris la forme d'actions de reconquête, visant à restaurer les paysages naturels (destruction de bâtiments dépourvus de valeur patrimoniale, réhabilitation d'anciennes décharges à ciel ouvert…) ; à limiter la pénétrabilité du site (suppression et cicatrisation des pistes ouvertes au passage des véhicules – à l'exception de la desserte de la vallée et de la plage de Conca) ; à canaliser la fréquentation et l'accueil du public (résorption du camping sauvage sur les arrières plages, création d'aires de stationnement paysagères aux abords du domaine, ouverture de sentiers piétonniers et cavaliers…) ; enfin, à mettre en place une surveillance et un entretien des sentiers et des plages, assurés au quotidien par les équipes de gardes.
Parallèlement, un ensemble d'études de terrain a permis de dresser un inventaire de ce patrimoine naturel. Les études paysagères, géologiques et les recensements de la flore et de la faune effectués dans les années 1980, ont été complétés par un diagnostic écologique et une cartographie des habitats et des espèces, réalisés en 2000-2001 dans le cadre du programme européen Imedoc. Une nouvelle cartographie des habitats naturels a été réalisée en 2013 à la demande de la Dreal. La comparaison avec les éléments recueillis treize ans plus tôt révèle une remontée de la végétation se traduisant en particulier par un début de fermeture de pelouses littorales humides. Sont identifiés les habitats sensibles et les espèces d'intérêt patrimonial et/ou qui sont protégés au niveau européen, national ou régional, aussi bien que les types de menaces pesant sur eux. À partir de cet état des lieux, il est devenu possible de fixer des objectifs de protection prioritaires,

Antiquité moderne sur quatre roues (évacuée lors du nettoyage d'Alturaja).

Conservatoire du littoral

passant par la mise en œuvre d'une veille écologique attentive et, le cas échéant, des actions de confortation ou de restauration des équilibres écologiques. Malgré la somme des connaissances accumulées, des études ponctuelles restent à réaliser sur certaines espèces végétales ou animales (chauves-souris, insectes) encore mal connues. De même, les outils de suivi et indicateurs de qualité des écosystèmes ou des espèces les plus sensibles restent à compléter. Des objectifs qui s'inscrivent pleinement dans les perspectives du réseau Natura 2000.

Il s'agit aujourd'hui de prévenir les risques d'apparition de nouvelles pressions destructrices sur le territoire de Campumoru-Senetosa. La gestion développée sur le site a pour ambition de protéger durablement le patrimoine naturel, tout en permettant au public de le découvrir dans les meilleures conditions possibles. Il faut pour cela veiller constamment à ce que la fréquentation des visiteurs reste compatible avec la préservation des paysages et des écosystèmes.

Après l'urbanisation non-maitrisée et la fragmentation des habitats, les incendies – particulièrement lorsqu'ils sont répétés – exercent une forte pression sur les milieux naturels en Corse. Les feux font cependant partie des événements qui rythment la dynamique naturelle des écosystèmes méditerranéens.

Le domaine de Campumoru-Senetosa, bien qu'il ait connu longtemps la pratique du brûlage pastoral, n'a plus été parcouru par le feu depuis plusieurs décennies. La végétation a eu le temps de se régénérer. Mais si la maîtrise de la fréquentation, la résorption du camping sauvage, l'information du public (via les panneaux d'entrée de site et les documents destinés aux visiteurs), l'entretien et la surveillance par les gardes, contribuent à réduire le risque, le site n'est pas à l'abri d'un départ de feu involontaire ou volontaire. La menace demeure bien réelle, engageant la responsabilité des ges-

Plantes envahissantes et plantes pionnières

Comme dans d'autres régions de Méditerranée et d'Europe, une autre menace vient de la propagation d'espèces introduites, entrant en compétition avec la flore ou la faune autochtone. À Campumoru-Senetosa, la griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis*), une plante originaire d'Afrique australe, importée à des fins ornementales au siècle dernier, se répand sur les franges littorales à partir des secteurs habités – ici, à partir de Campumoru et du phare de Senetosa. Son envahissement, en grande partie résorbé, est sous contrôle. Cette végétation exogène se multiplie rapidement et forme des peuplements denses qui supplantent les espèces locales. Avec le changement planétaire, de nouvelles espèces envahissantes sont susceptibles de s'implanter.

Une autre plante, l'inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*), indigène contrairement à *Carpobrotus*, peut coloniser de façon spontanée les milieux ouverts comme les pelouses humides littorales et surtout certaines mares temporaires. •

Vers une aire marine protégée

En 2007, dans ses orientations sur le Domaine public maritime, le Conservatoire identifie les rivages du Sartenais comme un secteur méritant une intervention ambitieuse ; il est envisagé d'étendre le périmètre en mer jusqu'à l'isobathe de 50 mètres. La désignation du site Natura 2000 marin se calque sur ce périmètre en l'étendant plus au Sud jusqu'à la Punta di Roccapina. L'analyse stratégique régionale pour les aires marines protégées[15] conduite conjointement par l'Office de l'environnement de la Corse (pour la Collectivité territoriale de Corse) et par l'Agence des aires marines protégées (pour l'État) indique dans ses conclusions qu'il faut : « mener les réflexions dans la zone de Senetosa, pour une gestion concertée en prolongement de celle de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. ». En attendant la mise en place d'une véritable gestion du domaine marin, l'équipe du Syndicat Elisa est présente sur mer depuis des années, assurant par bateau la surveillance et l'entretien du littoral et de facto une présence dissuasive. •

15. Analyses stratégique régionale de la Corse. Enjeux et propositions de création d'aires marines protégées. Février 2012 (version approuvée par l'Assemblée de Corse) Agence des Aires Marines Protégées et Office de l'Environnement de la Corse : 1-97.

Le maquis à genévrier plonge vers la mer.

Conservatoire du littoral

tionnaires et de l'ensemble des utilisateurs du site. C'est pourquoi la prévention des incendies doit s'appuyer aussi sur l'implication de ces derniers (agriculteurs, chasseurs, accompagnateurs d'activités sportives, touristiques ou pédagogiques…), ainsi que sur le maintien d'une activité agropastorale qui contribue à entretenir et à garder ouvertes certaines parties du milieu naturel, dans la vallée de Conca en particulier.

L'idée d'étendre la protection terrestre au milieu marin, dans la continuité des terrains du Conservatoire, cheminait depuis longtemps dans les esprits. Les plages et criques constituent des points d'entrée sur le site pour les usagers de la mer et leurs écosystèmes subissent une forte pression exercée par les estivants. En mer, le patrimoine naturel est aussi fragile et menacé par les pratiques actuelles, qu'il s'agisse de la pêche professionnelle ou de loisir, du braconnage ou de l'afflux des plaisanciers en période estivale. Les fonds qui jouxtent la côte de Campumoru-Senetosa devraient héberger des espèces animales plus abondantes et de plus grande taille, si les prélèvements sur les ressources ne les avaient considérablement appauvris. Un cantonnement de pêche a bien été instauré à l'est de la baie de Campumoru, mais il n'est pas respecté. Les herbiers de posidonies, formations végétales qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes marins littoraux, sont dans l'ensemble dans un bon état de conservation ; ils peuvent être impactés localement : par l'arrachage dû aux ancres et aux chaines des bateaux et aussi (dans la baie de Campumoru) par l'altération de la qualité de l'eau (turbidité, surcharge organique) en rapport avec la ferme marine et les mouillages forains.

Au-delà d'objectifs de protection spécifiques, l'extension du périmètre préservé au domaine maritime répond à une logique de gestion globale : dans un espace littoral qui constitue par définition une zone d'interaction entre la terre et la mer, la cohérence d'une politique de grand site veut que la gestion de l'espace naturel ne s'arrête pas à la frontière purement théorique de ces milieux. Cette prise en compte conjointe du domaine terrestre et de sa frange maritime est demeurée longtemps hypothétique, le Conservatoire et les gestionnaires locaux n'ayant pas compétence pour agir sur l'espace marin. Aujourd'hui cette approche intégrée, mise en œuvre avec succès dans le Parc marin international des Bouches de Bonifacio, peut être considérée comme l'un des axes majeurs de la politique à mettre en œuvre sur le grand site littoral de Campumoru-Senetosa. La vaste dimension du site et sa protection effective permettent de prévoir la mise en place de zones de naturalité où la priorité sera de laisser libre cours aux dynamiques spontanées des écosystèmes. L'action principale de gestion sera la non-intervention et la mise à l'abri de tout ce qui constitue une perturbation non-naturelle.

3. Les priorités d'action Natura 2000

1. La protection des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire

La démarche du Conservatoire du littoral rejoint les objectifs du réseau Natura 2000 sur un principe essentiel : le maintien de la diversité biologique par la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. C'est le fil rouge de la gestion des habitats naturels pour lesquels le site de Campumoru-Senetosa a été intégré au réseau Natura 2000. Une partie des écosystèmes présents sur le territoire figurent à l'annexe 1 de la directive européenne Habitats. Certains d'entre eux, comme la végétation de falaises méditerranéennes ou les maquis à genévrier de Phénicie, sont à la fois très étendus (plus de 500 ha dans le cas des maquis) et dans un état de conservation remarquables. D'autres, comme par exemple les habitats sableux, constituent des formations très localisées et discontinues. Quatre habitats naturels font l'objet d'actions spécifiques, dont l'un – les mares temporaires méditerranéennes – est classé prioritaire à l'échelle européenne. S'agissant des espèces, le domaine n'accueille aucune plante listée à l'annexe II de la directive, même si certaines présentent un intérêt patrimonial avéré. En revanche, six espèces animales sont d'intérêt communautaire.

16. Ecosphère 2013
17. Paragraphe en grande partie rédigé à partir des informations transmises par Laurent Sorba (OEC), animateur du réseau régional Mares temporaires.
18. Plantes vivaces passant une partie de l'année sous forme de bulbe, rhizome, tubercule ou bourgeon.
19. Plantes annuelles qui meurent après la reproduction et qui subsistent une partie de l'année sous forme de semence.
20. Cladocères principalement, comme Tanymastix stagnalis dans la mare n°4 de Padulaccia.
21. Elles sont dites endoériques.
22. Oligotrophes.
23. Pour deux d'entre-elles (Senetosa et Truonu), des visites de terrain à la bonne période seront nécessaires pour confirmer qu'il s'agit bien de mares temporaires et non de prairies humides.
24. Isoetes velata, Illecebrum verticillatum, Ranunculus revelierei, Agrostis pourretii, Cicendia filiformis, et Exaculum pusillum.
25. Isoetes velata, Isoetes histrix, Ranunculus revelierei, Ranunculus ophioglossifolius, Pulicaria vulgaris, Kickxia cirrhosa et Kickxia commutata. À noter une autre plante protégée dans la mare de Manna Mulina : Romulea revelierei.

En annexe, le tableau 9 récapitule les habitats d'intérêts communautaires pour lesquels le site a été désigné (au nombre de 15) et ceux qui ont été reconnus et caractérisés lors de la dernière cartographie[16], au nombre de 8.
La carte des habitats d'intérêt communautaire est consultable en fin d'ouvrage.

Mares temporaires. Habitat 3170 : mares temporaires méditerranéennes[17].
Habitat prioritaire de la directive Habitats, les mares temporaires sont des écosystèmes périodiquement inondés. Ils sont de ce fait composés une partie de l'année de groupements de plantes aquatiques (hygrophiles), puis en phase sèche de groupements de végétaux bas de géophytes[18] ou de thérophytes[19] et de communautés de petits invertébrés (petits crustacés[20]).
Ces mares ne sont pas en relation avec la mer[21], directement ou à travers des écoulements. Elles sont pauvres en nutriment[22], de superficie et de profondeur variable et sont inondées de la fin de l'automne au début du printemps.
Cet habitat original, rare en Méditerranée et très localisé en Corse surtout dans le sud de l'île, ne couvre que de faibles superficies. Il présente néanmoins une très grande originalité écologique qui rend sa préservation d'autant plus importante.
Parmi les douze mares temporaires répertoriées dans le secteur, dix sont incluses dans le site Natura 2000 et le domaine du conservatoire du littoral[23]. Elles occupent au total une superficie de 5200 m^2. Sept d'entre-elles sont situées sur l'emplacement d'anciennes aires de battage du blé et préexistaient sans doute à ces aménagements agricoles ; l'une d'entre-elles a été approfondie pour servir d'abreuvoir au bétail et des canaux de drainage sont présents sur quatre des cinq mares du plateau de Padulaccia. La mare de Canuseddu est artificielle ; elle a sans doute été creusée dans le cadre de l'aménagement d'une ferme expérimentale au début des années 1980.
Ici, les espèces végétales caractéristiques sont les suivantes : L'isoète voilé, l'illécèbre verticillé, la renoncule de Revelière, l'agrostide de Pourret, la cicendie filiforme, le solénopsis de Laurenti et la cicendie fluette[24]. Parmi la centaine d'espèces végétales répertoriées sur les dix mares temporaires du site Natura 2000, sept sont protégées[25].
Dans le cadre du réseau régional « mares temporaires » animé par l'OEC en collabora-

L. Sorba / OEC

Mare temporaire de Canuseddu.

Illécèbre verticillé.

L. Sorba / OEC

L. Sorba / OEC

Localisation des mares temporaires.

Conservatoire du littoral

Tamaris

26. Trois espèces ont été observées : rainette sarde, discoglosse sarde et crapaud vert. Ces espèces ne sont pas typiques des mares temporaires, mais les têtards jouent un rôle fonctionnel très important dans ces écosystèmes aquatiques, particulièrement ceux du crapaud vert qui se comptent en milliers d'individus.
27. Animé par l'Office de l'Environnement de la Corse, réuni en juin 2014.

tion avec le syndicat Elisa, ces habitats font l'objet d'un suivi attentif et de programmes de connaissance. Trois études ont été réalisées. Deux concernent la flore et la végétation (mares de Padulaccia en 2007 et de Manna Mulina en 2013) ; une a porté sur les amphibiens (mares de Padulaccia en 2010).[26]
Une étude botanique portera sur de nouvelles mares en 2015-2016 et en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle, les peuplements de crustacés seront analysés (Padulaccia et Manna Mulina).
Par ailleurs, depuis 2009, des suivis sont réalisés tous les 15 jours pendant la phase d'inondation par les agents d'Elisa sur les mares de Padulaccia (hauteur d'eau, physicochimie et température de l'eau) ; des relevés climatiques sont également effectués depuis 2011 grâce à une station météo installée à Padulaccia (relevés tous les 3 mois par l'OEC).
La sensibilisation du public et l'éducation à l'environnement sont également menées. Des supports de communication ont été édités (plaquettes, panneaux, carnet de terrain pour les scolaires). Dans le cadre d'un projet pédagogique, des scolaires de cycle 3 (8-10 ans) sont régulièrement accueillis sur la mare de Canuseddu depuis 2008 par les agents d'Elisa et du CD 2A avec l'appui de l'OEC. Les BTS GPN du lycée agricole de Sartène sont aussi reçus sur site, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides notamment.
L'évolution naturelle du milieu ne garantit pas le maintien à long terme de ces écosystèmes (comme d'ailleurs de nombre de zones humides). Ces mares peuvent être peu à peu comblées par l'apport de sédiments et le développement d'une végétation herbacée puis ligneuse conduisant à la formation d'une litière qui gène les germinations et à une fermeture du milieu. L'inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*), présente ici à l'état naturel, se comporte en plante pionnière et peut coloniser certains de ces milieux ouverts, surtout lorsque la pression de pâturage du bétail et les « labours » du sol par les sangliers diminuent. À l'issue de suivis attentifs de la situation, les gestionnaires devront donc choisir entre une option interventionniste visant au maintien de cet écosystème original et une attitude laissant libre cours aux dynamiques naturelles. Question de philosophie. La logique de Natura 2000 implique cependant un certain interventionnisme ; ce n'est pas nécessairement le cas de celle du Conservatoire.
Le groupe de travail régional sur les mares temporaires[27] préconise le pâturage, qui reste un bon moyen de maintenir le milieu ouvert, mais une charge de bétail trop importante peut entrainer un enrichissement du milieu en matière organique. Il préconise aussi l'arrachage de

l'inule visqueuse lorsque la surface colonisée est faible (5 à 10 % de la superficie). Celui-ci doit être réalisé en début d'hiver lorsque le sol est bien humecté, en veillant à perturber le moins possible le substrat. Les végétaux arrachés doivent ensuite être mis à sécher, puis exportés.

Cala d'Agudda. Conservatoire du littoral

Galeries à tamaris.

HABITAT 92DO : GALERIES RIVERAINES THERMO-MÉDITERRANÉENNES (*NÉRIO-TAMARICETEA*)

Typique de la partie inférieure des cours d'eau, des embouchures de rivières et des zones humides saumâtres du littoral corse, cet habitat n'est présent que ponctuellement sur le site aux embouchures des cours d'eau temporaires. Une belle localité de tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*) s'étend le long de l'arrière plage de Tivedda, en bordure de la roselière. Un autre peuplement en ripisylve s'est développé le long du ruisseau aboutissant à Cala d'Aguglia, à proximité de l'embouchure. On le retrouve aussi ça et là à Conca, Arana et à Canuseddu.

L'incendie et la coupe de bois pour aménager des emplacements de camping sauvage ou alimenter des feux étaient les principales menaces pesant sur ces galeries à tamaris qui font l'objet d'une surveillance particulière en période estivale.

Habitats sableux.

- HABITAT 2110 :

DUNES MOBILES EMBRYONNAIRES DES CÔTES MÉDITERRANÉENNES (*ELYMETUM FARETI*)

- HABITAT 2230 :

DUNES AVEC PELOUSES DE PLANTES ANNUELLES (*MALCOLMIETALIA*), PRÉSENCE DOUTEUSE SELON ECOSPHÈRE (2013)

- HABITAT 5320 :

FORMATIONS BASSES À IMMORTELLES D'ITALIE PRÈS DES FALAISES

Dans ses parties les plus planes, le littoral est par endroits constitué d'arènes granitiques sableuses ou de petites dunes en formation. Les « dunes mobiles embryonnaires » sont des accumulations sableuses non stabilisées dues à l'action du vent, colonisées par des plantes vivaces telles que le chiendent des sables (*Elymus farctus*) ou l'euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*). Elles se situent principalement sur les plages au fond des baies (Aguglia, Arana, Conca, Tivedda). Les pelouses dunales correspondent quant à elles à des groupements végétaux qui s'installent en milieu ouvert, depuis les hauts de plage jusqu'aux zones sableuses fixées en arrière de dunes ou de cordons sableux littoraux.

Différentes espèces de plantes annuelles sabulicoles y sont représentées, en mosaïque avec les espèces vivaces. On les trouve sur les fonds de plages déjà cités, ainsi qu'à Arana et sur la plate-forme d'Aratesi. Ces milieux fragiles, qui représentent au total de faibles surfaces, sont localisés dans des secteurs particulièrement exposés aux risques de piétinement par les visiteurs ou de passage d'engins motorisés. C'est pourquoi les mesures de protection mises en œuvre visent à canaliser les cheminements piétons (création de sentiers, pose de ganivelles si nécessaire) et à proscrire le passage des véhicules.

L'aménagement d'une aire de stationnement à 350 m en arrière de la plage de Conca à permis de supprimer la circulation des véhicules sur le sable et ainsi de préserver un milieu et une flore très sensibles.

Autres habitats littoraux.

Habitat 1240 : Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes à euphorbe et Limonium endémiques.

Cet habitat réparti sur la quasi totalité du rivage correspond aux formations basses de végétation des bords de falaises et caps rocheux surplombant la mer. Il se caractérise par la présence d'une flore adaptée aux conditions extrêmes de vent, de salinité et de sécheresse et à la maigreur ou l'absence de sol. Il s'agit essentiellement de plantes à feuilles charnues, telle que la criste marine (*Crithmum maritimum*), ou très résistantes à l'aridité, comme les statices (*Limonium spp.*) dont plusieurs espèces sont endémiques de Corse.

Discoglosse sarde.

Conservatoire du littoral / MD

Diverses sous-associations se développent respectivement sur les rochers nus (association à *Limonium contortirameum* et *Crithmum maritimum*), les replats d'arène granitiques (association à *Frankenia*) ou les bordures des plates-formes littorales subissant les vents et les embruns marins (association à *Frankenia laevis* et *Spergularia macrorrhiza*). Les groupements à immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum*), moins exposés aux influences marines directes, assurent la transition avec le maquis littoral.

Deux autres formations peuvent être rattachées à l'habitat 1240 :

• Habitat 1420 : Fourrés halophiles méditerranéens à obione ;

• Habitat 1410 : Prés salés méditerranéens à jonc maritime.

Les fourrés d'obiones (*Halimione portulacoides*) sont localisés à la pointe du Puntonu. Les prés salés à jonc maritime (*Juncus maritimus*) poussent uniquement à Aratesi, contrairement aux groupements à choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), relativement étendus sur le site dans des secteurs légèrement alimentés en eau douce.

Globalement, ces formations végétales typiques de la frange littorale méditerranéenne ne sont pas en danger à Campumoru Senetosa. Elles peuvent être néanmoins vulnérables au piétinement là où le bord de mer est le plus accessible, ainsi qu'à l'envahissement par les griffes de sorcière qui réduisent parfois de manière significative les surfaces occupées. En outre, la côte orientée à l'ouest, est largement soumises aux entrées maritimes, donc à la pollution par les déchets déposés par les vagues. L'aménagement du sentier littoral, les arrachages de plantes invasives (pour contenir les peuplements, voire les éradiquer dans certains secteurs) et les campagnes annuelles de nettoyage à terre des côtes rocheuses (avec évacuation par bateau des déchets d'origine anthropique) sont autant de mesures qui concourent à la protection de ces habitats littoraux.

Discoglosse sarde.

1 190 *Discoglossus sardus*

Le discoglosse sarde est une espèce d'Amphibien à répartition tyrrhénienne, présente en Sardaigne, en Corse, sur deux îles de l'Archipel toscan ainsi que sur « l'île fossile » toscane du Monte Argentario et sur les îles d'Hyères de Port-Cros et du Levant. Sa répartition actuelle, remontant sans doute à l'époque où il était possible de rejoindre à « pattes sèches » ces territoires, témoigne d'une grande ancienneté sur l'aire géographique considérée (1 à 5 ou 6 millions d'années). Sur le site il profite des moindres petites collections d'eau douce ou faiblement saumâtre pour se reproduire (ruisseaux et embouchures estuariennes, mares, pelouses inondées, sources, suintements, fontaines). Sur le littoral, comme dans l'intérieur, il est bien distribué, sans être jamais abondant. Comme les autres amphibiens anoures (crapaud des Baléares, rainette sarde), il a été éliminé localement (embouchure estuarienne de Tivedda) par un petit poisson originaire d'Amérique, le gambusie (*Gambusia affinis*), introduit ici sans dou-

Conservatoire du littoral / E. Bossane

Pelouse d'immortelles

te pour éliminer les moustiques. Le maintien du discoglosse sarde dépend de celui des petites collections d'eau qu'il utilise pour se reproduire. Le changement climatique est susceptible de modifier les ressources hydriques (quantité des précipitations et leur saisonnalité), mais de tous les anoures de Corse, ce discoglosse est l'espèce la plus « plastique » ; elle est ainsi capable, dans certaines limites, d'adapter sa saison de reproduction à la disponibilité en eau.

Par ailleurs, le chitrid ou *Batrachochytrium dendrobatidis* est une maladie cryptogamique qui au cours des dernières décennies a provoqué l'effondrement de certaines populations d'amphibiens (en Amérique centrale notamment). Cette maladie, détectée en Sardaigne et en Corse, est connue pour affecter plus souvent les espèces endémiques, comme c'est le cas pour l'Euprocte de Sardaigne ; d'autres espèces pouvant être des porteurs sains.

Phyllodactyle d'Europe.

6 137 *Euleptes europaea*

Ce petit gecko (reptile) est un très ancien habitant des Iles de la Méditerranée occidentale (du Nord de la Tunisie jusqu'aux îles de Marseille en passant par la Sardaigne, la Corse, les îles et des parties des littoraux toscan et ligure). C'est un spécialiste des fentes rocheuses étroites et les fissures et croûtes d'altération des granites taffonisés du site lui procurent un micro-habitat favorable pour les refuges diurnes et sites de ponte. Il est abondant. Ces bonnes densités sont peut-être aussi à mettre en relation avec l'absence des deux autres geckos, la tarente (*Tarentola mauritanica*) et l'hémidactyle (*Hemidactylus turcicus*). La tarente étant en expansion dans le Sud de l'île (sans doute favorisée par l'intensification des échanges de matériaux et sans doute aussi parce qu'elle achève la colonisation de l'île débutée au Moyen Âge ou à l'Antiquité), son arrivée sera à surveiller[28].

Les incendies sont aussi susceptibles d'impacter cette espèce de diverses façons : 1) en entrainant la mort des animaux réfugiés dans les fentes les plus superficielles ; 2) en provoquant l'éclatement des roches fissurées ce qui stérilise la capacité d'accueil de ces granites (abris et sites de ponte) pour de très longues périodes ; 3) la création de milieux post-incendiés ouverts est en revanche susceptible de rendre favorables des milieux rocheux qui ne l'étaient pas (sous le couvert végétal, les roches n'emmagasinant pas assez de chaleur pour la régulation thermique nocturne, fissures colmatées par les mousses, lichens ou l'humus) et de provoquer, jusqu'à la prochaine remontée de la végétation, une expansion spatiale et démographique se traduisant par des connexions territoriales et génétiques entre des noyaux de populations précédemment isolés.

28. La tarente est arrivée dans le village de Campumoru (ainsi que l'hémidactyle) et dans celui de Tizzà ; ces deux geckos ne sont pas encore installés en dehors des habitats anthropisés (M. Delaugerre, avril, mai, juin 2015).

Tortue d'Hermann.

Conservatoire du littoral

La doradille marine *Asplenium marinum à Scoddi Longhi.*

Conservatoire du littoral / IG

Tortue d'Hermann.
1 217 *Testudo hermanni*
La tortue d'Hermann est une espèce terrestre méditerranéenne pouvant atteindre 20 cm à l'âge adulte. Menacée en Méditerranée occidentale, elle conserve en Corse et en particulier dans le Sud de l'île, des populations encore assez consistantes. Elle apprécie les milieux « en mosaïque », mêlant végétation sèche et zones humides, fourrés denses et prairies ouvertes. Des tortues ont été observées dans la vallée de Conca, à proximité du phare de Senetosa, du village de Campumoru et un peu partout y compris dans le maquis dense où elle est bien présente, quoique plus difficile à détecter. Les densités de peuplement semblent cependant assez faibles, malgré des conditions écologiques semble-t-il relativement favorables sans que l'on en comprenne bien les raisons (ressources alimentaires insuffisantes ? manque de sites de ponte adéquats ?). De façon générale, si en Corse cette tortue peuple bien certaines zones littorales, les noyaux de populations véritablement denses sont le plus souvent situés dans des zones de plaines un peu à l'intérieur des terres.
Outre l'évaluation plus précise de la présence de l'espèce sur le site, l'objectif est de favoriser le maintien d'un habitat qui lui soit favorable. Cela implique de garder ouverts et entretenus les secteurs les plus adéquats, mais aussi d'adapter les pratiques agricoles en concertation avec les exploitants.

Tortue Cistude. 1220 *Emys orbicularis*
Tortue aquatique dont la taille adulte atteint 20 à 30 cm, la cistude fréquente les mares, marais et rivières à l'eau peu courante. En régression constante depuis la fin du Quaternaire, c'est aujourd'hui une espèce fortement menacée dans toute l'Europe où elle a déjà disparu de nombreuses régions, du fait de la destruction des zones humides. Cette tortue reste néanmoins bien représentée en Corse, en particulier autour des étangs de la côte orientale et aux embouchures de rivières. Le site est cependant d'importance mineure pour l'espèce qui a peut-être été introduite dans la mare artificielle de Canuseddu. Elle est aussi présente dans le petit marais estuarien de Tivedda et dans la vallée de Conca. Comme pour la tortue d'Hermann, l'accent est mis sur l'amélioration de la connaissance des peuplements sur le site, et sur le maintien de l'habitat lié à l'espèce qui repose ici sur la conservation de points d'eau existants voire le maintien des pelouses.

Plantes d'intérêt patrimonial

CBNC 2009	Romulea revelieri
	Evax rotundata
	Ranunculus revelieri
	Helicodiceros muscivorus
	Gennaria diphylla
	Kickxia cirrhosa
	Isoetes histrix
	Charibdis maritima
	Littorella uniflora
	Ranunculus ophioglossifolius
	Spergularia macrorrhiza
	Matthiola tricuspidata
	Tamarix africana
	Triglochin bulbosum
	L. subsp. laxiflorum
	Asplenium marinum
	Euphorbia peplis
	Pulicaria vulgaris
OEC, L. Sorba 2014	Isoetes velata
	Pulicaria vulgaris
	Kickxia commutata
FSD ZNIEFF	Agrostis pourretii
	Anthoxanthum ovatum
	Atriplex tornabenei
	Iris foetidissima
	Lotus conimbricensis
	Ormenis praecox
	Romulea columnae
	Teucrium marum
	Triglochin bulbosum subsp.
	Laxiflorum (FSD Znieff)

Evax de Corse

Conservatoire du littoral / IG

Gennarie à deux feuilles

Bouba creative Commons

Conservatoire du littoral / E. Bossane

Iris fétide

Porte-queue de Corse.
1055 *Papilio hospiton*
Le porte-queue de Corse, endémique de Corse et de Sardaigne, est un papillon diurne qui se rencontre dans les milieux ouverts où poussent les plantes nourricières des chenilles, du littoral jusqu'à une altitude de 2000 m. Sur le littoral corse, il vit par endroits en populations denses, il est surtout inféodé à la grande férule (*Ferula communis*), une plante peu présente sur le territoire de Campumoru-Senetosa, où le porte-queue n'a été aperçu qu'à quelques reprises, et où il ne semble pas se reproduire. Sa présence sur le site devra être mieux évaluée; sa conservation n'est pas un enjeu ici.

Grand capricorne. 1088 *Cerambix cerdo*
Ce grand coléoptère est commun dans toute la région méditerranéenne et il est très marginalement présent sur le site, où les boisements de chênes verts âgés dont il dépend, sont peu fréquents ou localisés. Cette espèce banale en Méditerranée, figure à l'annexe II de la directive Habitats, principalement parce qu'elle est devenue une grande rareté dans certains pays de l'Union européenne (Royaume Uni notamment) où les peuplements de chênes ont connu une très forte régression depuis des siècles. Dans tout le Sud de l'Europe, la conservation du grand capricorne n'apparait pas comme un enjeu.

Conservatoire du littoral

Banquette de posidonie à la Cala d'Agudda

Herbiers marins

L'herbier de posidonie est le seul habitat naturel marin pris en compte au titre de Natura 2000. Espèce qualifiée de « clé de voûte », la posidonie est une plante à fleur endémique de la Méditerranée. Elle joue un rôle prépondérant dans l'équilibre des écosystèmes côtiers. Gros producteurs d'oxygène, abris pour les jeunes poissons, ressource alimentaire pour les herbivores, les herbiers sont également des amortisseurs de la houle dans les petits fonds. Les feuilles accumulées en couches épaisses sur les plages en automne réduisent le transport du sable par les tempêtes d'hiver. Ces prairies naturelles doivent être protégées des dommages causés par le mouillage répété des ancres et le chalutage, mais aussi contre les rejets polluants en mer qui, en réduisant la transparence de l'eau, affectent les herbiers profonds insuffisamment éclairés.. •

2. La protection des autres habitats naturels et espèces du site

Certains habitats ou espèces présents sur le domaine de Campumoru-Senetosa ne sont pas reconnus d'intérêt communautaire. Cependant, plusieurs de ces habitats ou espèces se caractérisent par leur rareté à l'échelle de la Corse. Ils contribuent à ce titre à l'intérêt des écosystèmes existant sur le site. Suivis et surveillés depuis les premiers documents de gestion mis en place par le Conservatoire du littoral, ces éléments du patrimoine naturel d'intérêt régional ont fait l'objet en 2009 d'un recensement effectué par le Conservatoire national botanique de Corse (flore et habitats) puis plus récemment (habitats) d'une cartographie.

Roselières à Phragmites australis.
Code corine 53.11 : roselière à *Phragmites australis*
Les roselières des arrières plages de Tivedda et Conca sont des lieux de prédilection pour les batraciens, certains invertébrés aquatiques et aussi pour les oiseaux. Ces petites zones hu-

Côté mer…

Conservatoire du littoral / E. Bossane

Pelouses littorales. HABITAT 6420 : PRAIRIES HUMIDES MÉDITERRANÉENNES À GRANDES HERBES (*MOLINIO-HOLOSCHOENION*)
En plusieurs points du bord de mer (Migini, Canuseddu, Salina, Aratesi…), les plates-formes littorales accueillent de grandes pelouses qui connaissent – comme les mares temporaires méditerranéennes – une alternance saisonnière d'humidité et de sécheresse. En hiver, elles sont inondées par de l'eau douce (eaux de pluie et de ruissellement), mais également de l'eau salée (embruns marins et parfois même, lors de grosses tempêtes, eau de mer par débordement). Puis elles s'assèchent fortement en été. Leur composition floristique varie selon les durées et l'intensité de l'inondation et le degré de salinité. Ces chapelets de pelouses littorales ont une grande valeur paysagère et écologique. Leur régression banaliserait les plates-formes, « marqueurs » de l'histoire géologique récente du site, et elle pourrait entraîner la disparition de populations de plantes et d'animaux qui leur sont très attachées. Ces écosystèmes ouverts ont pourtant tendance à se refermer peu à peu, en raison de la lente remontée biologique du maquis. Le phénomène justifie un suivi particulier, car il est aujourd'hui difficile de savoir à quel rythme et jusqu'où la fermeture peut se poursuivre.

mides colonisées par le roseau Phragmites australis présentent également un grand intérêt paysager. Les risques de dégradation, dus surtout au camping sauvage et au passage des véhicules tout-terrain, sont aujourd'hui maîtrisés.

Autres plantes d'intérêt patrimonial.
Le grand site abrite plusieurs plantes d'intérêt patrimonial : outre la plus belle station corse d'iris fétide (*Iris foetidissima*), y poussent notamment l'arum mange-mouche (*Helicodiceros muscivorus*), la doradille marine (*Asplenium marinum*) – une fougère – ou encore la scille maritime *(Charibdis* ex *Drimia maritima)*. Il est nécessaire d'approfondir les connaissances relatives à ces plantes, tant sous l'angle de leur localisation que de l'importance de leurs peuplements sur ce territoire. L'aménagement des cheminements, en évitant les localités les plus vulnérables, peut concourir à ne pas porter atteinte aux populations les plus exposées.

3. L'élargissement du domaine protégé à terre et en mer

Afin de favoriser une gestion intégrée de l'espace naturel, le Conservatoire du littoral et ses partenaires se sont fixés un objectif d'élargissement des périmètres de protection, aussi bien sur terre qu'en mer. L'enjeu n'est pas le même dans un cas et dans l'autre. En ce qui concerne la partie terrestre, il s'agit de conforter le dispositif existant, en mettant en cohérence le territoire protégé par le Conservatoire et celui inclus dans le réseau Natura 2000.
Côté mer, l'ambition est beaucoup plus forte : l'extension des protections au domaine public maritime naturel doit permettre de changer d'échelle, en prenant en compte le littoral comme une entité globale, à fois marine et terrestre,

Conservatoire du littoral / GP Azemar

Canuseddu.

Conservatoire du littoral

Griffe de sorcière. *Carpobrotus edulis*

aussi bien sur les plans physique, paysager, écologique, que du point de vue de l'ouverture aux activités humaines. L'enjeu est aussi de contribuer à la création d'une nouvelle aire marine protégée.

Étendre le périmètre Natura 2000 en partie terrestre. Afin de renforcer la cohérence territoriale de la gestion mise en œuvre sur le grand site, il apparaît souhaitable d'inscrire la totalité de l'espace naturel de Campumoru-Senetosa dans le périmètre de la zone spéciale de conservation Natura 2000. Sont concernés les enclaves de l'Omu et l'Aliva sur la commune de Belvédère Campumoru, ainsi que le domaine d'Alturaja situé sur la commune de Sartène ; contigus aux propriétés du Conservatoire, les terrains d'Alturaja ont été acquis par celui-ci après la création de la zone spéciale de conservation La même logique doit conduire à intégrer dans le périmètre protégé des terrains mitoyens appartenant à des propriétaires privés, lorsque les enjeux de conservation du patrimoine naturel le justifient : c'est le cas des terrains en arrière de la plage de Conca, d'une grande richesse écologique, et d'une partie de la piste qui y conduit.

Étendre le périmètre d'intervention du conservatoire du littoral à terre.
L'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral apparait nécessaire dans les secteurs suivants :
• Au cœur du site, dans l'enclave de Conca (l'existence de ce domaine privé rend plus difficile la gestion – du camping sauvage notamment – et la mise en place d'aménagements) ;
• Au Sud, de la Cala de Tivedda jusqu'à la Cala di Barcaghju (afin de pouvoir réaliser une véritable porte d'entrée du site par le Sud pour le public venant de Tizzà).
Les acquisitions seront alors réalisées progressivement.

Élargir la compétence du Conservatoire à l'espace maritime. Dans le cadre de sa stratégie nationale d'élargissement de son champ d'action au domaine public maritime naturel, le Conservatoire du littoral a inscrit dans ses objectifs l'attribution du DPM qui prolonge le domaine de Campumoru-Senetosa. Le nouveau champ d'intervention potentielle correspond au milieu marin compris entre la côte et la ligne bathymétrique des 50 mètres. Afin d'assurer une cohérence au site, il est nécessaire d'intégrer cette interface maritime entre la frange littorale et la pleine mer, qui représente également un patrimoine naturel à protéger et des usages à réguler dans une optique de gestion globale.
L'attribution du DPM au Conservatoire pour une intervention élargie au droit des sites et sur les plages sensibles, nécessite l'acquisition de nouvelles compétences, tant pour le Conservatoire que pour ses partenaires gestionnaires. La demande d'affectation implique ainsi le transfert de prérogatives sur les mouillages, les occupations temporaires, la réglementation des usages du plan d'eau, exercées auparavant par d'autres acteurs.

A. Kok Wikimedia commons

Groupe de corbs en pleine eau.

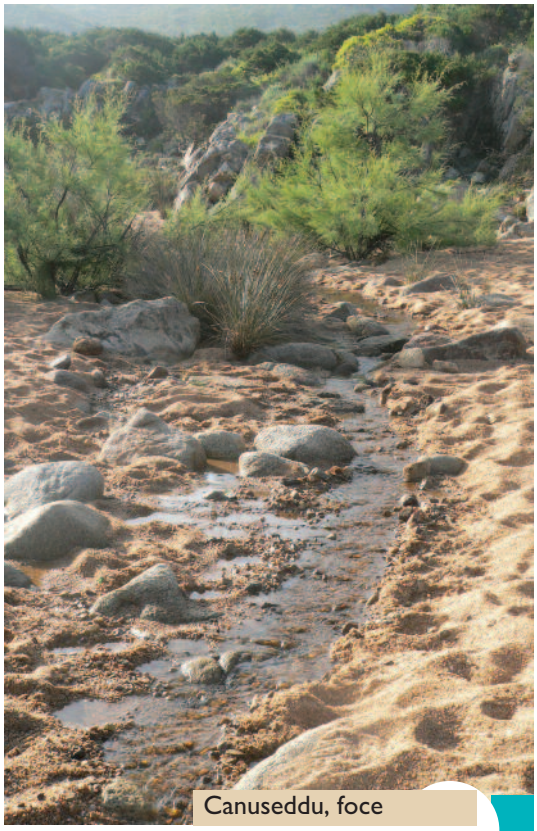

Conservatoire du littoral / GP Azemar

Canuseddu, foce

Dans la même perspective de gestion globale du site et du patrimoine naturel, les synergies avec la démarche Natura 2000 mer et avec la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio doivent être développées. C'est l'une des conditions pour garantir une protection durable des espèces et habitats d'intérêt communautaire localisés en mer et sur les plages.

Améliorer la connaissance des milieux marins au droit du site. L'extension de la démarche de protection et de gestion au domaine public maritime suppose un approfondissement de la connaissance des écosystèmes, usages et enjeux propres à cet espace naturel. À titre d'exemple, l'impact local de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, pratiquement mitoyenne de la façade maritime de Campumoru-Senetosa au sud, n'a pas été étudié. Préalablement à l'ouverture d'une réflexion pour associer les usagers du DPM à sa gouvernance, et enfin de mieux le protéger, il est indispensable de compléter des études[29] sur les milieux naturels marins et supra-littoraux, leurs dynamiques écologiques, les menaces et les modes d'exploitation dont ils font l'objet.

29. Un travail récent présente un inventaire et une cartographie des habitats sur site Natura 2000 marin : Chéry A., Jousseaume M., Michel L., 2012. Inventaires biologiques et analyse écologique des habitats marins patrimoniaux. Sites Natura 2000 en mer du Lot Corse Extrême Sud. Volet V : Site Natura 2000 FR9402016 – Pointe de Senetosa et Prolongements. Rapport : Stareso – EVEMar – Sintinelle/Agence des Aires Marines Protégées – 115 pages. Consultable à la délégation Corse du Cdl.

Phare de Senetosa

Wikimedia-myrabella

4. Le contrôle ou l'élimination des espèces indésirables

Il existe sur le site des espèces dont la présence sur place n'est pas spontanée, soit qu'il s'agisse d'animaux domestiques retournés à l'état sauvage, soit de plantes ornementales envahissantes.

Les vaches errantes. Des vaches dites marronnes, retournées à l'état sauvage, fréquentent le site. Au nombre d'une centaine, ces animaux sans propriétaires, issus d'anciens troupeaux domestiques, parcourent le territoire sans contrôle, ni clôtures. Avec les sangliers, ils contribuent sans doute à maintenir ouvertes les pelouses qu'ils pâturent, mais leur divagation pose des problèmes de sécurité pour les usagers du site et les habitants (et jardins) des villages environnants ; en outre la proximité de ces animaux ne faisant l'objet d'aucun contrôle vétérinaire avec du bétail est contre indiquée du point de vue sanitaire.
Il conviendrait d'éliminer ces animaux pour les raisons évoquées ci-dessus. Une telle action se heurte cependant à de nombreuses difficultés pratiques, sociologiques et juridiques ; elle n'a jamais été réussie jusqu'à ce jour en Corse.

Les plantes invasives. Sur le site la principale plante exogène invasive répertoriée actuellement est la griffe de sorcières *Carpobrotus edulis*. Cette plante « échappée de jardins » est très appréciée pour sa capacité à couvrir le sol dans les conditions les plus ingrates et également pour l'esthétique de ses fleurs. Elle est présente sur le littoral, dans les zones rocheuses et sur les plateformes littorales. Elle est capable de recouvrir d'importantes surfaces entrainant la disparition de la végétation indigène, l'appauvrissement des communautés végétales et la modification de la composition chimique des sols.
Des campagnes d'arrachage importantes ont déjà été menées pour contenir son extension. L'envahissement par la griffe de sorcière ne semble pas avoir atteint ici de caractère irréversible et il est possible de viser son éradication par une surveillance et des actions continues.

30. 1) Padulaccia (env 400 ha), plateau limité au Sud par la Pta Mucchiu Biancu, au Nord par le ravin de Cacciatora et à l'Ouest par le Vallon du Vangone d'Auccia. 2) Pta d'Eccica (90-100 ha) zones rocheuses.

pourraient être environ 400 ha sur le plateau de Padulaccia et 100 ha sur la Punta d'Eccica[30], l'action principale de gestion sera donc la non-intervention et consistera à :

• S'interdire toute intervention volontaire susceptible d'engendrer perturbation et/ou fréquentation (pas d'ouverture de sentier, ni d'aménagement sauf à titre conservatoire…) ;

S. Panzet

Danse nuptiale de couleuvres vertes et jaunes

5. La préservation des dynamiques naturelles

La grande taille de ce site permet de raisonner en, terme de zonage attribuant une vocation prioritaire à chaque secteur.

• Vocation d'accueil du public : Pte de la tour de Campumoru (forte), sentier littoral et phare de Senetosa (moyenne), boucles de Manna Mulina et de Conca (faible) ;

• vocation agropastorale : Vallée de Conca ;

• vocation « cœur de nature » : Padulaccia et Punta d'Eccica.

Dans l'esprit des réserves biologiques intégrales (qui ne s'appliquent qu'aux forêts relevant du régime forestier ; L.141-1 code Forestier), il s'agit de définir des zones assez grandes à l'intérieur desquelles il sera laissé libre cours à la dynamique spontanée des habitats, à leur naturalité et à la biodiversité associée.

Après avoir délimité les zones concernées, qui

• Ne pas inciter le public à circuler dans ces zones ; notamment en n'y étendant pas le réseau de sentiers ;

• Favoriser les études scientifiques pour la connaissance du fonctionnement spontané des écosystèmes de ces « laboratoires de nature ».

Habitats naturels concernés :

N°3170 Mares temporaires méditerranéennes (habitat prioritaire)

N°5320 Formations à euphorbes

N°5210 Matorral arborescent à *Juniperus phoenicea*

Même si elle ne fait pas l'objet d'une fiche action, cette non-intervention assumée sur une partie du territoire devra être évaluée périodiquement en même temps que les autres acions de ce document.•

2

Inventorier et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel

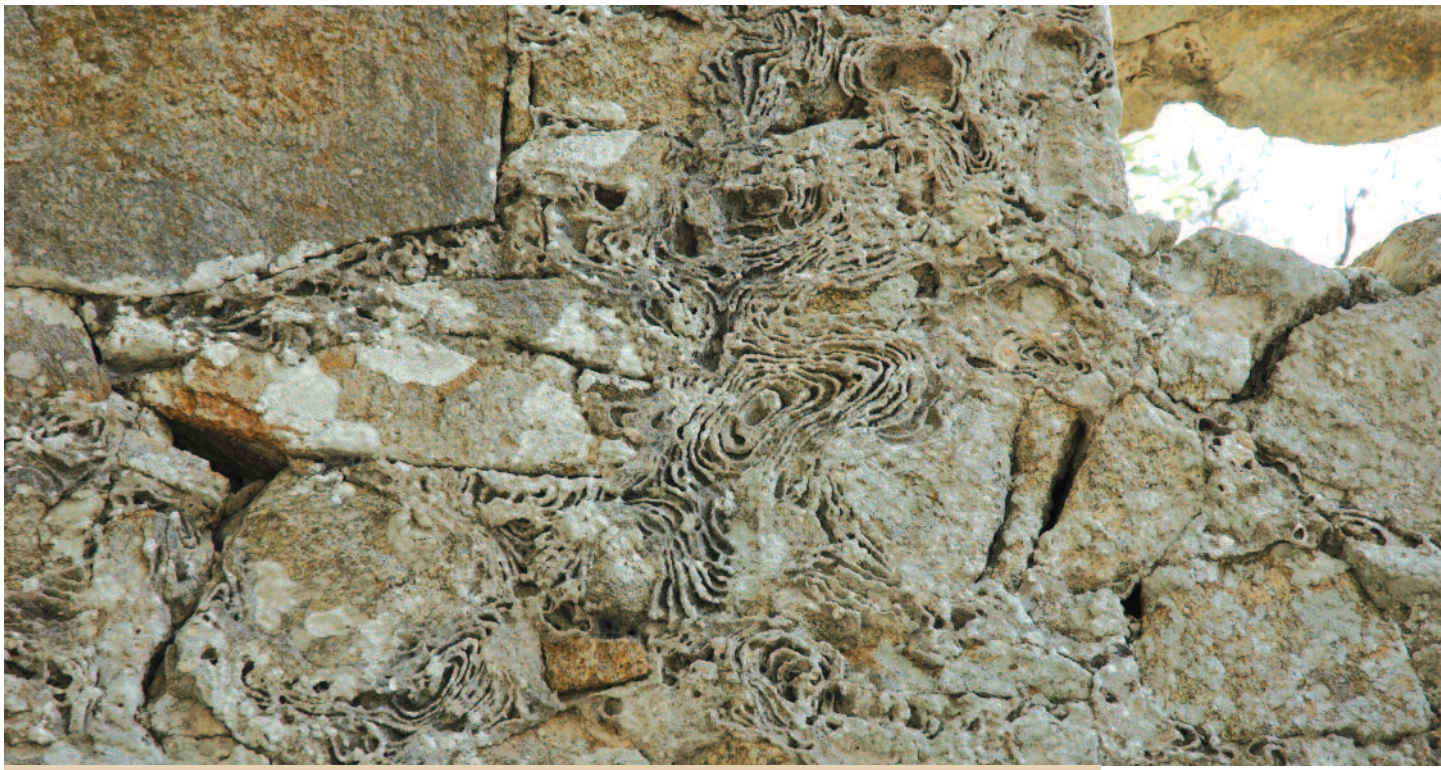

Campumoru, l'enceinte : détail de l'appareillage et du travail de la chaux.

1. L'empreinte humaine

Le territoire de Campumoru-Senetosa qui paraît aujourd'hui vide et sauvage n'a cessé que récemment – à l'échelle historique – d'être habité par l'homme. On ne sait s'il a été occupé de façon continue depuis la préhistoire jusqu'au milieu du XX^{e} siècle.
Très ancienne, la présence humaine dans la région a été inégale selon les périodes. Du néolithique à la fin du XVIII^{e} siècle, elle s'est surtout concentrée sur les plateaux et les collines de l'arrière-pays. Au siècle suivant, et jusqu'au lendemain de la Première guerre mondiale, l'augmentation de la population s'est traduite par une mise en valeur intensive du territoire jusqu'au littoral. Avec l'exode rural, l'activité agropastorale plusieurs fois millénaire a régressé tout au long du siècle dernier, pour quasiment disparaître, le développement du tourisme à partir des années 1960 conduisant à un changement d'usage de l'espace qui a pris une fonction patrimoniale et récréative.

De l'Âge de Bronze au Moyen Âge.
Le Sartenais recèle une partie significative des vestiges préhistoriques recensés en Corse. L'homme, arrivé dans l'île il y a au moins 9000 ans, a laissé ici de spectaculaires témoignages d'une civilisation remontant aux deux derniers millénaires avant notre ère (néolithique moyen). Les populations de l'Âge du Bronze avaient installé leurs habitats défensifs sur des buttes ou des plateaux dominant les plaines côtières et les vallées. Sur plusieurs sites très proches du domaine du Conservatoire – à Grossa, Alò Bisugè en haut de la vallée de Conca, Capu di Logu au-dessus de Belvédère, Cauria, Palaghju

Parmi les grandes familles de la Terre ses Seigneurs, les Durazzo-Fozzani se voient attribuer en 1716 le commandement de la tour de Campumoru, asseyant leur puissance économique sur le pouvoir militaire.

près de Tizzà – on peut voir les vestiges de leurs établissements fortifiés (torre et casteddi), avec leurs murs d'enceinte cyclopéens, ou de spectaculaires alignements de menhirs.
Dans l'Antiquité et les premiers siècle de l'ère chrétienne, les implantations se sont développées sur le bord de mer et dans l'arrière-pays immédiat, reliées les unes aux autres par un réseau dense de voies de communication. Campumoru, nommé Porto-Elice à l'époque romaine, et Tizzà étaient déjà les localités principales. Au XII[e] siècle, les territoires de Campumoru et de Senetosa appartenaient à la pieve* de Sartène. Enclavée dans cette dernière, le petite pieve de Bisugè, correspondant à peu près à la vallée de Conca, comptait, en 1460, plus de mille foyers. Les terres étaient alors consacrées à la culture céréalière extensive et à l'élevage.

La Terre des Seigneurs

La pieve a été désertée aux XV[e] et XVI[e] siècles, la malaria et l'insécurité créée par les incursions répétées des pirates barbaresques poussant les populations à gagner les montagnes. Les grandes familles de notables de Sartène et de Fozzano ont alors pris possession des terres abandonnées. Outre la propriété foncière, ces seigneurs locaux, les signore (par abréviation les sgiò) se sont vu confier par Gênes la défense de la région : cela leur a donné la responsabilité de l'entretien et de l'armement des tours littorales construites à partir du XVI[e] siècle pour assurer la sécurité des régions côtières.
Les familles de bergers et de cultivateurs de l'intérieur du Sartenais, du Taravu et du Cuscione, sont bientôt revenues s'installer à Belvédère, Bilia ou Grossa. Mais ce fut pour exploiter les terres à la journée pour le compte des grands propriétaires. À la fin du XVIII[e], sur le territoire de Campumoru-Senetosa, on cultivait les céréales à grande échelle en pratiquant l'écobuage (debbiu) pour démaquiser. Les troupeaux en libre parcours retrouvaient le soir leur enclos. De juin à septembre, c'était la transhumance vers les pâturages des montagnes. Jusqu'au début du XX[e] siècle, le domaine a été ainsi ensemencé et pâturé jusqu'à l'extrême bord de la mer. La sédentarisation des populations des montagnes se traduit par une mise en valeur maximale de l'espace (à la fin du XIX[e] siècle, 88 % du territoire de Campumoru et 84 % de celui de Senetosa sont cultivés). Cependant, les structures sociales et foncières n'ont guère évolué : lorsqu'en 1854, Belvédère Campumoru, s'émancipant de la tutelle montagnarde, est devenue une commune de plein

** Entité administrative de l'époque pisane, sous-division du diocèse.*

exercice, le sol appartenait encore aux descendants des sgiò.
Bergers et laboureurs étaient admis à travailler les terres jouxtant la mer et non pas à les posséder. Comme celle de Sartène, la commune de Campumoru ne possédait pas de biens communaux – hormis le sable des dunes sur lesquels les paysans sédentarisés ont construit leurs maisons.
Toute cette économie agropastorale a périclité au cours du XX^{e} siècle, de même que la petite industrie de production de charbon de bois de maquis exporté depuis Campumoru.
Au début des années 1950 ne subsistait qu'une maigre activité d'élevage, avec quatre bergeries occupées en permanence (A Sarra, Poggio, Padulaccia, Caramusaja).

2. La réhabilitation des lieux de mémoires

L'identité culturelle et sociale de la région s'est forgée au fil de cette longue histoire, devenue plus familière grâce aux études documentaires, collectes et inventaires réalisés sur le terrain avec l'aide d'historiens et d'ethnologues. La volonté de préserver le patrimoine culturel est en effet un principe constant de la politique de gestion : non pas pour favoriser un repli sur le passé, mais pour donner tout son sens à une mise en valeur qui fait appel à la mémoire vivante.
Parce qu'elles permettent de réactiver cette mémoire et de mieux comprendre comment s'est construit le paysage actuel, les traces matérielles des anciennes activités humaines retrouvées sur les sites protégés méritent d'êtres inventoriées, sauvegardées et mises en valeur. C'est pourquoi, depuis l'origine, la réhabilitation des monuments et bâtiments présentant un intérêt historique, architectural ou culturel, et qui participent en tant que tels à l'identité du lieu, est l'un des axes majeurs de la politique de gestion patrimoniale conduite sur le domaine de Campumoru-Senetosa. Au moment des premières acquisitions, le patrimoine bâti témoignant de l'histoire locale (les tours génoises, les édifices religieux…) ou de l'ancienne vie rurale (bergeries, fontaines, aires à blé…), était pour l'essentiel à l'abandon et risquait de disparaître à terme. Les travaux de restauration ont sauvé de l'oubli ces lieux de mémoire et, pour une partie d'entre eux, ont permis de leur redonner une seconde vie en leur attribuant une nouvelle vocation.
La démarche conservatoire ne s'est pas limi-

C'est autour de 1850 qu'est construite, à Cala di Conca, la « Casa d'Ana » où les blés récoltés à Senetosa et dans la vallée de Conca sont entreposés puis expédiés par bateau vers Ajaccio.

Conservatoire du littoral / IG

« Quel que soit le charme des lézards et des embruns, il n'est pas sûr que ce soit seulement un paysage naturel qui soit aujourd'hui mis à l'abri. D'abord parce que ce paysage est avant tout social. Qu'il contient et qu'il rappelle, comme beaucoup de paysages méditerranéens, la mémoire d'une complicité obligée entre nature et culture. » F. Antomarchi In : *De Campumoru à Senetosa, des hommes dans le jardin du vent, édit. Elisa.*

tée à l'héritage matériel. Elle s'est étendue à la collecte et à l'interprétation du patrimoine culturel immatériel, la mémoire écrite et orale qui relie les hommes à leur territoire comme aux générations qui les y ont précédés. Cette dimension immatérielle donne sa profondeur au geste de restauration : il s'agit de « faire parler » les pierres et les paysages au travers de l'histoire des hommes. Comme nous le verrons plus loin, les principaux aménagements réalisés sur le site (interprétation de la tour de Campumoru, boucles des sentiers d'identité…) l'ont été dans cet esprit.
C'est aussi dans cette perspective que devra se poursuivre le travail de collecte et d'interprétation du patrimoine immatériel.

3. Les priorités d'action

1. La protection et la valorisation des monuments « emblématiques »

Les tours de Campumoru et de Senetosa.

L'une des priorités de l'action du conservatoire a été la sauvegarde des monuments les plus emblématiques de l'histoire du site et de la microrégion : les tours génoises de Campumoru et de Senetosa qui bornent le domaine au nord et au sud.
Dressée au sommet d'une pointe rocheuse dominant la baie et le village qui lui ont donné son nom, la tour de Campumoru, point de départ du sentier du littoral, offre un panorama impressionnant sur le golfe de Valincu, les sommets lointains de l'Incudine et, vers le sud, le début de la côte sauvage. Lors de sa construction en 1585-1586, cet édifice a été le premier élément d'un système de surveillance et de protection des « Mers de Figari », nom donné alors au détroit séparant Corse et Sardaigne. Sur les côtes du Sartenais, seront édifiées trois autres fortifications : les tours de Senetosa, de Roccapina et le fortin de Tizzà. La tour de Campumoru se distingue des autres tours construites sous l'autorité de Gênes, par ses dimensions imposantes (d'un diamètre de 15 mètres, c'est la plus massive de Corse) et son architecture. Avec son enceinte en étoile et ses baies canonnières, elle a été conçue comme une petite citadelle fortifiée dont l'importance stratégique dépassait un simple rôle de surveillance. La restauration, dès 1989-90, de cette place forte inscrite à l'inventaire des monuments historiques, a constitué pour le Conservatoire du littoral une première : jusqu'alors, l'établissement public n'avait jamais engagé de moyens aussi importants pour la réhabilitation du patrimoine bâti sur l'un de ses domaines. Au-delà d'une perspective conservatoire, ces travaux, complétés par l'aménagement des abords, ont permis d'ouvrir au grand public l'accès à l'édifice, que son état de dégradation rendait dangereux. Cette opération à forte visibilité a contribué à consolider le consensus local en faveur de la gestion patrimoniale menée sur le grand site.

Enjeu 2

Inventorier et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel

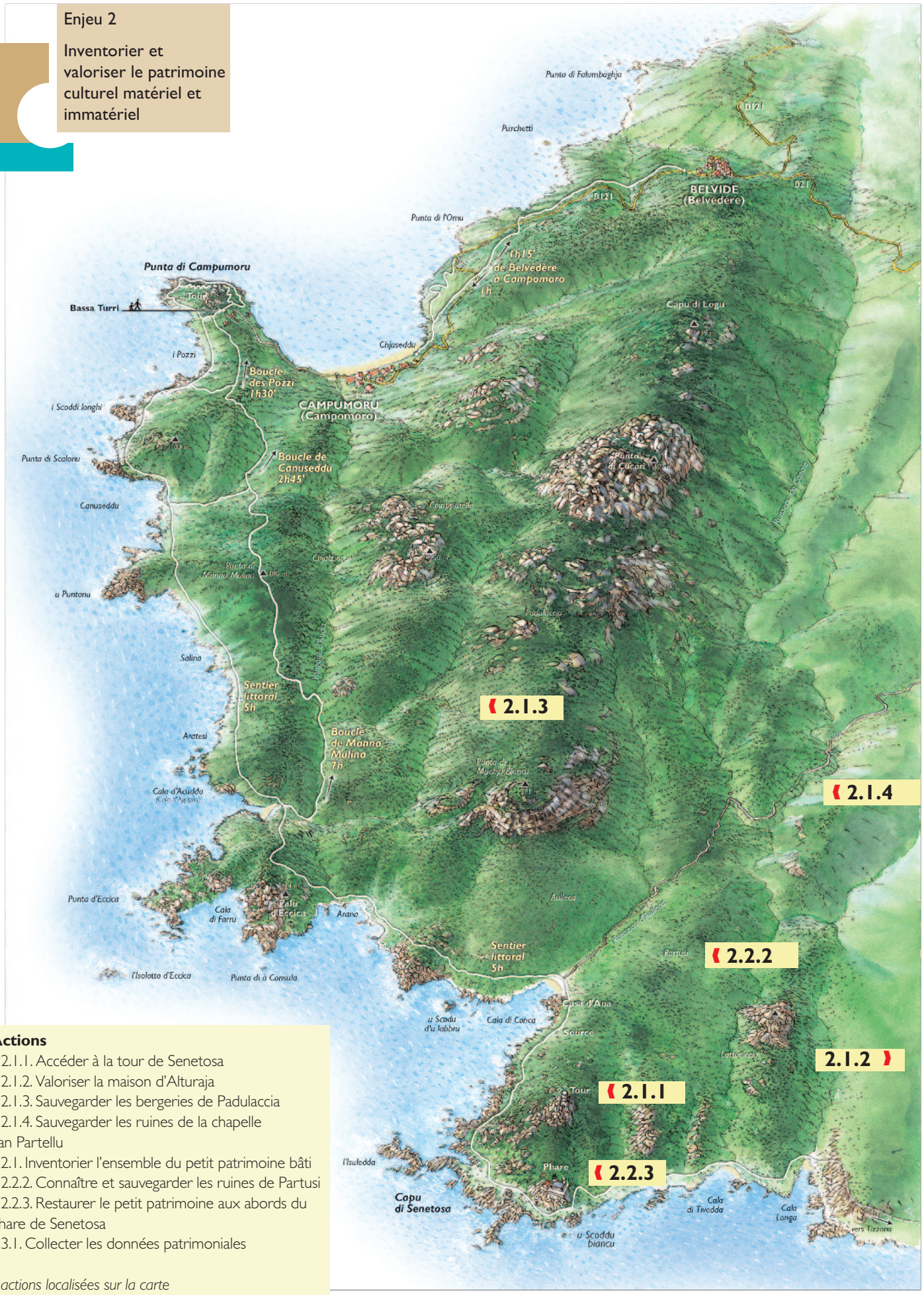

Actions

- 2.1.1. Accéder à la tour de Senetosa
- 2.1.2. Valoriser la maison d'Alturaja
- 2.1.3. Sauvegarder les bergeries de Padulaccia
- 2.1.4. Sauvegarder les ruines de la chapelle San Partellu

2.2.1. Inventorier l'ensemble du petit patrimoine bâti

- 2.2.2. Connaître et sauvegarder les ruines de Partusi
- 2.2.3. Restaurer le petit patrimoine aux abords du phare de Senetosa

2.3.1. Collecter les données patrimoniales

actions localisées sur la carte

Restauration de la tour avant/après : la tour de Senetosa menaçait ruine lorsqu'à la fin des années 1980 le Conservatoire du littoral a réalisé des travaux de sauvegarde.

Conservatoire du littoral

Plus décentrée et plus difficile d'accès, la tour de Senetosa, érigée en haut du cap du même nom, ouvre un autre point de vue remarquable sur le sud du littoral sartenais. Cette « tour difficile » a été construite tardivement en 1609-1610, conjointement à celle de Roccapina. Après des siècles d'abandon, elle a fait l'objet d'une restauration au début des années 1990 ayant permis de rendre accessible le bâtiment (via une échelle métallique ancrée dans la maçonnerie) et de sécuriser la terrasse sommitale. Une prochaine intervention permettra de faciliter l'accès à l'intérieur de la tour, en remplaçant l'échelle par un escalier. Grâce à l'ouverture de sentiers balisés, les visiteurs peuvent aujourd'hui cheminer facilement jusqu'à cette « sentinelle de la mer » qui semble poursuivre sa mission séculaire de surveillance de la côte sauvage.

Le phare de Senetosa. Dressé à l'avant du cap du même nom, en contrebas de la tour génoise, le phare de Senetosa, construit en 1889, restait jusqu'il y a peu le dernier point d'occupation humaine permanente sur le rivage de l'espace naturel. Il s'agissait de l'un des derniers phares à terre en France à n'avoir pas été entièrement automatisé. C'est chose faite depuis 2007, ce qui a conduit au départ des deux gardiens encore en service, et permis de transférer les droits d'usage du site au Conservatoire du littoral. Les bâtiments et les parcelles de terrain sur lesquelles ils sont bâtis ont été définitivement affectés au Conservatoire en 2011.

Cette affectation publique écarte l'hypothèse d'une privatisation et s'avère particulièrement stratégique pour garantir la cohérence à long terme du grand site protégé. Un programme d'intervention a été lancé pour maintenir en bon état de conservation ce monument, exceptionnel par sa situation comme par sa structure architecturale en forme de petit « château fort ».

Conservatoire du littoral

Le phare de Senetosa, unique en son genre, s'élève à 54 mètres au-dessus de la mer. Il comporte deux tourelles jumelles accolées à un bâtiment rectangulaire, le tout protégé par un mur d'enceinte. L'accès se fait soit à pied par le sentier littoral, soit par mer, via un débarcadère aménagé au pied du bâtiment.

Après de premiers travaux de nettoyage et de dépollution, un important chantier de restauration a été mené à bien pour l'aménager en refuge de randonnée sur le sentier littoral. Le bâtiment est entièrement autonome pour l'énergie et les ressources en eau.

La chapelle San Partellu

Beaucoup moins bien conservée que l'église San Giovanni Battista, la chapelle romane San Partellu remonte comme sa voisine à la période de la Corse pisane (XIe siècle). Il ne reste aujourd'hui de l'édifice que les bases des murs, appareillés en dalles de granite bien taillées, dessinant le plan de la nef. Au milieu des ruines s'est développé un olivier majestueux qui met en péril ces derniers éléments d'architecture. •

2. La sauvegarde du patrimoine bâti rural

Une trame de bergeries et de bâtiments de pierres sèches à usage agricole, reliés les uns aux autres par les fils d'innombrables sentiers, maillait autrefois le territoire. De manière générale, la pérennité de ces témoignages du passé agropastoral était menacée par leur état d'abandon. Les constructions ou groupes de constructions les plus significatifs ont fait l'objet de programmes de restauration, débouchant pour plusieurs sites sur une valorisation, à travers leur ouverture mesurée à l'accueil de certains publics.

Les bergeries de Padulaccia, implantées sur un plateau à l'écart du réseau de sentiers, n'étaient plus visitées que par les vaches errantes et les chasseurs. Il n'est pas prévu d'ouvrir un itinéraire pédestre pour desservir le site. Située à l'extrémité de la grande boucle des chemins de Senetosa, la bergerie de Conca, ainsi que son four à pain, ont été rénovés par le Conservatoire. L'intérieur du bâtiment a reçu un aménagement rudimentaire, afin d'accueillir les équipes de gardes dans le cadre de leurs missions. Occasionnellement, le lieu peut servir de halte pour les socioprofessionnels qui organisent des randonnées équestres par étapes.

La maison d'Alturaja, située dans la vallée de Conca, a été longtemps utilisée par les éleveurs. Puis, cette bâtisse isolée, accessible par une piste en mauvais état, a été laissée inoccupée, ce qui a conduit à la dégradation du bâtiment et de ses abords. Après l'acquisition des terrains par le Conservatoire en 2004, les épaves de voitures et de caravanes qui encombraient le site ont été évacuées. Un projet de réhabilitation de la maison est envisagé en vue de sauvegarder l'édifice et le four à pain a été restauré récemment par les gardes du syndicat ELISA.

A. Gauthier

Depuis le phare, il faut grimper quelques minutes sur un chemin raide pour gagner la tour de Senetosa. Contrairement à celle de Campumoru, posée sur son assise de maquis vert, la vigie se confond avec la roche dans laquelle est elle ancrée. Depuis la tour un sentier suit la ligne de crête pour rejoindre les bergeries de Partusi.

Le « petit patrimoine » diffus

Anciennes terrasses culturales, murs de pierres sèches, fontaines, aires à blé, fours à pain, charbonnières…, ces humbles vestiges d'un temps pas si lointain ont déjà été en grande partie recensés. Certains d'entre eux, en particulier le long des sentiers ouverts au public, ont été discrètement valorisés. Le travail d'inventaire exhaustif de ce petit patrimoine rural diffus est à poursuivre, au-delà des éléments déjà identifiés. L'objectif n'est pas la réhabilitation systématique. Il s'agit plutôt de mettre en relief, au fil des cheminements, des éléments exemplaires permettant aux visiteurs de mieux comprendre la vie des hommes et des femmes qui vivaient sur ce territoire.

Ce patrimoine soustrait aux regards par la couverture de maquis reste encore partiellement à découvrir en dehors des itinéraires balisés,. Certains «anciens», chasseurs ou éleveurs, possèdent encore la mémoire de ces lieux et une démarche conservatoire passe par le recueil de cette mémoire.

F. Watel

Les « bergeries » troglodytes de Partusi

Sur la grande boucle pédestre de Senetosa, le sentier mène aux «bergeries» de Partusi : en fait, des oriu, abris troglodytes aménagés par les bergers dans deux grands tafoni fermés par un simple appareil de granite. Tout près de ces abris, on peut voir des vestiges bâtis d'origine et de destination inconnues. Il ne s'agit plus aujourd'hui que d'arases d'enclos ou de bâtiments. Des travaux de consolidation légers (stabilisation des ruines) et de traitement de la végétation ont été effectués en 2010 dans l'attente d'une éventuelle valorisation. •

Fontaine de Pozzu

Conservatoire du littoral / IG

Lorsque le site était intensément exploité, il était vital de bien gérer les ressources en eau. De nombreuses fontaines, comme ici celle de Pozzu, maillaient le territoire. Plusieurs ont été retrouvées et restaurées, d'autres sommeillent encore sous le maquis.

3 La collecte du patrimoine immatériel.

Certaines périodes de l'histoire micro-régionale sont désormais bien connues. C'est notamment le cas des XVI^e^ et XVII^e^ siècles – l'époque de la Corse génoise, celle de la construction des tours. La connaissance acquise sur cette époque a été enrichie par les recherches de l'historien Antoine-Marie Graziani portant sur la tour de Campumoru (Les bâtisseurs de la tour de Campomoru[31]). L'état des connaissances acquises grâce aux fouilles sur le terrain, grâce à la collecte et à l'interprétation de documents demeure plus lacunaire pour d'autres périodes historiques : l'Antiquité, la préhistoire, le Moyen Âge, et aussi, paradoxalement, les proches XIX^e^ et XX^e^ siècles, marqués par l'apogée puis le déclin de l'économie agropastorale.

Toute une part de cette histoire récente n'est conservée ni dans les pierres ni dans les archives, mais dans le souvenir des anciens. Avec la disparition progressive des acteurs, ce sont en même temps des savoirs, des savoir-faire, des traditions, une mémoire des lieux et des usages qui risque de s'effacer définitivement. La toponymie locale fournit un bon exemple : les cartes restituent mal la dénomination des lieux-dits, alors que les gens de mer ou les bergers continuent d'utiliser des noms locaux, transmis depuis des générations, qui racontent à leur façon l'histoire des hommes et de leurs rapports avec le milieu naturel. Des enquêtes ont permis de retrouver une partie de ce lexique, et celui-ci revit aujourd'hui sur le site à travers la signalétique des sentiers, les documents d'information ou les ouvrages consacrés au grand site.

Une étude sur la toponymie marine et littorale, réalisée en 2000 à la demande du Conservatoire par l'association A Barcella, a fixé par écrit une partie de cette tradition orale dont les pêcheurs sont dépositaires. En revanche, la toponymie « terrestre » reste à explorer plus en détail. De manière plus générale, la connaissance actuelle du site, de son histoire et de ses usages, est à compléter par des enquêtes à caractère ethnographique axées sur la collecte de la mémoire orale et des savoirs du quotidien. •

Four à pain d'Alturaja.

Conservatoire du littoral

Aire à blé

Conservatoire du littoral

Maison agricole d'Alturaja.

Conservatoire du littoral

3

L'accueil du public pour une découverte sensible du territoire

Conservatoire du littoral / E. Bossane

Sur les pelouses littorales, le sentier chemine parmi les genévriers...

1. La réappropriation d'un bien commun

En Corse, la question foncière n'a jamais cessé d'être au cœur de l'histoire et de la mémoire populaire. Le refus de l'accaparement des *piaghje* (les basses terres littorales), jadis terres collectives, explique sans doute le préjugé favorable dont a bénéficié ici une forme de protection qui conduit à reconnaître comme « biens communs » des bords de mer menacés de privatisation. Le régime de grande propriété, sans équivalent ailleurs dans l'île, a limité le morcellement des droits du sol et facilité leur transmission, lorsque les héritiers des sgiò ont cédé au Conservatoire une grande partie des domaines littoraux, inexploités depuis des décennies, et que les collectivités locales avaient décidé de rendre inconstructibles.

Pour ses habitants d'hier, le pays de Campumoru-Senetosa constituait un espace familier, maîtrisé, maillé par un réseau de chemins par endroits très dense et très fréquenté (en particulier autour de la vallée agricole de Conca) qui reliait les bergeries entre elles et celles-ci aux villages. La nature ayant repris ses droits, la mémoire même de la plupart des tracés s'est perdue, fermant du même coup les accès terrestres au domaine. La création de nouveaux cheminements était dès lors l'une des conditions d'une réappropriation sociale de l'espace : l'aménagement progressif d'un ensemble de parcours de randonnée et de découverte patrimoniale, pour partie accessibles à la ran-

donnée équestre, permet aujourd'hui de convier les visiteurs à une exploration sensible du territoire, à travers un éventail de propositions accessibles à tous les publics.
Plus largement, il convenait d'organiser l'accueil du public tout en minimisant son impact sur l'espace naturel. La fréquentation du site doit rester compatible avec la protection des milieux et des paysages. Toutes les activités nuisibles à l'environnement, à la tranquillité des lieux ou gênantes pour les autres usagers sont évidemment proscrites. Mais l'objectif consiste avant tout à encourager la diffusion des « bonnes pratiques », en favorisant une prise de conscience de la valeur écologique et culturelle du grand site. Qu'il s'agisse des points d'étape aménagés dans d'anciennes bergeries à proximité des sentiers, ou des « pôles d'accueil et d'interprétation » créés à Campumoru et à Senetosa, les aménagements ouverts au public sont conçus dans cet esprit. Ils répondent à une exigence de meilleure intégration possible dans leur environnement, en même temps qu'à une visée « pédagogique » à laquelle contribuent également les documents d'information édités à l'intention des visiteurs.

2 Les priorités d'action

1. Les chemins de randonnée et de découverte patrimoniale

Ce volet de la politique d'aménagement du grand site a fait l'objet d'un important programme d'investissements afin de créer de toutes pièces un réseau d'itinéraires de petite ou moyenne randonnée qui irriguent une partie du domaine. En vingt ans, une cinquantaine de kilomètres de chemins balisés ont été ouverts, du nord au sud du territoire. Les parcours offrent des possibilités de promenades adaptées à la diversité des visiteurs et de leur attentes : ceux qui souhaitent s'isoler dans une nature « sauvage et intacte », comme ceux qui recherchent un lieu de promenade familiale ; ceux qui veulent se promener librement, comme ceux qui désirent être accompagnés dans leur découverte du site.
Par ailleurs, si le réseau de sentiers de Campumoru-Senetosa est conçu pour un usage essentiellement pédestre, des cavaliers le fréquentent de façon plus ou moins régulière. Dans les passages problématiques, des aménagements spécifiques ont été étudiés et réalisés en liaison avec les socioprofessionnels de la randonnée équestre, afin de faciliter le passage des chevaux et/ou leur cohabitation avec les piétons. À chaque fois que la topographie le permet, les itinéraires équestres et pédestres ont été dissociés.

Conservatoire du littoral / GP Azemar

... et franchit les pointes rocheuses.

Le réseau des sentiers

Le chemin de Belvédère à Campumoru. La réouverture du chemin communal reliant le hameau perché de Belvédère à la marine de Campumoru, surplombant sur une partie du parcours les eaux du golfe de Valincu, a réhabilité une voie de communication traditionnelle autrefois très fréquentée. Ce chemin bordé de pierres sèches a fait l'objet de travaux de réaménagement dans les années 1990 (temps de parcours pédestre : 1h à 1h 15).

Les sentiers de la pointe de Campumoru. Achevé en 1996, le chemin d'accès à la tour

Conservatoire du littoral

Le sentier traverse la pelouse de Canuseddu (à gauche) puis franchit le muret rénové (à droite) pour filer vers U Puntonu.

Conservatoire du littoral

a été traité en sentier d'interprétation (voir ci-dessous : le pôle d'accueil de la tour de Campumoru). Il s'insère dans un ensemble comprenant également deux boucles pédestres qui font le tour de la presqu'île de Campumoru, au départ de la tour : Le sentier de Punta Bianca (boucle Est, 1h) ; et le sentier des Pozzi (boucle Ouest, 45'), ce dernier rejoignant le grand sentier du littoral.

Les boucles des « chemins d'identité ». Au départ de Campumoru, trois boucles concentriques de longueur croissante ouvertes au début des années 2000 permettent aux visiteurs d'aller découvrir les paysages de la frange littorale du domaine, avec des incursions sur ou derrière les premières crêtes de l'intérieur : **la boucle des Pozzi** (1h30), la **boucle de Canuseddu** (2h45) et la boucle de **Manna Mulina** (5h). Un autre parcours a été ouvert en 2007 dans le secteur de Senetosa : en forme de « 8 », l**a double boucle de Conca-Senetosa** dessert plusieurs points d'intérêt majeurs (plage de Conca, phare et tour de Senetosa, bergeries de Partusi, bergerie de Conca), pour un temps de parcours allant de 1h30 h à 3 h selon les options. Contrairement aux autres boucles, l'accès n'est pas direct, puisqu'il faut d'abord rejoindre Conca ou le cap de Senetosa.

Le sentier du littoral. Ce grand sentier de bord de mer qui chemine de pelouses littorales en chaos rocheux, a été ouvert au public et entièrement balisé depuis 1999 entre la tour de Campumoru et la Cala di Tivedda au sud de Senetosa (5 h). Certains tronçons de ce parcours s'insèrent dans le tracé des boucles. Le sentier a été plus récemment prolongé au sud, entre Tivedda et Murta Spana ; il emprunte ensuite une piste existante pour rejoindre le hameau de Tizzà. La servitude littorale y a été officiellement instaurée de Campomoro à Barcaghju, matérialisant le droit de chaque citoyen à pouvoir longer librement le rivage. Le tronçon entre Tivedda et Murta Spana, inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR) de Corse-du-Sud, a fait l'objet d'un aménagement préliminaire en 2011, ce qui crée une liaison piétonne continue entre les deux pôles urbanisés de Tizzà et de Campumoru.
Le sentier de bord de mer matérialise la servitude littorale. Il a vocation à être prolongé à terme sur toute la façade maritime du Sartenais, tant au nord-est vers Propriano que vers le sud, en direction de Roccapina et au-delà. La création d'un nouvel itinéraire serait à envisager entre Campumoru et Pruprià (Propriano).

Chemins d'émotion

Certains itinéraires empruntent le tracé de sentiers traditionnels que les gardes du grand site ont retrouvé et exhumé du maquis. Mais pour l'essentiel, le réseau de chemins a été créé de toutes pièces, avec le souci constant de susciter l'émotion d'une rencontre, non seulement avec des paysages et des milieux naturels d'exception, mais aussi avec la mémoire d'une « présence humaine » qui a modelé le territoire. La démarche repose sur une collaboration étroite entre des paysagistes et les gardes, associés à chaque étape de la conception et de la réalisation de sentiers qui, une fois ouverts, semblent exister de toute éternité. L'approche initiée à Campumoru-Senetosa inspire aujourd'hui de nombreux programmes d'aménagement d'espaces naturels, en Corse et ailleurs.. •

Fréquentation des sentiers

Elisa, écocompteurs 2013
données annuelles cumulées
nombre de visiteurs

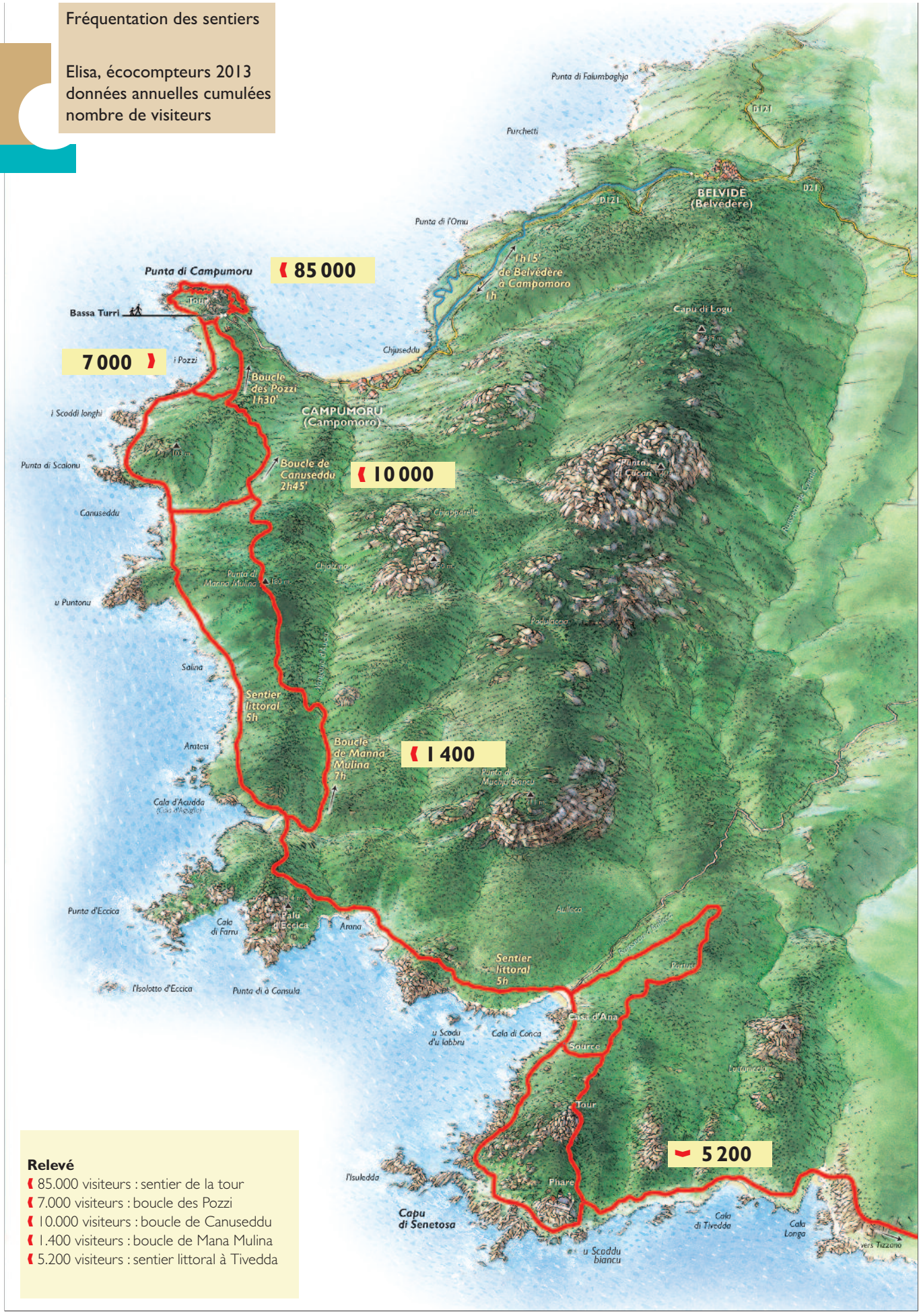

Relevé

- 85.000 visiteurs : sentier de la tour
- 7.000 visiteurs : boucle des Pozzi
- 10.000 visiteurs : boucle de Canuseddu
- 1.400 visiteurs : boucle de Mana Mulina
- 5.200 visiteurs : sentier littoral à Tivedda

L'entretien des chemins

En termes de couverture spatiale, le réseau de sentiers est aujourd'hui largement abouti dans le périmètre du site protégé. Les itinéraires existants permettent une découverte graduée et sensible du territoire, de ses paysages et de son histoire, et en dehors d'ajustements ou de compléments ponctuels, il n'y aura plus d'extensions dans les limites actuelles du domaine. D'abord parce qu'il est exclu de saturer l'espace naturel de voies de pénétration et qu'il convient de préserver des zones de naturalité. Il importe de garantir une certaine tranquillité au site, mais aussi de laisser une amplitude à l'imaginaire des visiteurs, en préservant la profondeur de l'espace et son caractère souvent impénétrable. Par ailleurs, la multiplication des sentiers alourdirait d'autant la gestion en multipliant les contraintes en matière d'entretien, de surveillance et de sécurité du public. Le linéaire de sentiers existant nécessite un suivi régulier qui entre dans les missions des équipes de gardes affectés au grand site. Leur connaissance intime du territoire a été mise à profit, lors de la création des chemins, pour tracer des itinéraires tenant compte à la fois de la topographie, des paysages, des éléments remarquables du patrimoine naturel ou culturel. Une fois le sentier ouvert et aménagé, ce sont aussi les gardes qui le « font vivre » à travers un travail d'entretien permanent : débroussaillage, élagage, plantations, suivi de la végétation, réparation des dégâts dus au ruissellement ou au piétinement, enlèvement des déchets, entretien de la signalétique et des éléments sauvegardés du patrimoine rural… Si une partie des itinéraires est de création récente, d'autres existent de longue date et sont soumis à une forte fréquentation. Certaines portions se dégradent, se ravinent, voire deviennent dangereuses. Au-delà de l'entretien courant, elles exigent la réalisation périodique de travaux de remise à niveau, tels que des reprises de la plate-forme du sentier ou des emmarchements, ou bien des aménagements spécifiques.

Conservatoire du littoral

Facilement accessible, attractif, le sentier de la tour de Campumoru est fréquenté annuellement par 85 000 visiteurs.

La signalétique de terrain

Des panneaux d'entrée de site protégé ont été implantés à l'intention des visiteurs qui pénètrent dans le domaine de Campumoru-Senetosa. Ils comportent des informations sur les sentiers (tracés, temps de parcours, conseils de prudence), sur le patrimoine naturel et culturel, ainsi qu'un rappel de la réglementation en vigueur sur le site. Dans un premier temps, ces panneaux avaient été mis en place dans les villages de Campumoru et de Tizzà, donc à une certaine distance de l'espace naturel. En 2010 ils ont été actualisés et aussi implantés aux points d'entrée effectifs, à Bassa Turri (accès nord par Campumoru), en arrière de la plage de Conca (accès par la piste intérieure) et sont prévus à Murta Spano (accès sud par Tizzà). Tous les sentiers ouverts sur le site sont balisés. Assez fréquente pour éviter aux visiteurs de se perdre, suffisamment rare pour lui laisser le sentiment de cheminer en liberté, cette signalétique discrète et homogène est implantée aux points stratégiques des itinéraires

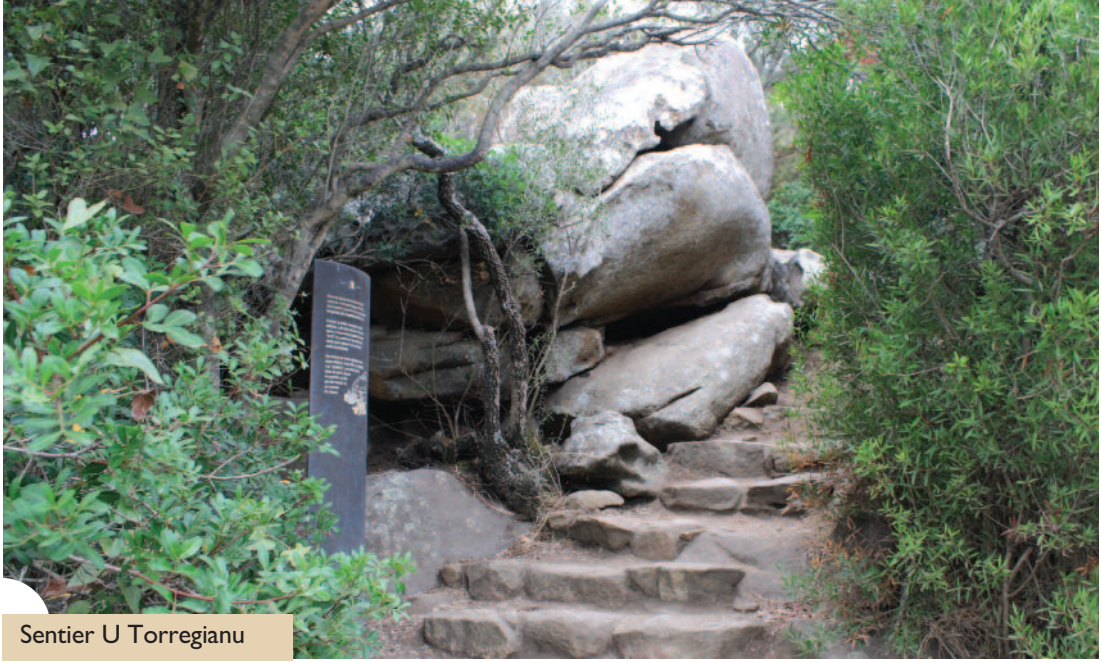

Conservatoire du littoral

Sentier U Torregianu

(départs et croisements de chemins en particulier). Outre les toponymes locaux, les balises directionnelles donnent les temps de parcours indicatifs.

La gestion des « entrées » sensibles

Bien que la circulation des engins motorisés soit interdite sur l'ensemble du territoire protégé, les chemins portent parfois les traces de passages de motos. Ces passages, lorsqu'ils sont répétés, ravinent les chemins, dégradent les milieux naturels fragiles et dérangent la faune et la tranquillité des lieux. Près de Campumoru, une ancienne piste a été fermée et une chicane mise en place à Bassa Turri pour interdire l'entrée des véhicules.

La Cala di Conca recèle l'un des plus belles plages de la côte sauvage et la seule directement accessible aux véhicules, via la vallée de Conca qui constitue la principale voie de pénétration dans le grand site. L'« entrée » dans le domaine est d'autant plus sensible qu'elle se situe au cœur du périmètre protégé, au bout d'une piste privée, sur une enclave formée également par une propriété privée. Pour la protection de la basse vallée, de manière générale, et plus particulièrement pour la sauvegarde des habitats d'intérêt écologique présents en arrière de la plage, il était indispensable d'organiser l'accueil du public. Une petite aire de stationnement a été aménagée pour les véhicules en arrière de la plage, sur la propriété du Conservatoire, tandis qu'un muret bloque leur passage vers la crique. Parallèlement a été ouvert un accès piéton à la mer. En été, la surfréquentation des lieux est due également aux dizaines de bateaux qui s'ancrent dans la

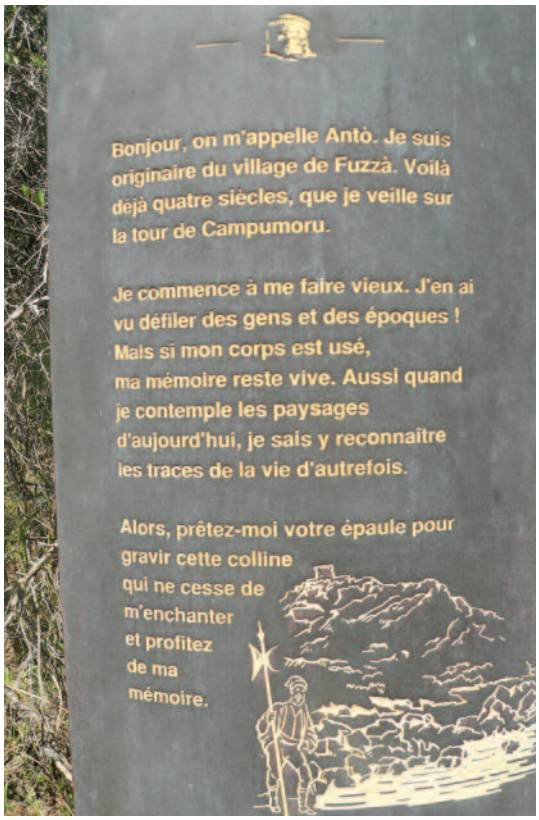

Conservatoire du littoral

baie. La maîtrise des équilibres dans ce secteur dépendra à terme de l'évolution du statut foncier et de la mise en place d'une protection globale incluant la gestion du mouillage.

Une « porte sud » à Murta Spana

La commune de Sartène a acquis une parcelle de trois hectares en partenariat avec la Safer et le Conservatoire du littoral, au lieu-dit Murta Spana, à proximité immédiate du pôle touristique de Tizzà. Situé au débouché d'une piste en terre propriété du Conservatoire au nord du secteur urbanisé, ce terrain revêt une localisation stratégique pour la gestion de l'espace naturel. Dans la perspective d'une inté-

gration au domaine protégé, le site de Murta Spana a fait l'objet d'un plan d'aménagement. La parcelle a été débarrassée des anciennes installations de camping sauvage qui l'encombraient, une petite aire de stationnement a été aménagée, et un panneau d'entrée de site installé. La piste a été fermée au-delà de la parcelle, remplacée par une liaison du sentier littoral vers Tivedda ; ce sentier, qui traverse des terrains privés, a été ouvert par les gardes du Département dans le cadre de la servitude piétonne littorale.

2. Le pôle d'accueil et d'interprétation de la tour de Campumoru

Le domaine de Campumoru-Senetosa dispose au nord d'une « porte d'entrée » remarquable, avec la tour de Campumoru. Ce monument, facile d'accès et mitoyen d'un secteur urbanisé, a été d'emblée identifié comme un pôle privilégié d'accueil et de rencontre avec le public, populations locales, groupes scolaires ou visiteurs de passage. Dans un premier temps, les interventions du Conservatoire et de ses partenaires se sont focalisées sur la sauvegarde de l'édifice et la réouverture de ses abords : acquisition de la tour et de son domaine, restauration du bâti, création de sentiers autour de la place-forte et de la pointe rocheuse… Puis la démarche de valorisation de ce lieu de mémoire s'est élargie. Fruit d'un travail de conception collective qui a associé paysagiste, historien, muséographe, architecte et designer, la tour de Campumoru est devenue un pôle permanent d'interprétation du patrimoine historique et culturel. Le site est également l'un des principaux points de départ du réseau de chemins qui irrigue le territoire.

Le sentier « U Torregianu »

Ouvert au public en 1996, ce sentier d'interprétation permet de gagner la tour depuis le pied de la colline, en 15 minutes de marche tranquille entre genévriers de Phénicie et oléastres. Le cheminement est « scénarisé » selon une thématique ethnographique – l'empreinte humaine sur les paysages –, sous la conduite d'un personnage fictif : Antò gardien de la tour (torregianu) depuis 1586, qui guide le promeneur tout au long du sentier. Intégrées dans le décor naturel, dix bornes d'interprétation thématiques (sur les paysages, la végétation, la géologie, la transhumance des bergers, l'exploitation du charbon de bois…) ponctuent le parcours.

L'exposition Barbaresques

Installée à demeure dans la grande salle voûtée de la tour, l'exposition permanente a été inaugurée en 2008, après achèvement des travaux d'aménagement indispensables (remplacement de l'escalier extérieur, réfection de la voûte et du sol, mise en place d'un éclairage intérieur…). Cet espace muséographique est consacré à l'histoire de la construction de la tour dans le contexte de la guerre de course qui sévissait dans cette partie de la Méditerranée et notamment sur le littoral sartenais au XVIe siècle. La scénographie s'appuie sur

La difessa torregiana

Le XVIe siècle a été une période noire pour les populations de la Corse. Face au danger permanent des razzias des corsaires « Turcs » ou « Barbaresques », la République de Gênes a cherché à assurer la sécurité des régions côtières en faisant construire une ceinture de tours armées sur le littoral : la difessa torregiana, dispositif comportant au total une centaine de tours construites de 1530 à 1620. La décision de bâtir celle de Campumoru est intervenue aussitôt après le sac de Sartène, qui a vu la destruction de la ville et la capture de 500 habitants en 1583. Bien plus qu'une simple tour de guet, l'édifice sera considéré comme l'une des rares place-fortes défendables de l'île, avec Calvi et Bonifacio. La tour et son enceinte ont été édifiées en une année à partir de décembre 1585. •

des peintures originales de Michel Rafaelli mises en valeur sur des mobiliers en bois et en laiton :
- un mât/livre géant dont les pages racontent le contexte historique et géographique de l'édification de la tour : la pêche au corail, le sac de Sartène, les épisodes de la construction de l'édifice…
- un planisphère pour comprendre l'importance stratégique du chapelet de tours édifiées le long du littoral de la Corse ;
- un « tambour » mobile présentant des objets de la vie quotidienne (outils, armes…) et éclairant le contexte historique.

Il faut acquitter un droit d'entrée pour visiter l'enceinte de la tour et l'exposition, ouverte d'avril à mi-octobre. L'Office de tourisme intercommunal du Sartenais-Valincu-Taravo a assuré la gestion de cet équipement (recrutement et gestion du personnel d'accueil saisonnier, édition de supports d'information, régie de recettes…). Le syndicat Elisa lui a succédé. Dans l'enceinte, un local permet de consulter ou d'acquérir différents documents en lien avec le contenu de l'exposition : livres, affiches, cartes postales ou dépliants gratuits proposés en plusieurs langues.

Patchwork

Cet équipement culturel a accueilli 116 200 visites payantes depuis son ouverture en 2008 jusqu'en 2015. La fréquentation annuelle, croissante jusqu'en 2010 avec 19 350 visiteurs/an s'est infléchie les deux années suivantes. Les chiffres de 2013 et 2014 accusent encore une baisse (autour de 12 700), mais depuis 2013, la tour n'est plus ouverte au public le weekend end. Une simulation prudente d'une fréquen-

Fréquentation de la tour de Campomoro

Chiffres d'entrée enregistrés par l'OT du Sartenais Valincu

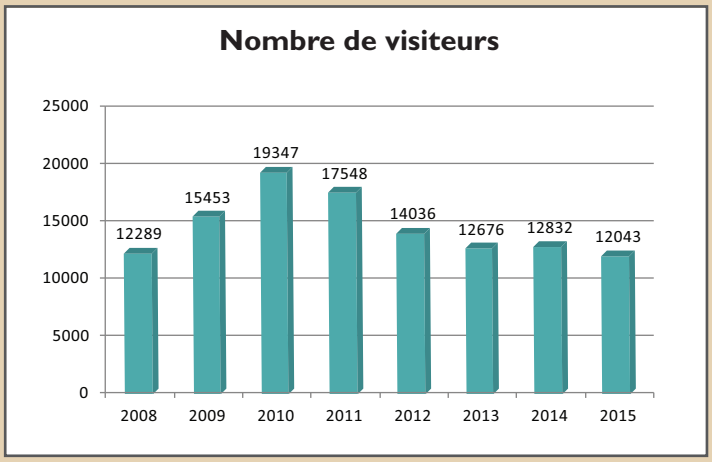

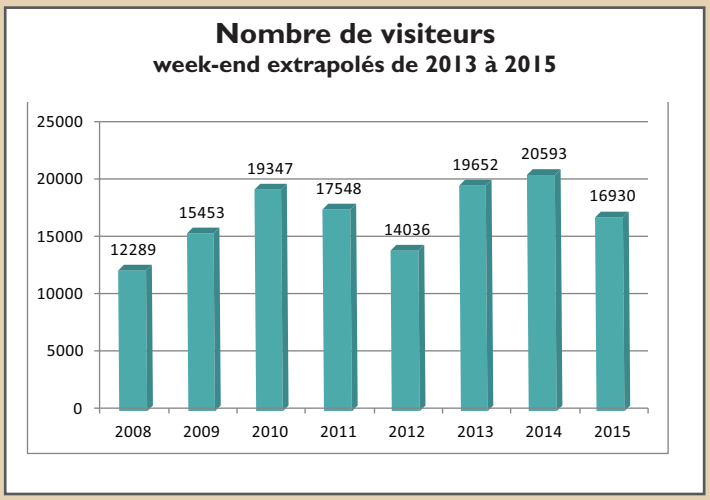

Au-dessus : chiffres réels. Au-dessous : chiffres extrapolés pour les années 2013 à 2015, si la tour avait été ouverte les weekends. L'estimation de la fréquentation journalière potentielle des jours fériés a été prudente ; nous avons considéré qu'elle était égale à la moitié de la somme du vendredi + du lundi.
Compte tenu de cette estimation, il apparait que la fréquentation potentielle est remontée en 2013 et 2014 puis s'est stabilisée.

Exposition Barbaresque

Conservatoire du littoral

tation 7j/7 indique que la fréquentation actuelle est en réalité croissante et se situerait entre 17 000 et 20 000 visiteurs/an si la tour était ouverte les weekends.

La gestion de ces flux de visiteurs, aussi bien dans la tour que dans le village voisin, fait partie des sujets de réflexion encore à approfondir.

Ce type d'équipement culturel est encore rare en Corse où la fréquentation touristique repose encore fortement sur les activités balnéaires et de nature sur le littoral et en montagne. Le développement d'un réseau de lieux d'accueil «naturels/culturels» (Casa di Roccapina, sites archéologiques…) est de nature à favoriser la rencontre des visiteurs avec le territoire et sa culture et à faciliter un étalement de la saison touristique.
L'accueil à la tour de Campumoru ainsi que la gestion des flux de visiteurs dans le village doivent être encore améliorés. La liaison de l'équipement avec le site naturel pourrait être renforcée, au travers de l'organisation de visites guidées par exemple.

32. Un garde saisonnier a été recruté par le syndicat Elisa pendant quelques années pour assurer une présence sur le site pendant les mois d'été, en attendant l'ouverture du refuge. Les modalités de gestion de ce nouveau lieu d'accueil vont progressivement se préciser et se roder au fil des premières années de fonctionnement en favorisant un usage éco responsable de cet hébergement au travers d'une charte d'accueil et d'un règlement «éthique». L'économie d'eau et d'énergie, une stricte gestion des déchets, le respect des lieux et la sensibilisation à la protection du territoire protégé seront les maîtres mots de l'accueil au phare de Senetosa.
33. Le phare est à 5 h de marche de Campumoru et à 4 h de Tizzà. Depuis ce lieu on accède aussi aux boucles de sentier de Conca.

La vie du phare racontée à Senetosa.

F. Watel

3. Le pôle d'accueil du phare de Senetosa

Le Conservatoire est désormais affectataire du Phare de Senetosa[32]. Il a souhaité donner une vocation nouvelle à ce lieu de vie isolé en plein cœur du site naturel : base pour la gestion et la surveillance de l'espace protégé ; refuge d'étape stratégique sur les sentiers entre Campumoru et Tizzà[33] ; observatoire utilisé par les scientifiques et naturalistes pour inventorier la diversité biologique et suivre son évolution ; atelier d'éducation à l'environnement…
Le bâtiment principal, construit sur deux niveaux, possède plusieurs chambres, des cuisines, une grande citerne pour les eaux de pluie, une cour intérieure, des alcôves et d'anciens

locaux de service (four à pain, cellier, locaux techniques annexes…). Le projet a consisté à réhabiliter les espaces intérieurs et extérieurs, afin de les rendre habitables et fonctionnels dans de bonnes conditions pour accueillir du public. Ceci, tout en respectant l'architecture du phare, son insertion dans le site et l'esprit des lieux.
Les grands principes d'organisation ont été définis : une partie des rez-de-chaussée ont été transformés en lieu d'accueil de type « refuge » (au sens du code du tourisme) pour des randonneurs à pied, équestres, en kayak, etc., en période estivale (jusqu'à 25 couchages environ). Un petit espace muséographique retraçant l'histoire du phare est aménagé à l'accueil ; à l'étage se trouvent les espaces privés réservés au gestionnaire et aux agents du service des Phares et Balises. Le phare restant en activité, le haut des tours, où se situent la lanterne et divers équipements, n'est pas accessible au public.
Des études ont été réalisées afin d'assurer l'autonomie du bâtiment grâce à des énergies renouvelables (solaire, éolien) et des systèmes d'assainissement conçus de façon écologique. De même, le bâtiment est alimenté en eau exclusivement par la collecte des eaux pluviales, stockées dans des citernes et des toilettes sèches sont installées.

Écocompteur en cours d'installation sur un sentier.

Elisa

Fréquentation du sentier de la tour de Campumoru (85 000 visiteurs par an)

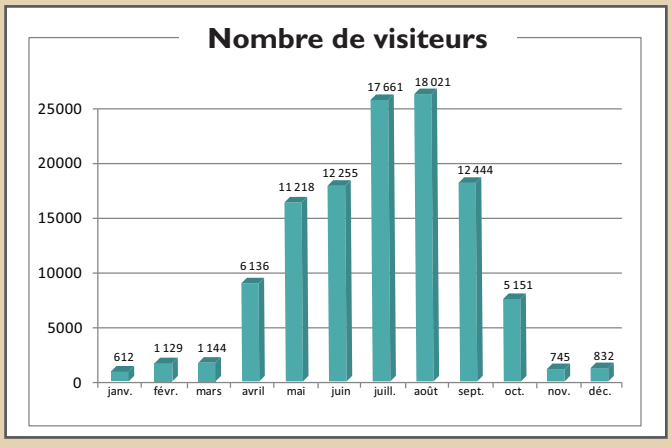

4. Les relations avec le public et l'information

Mieux connaître les visiteurs et la fréquentation

En dehors des usagers socioprofessionnels (éleveurs ou agriculteurs, chasseurs, organisateurs d'activités de loisirs), quatre « familles » de visiteurs fréquentent le domaine de Campumoru-Senetosa :
- Les promeneurs accédant au site par voie terrestre s'y rendent généralement pour la journée, soit à la recherche d'un coin tranquille pour se baigner ou pour pêcher, soit dans un but de promenade ou de randonnée.
- Les randonneurs équestres (il existe trois centres de promenade à cheval à proximité du domaine) apprécient les espaces ouverts comme les chemins balisés où la cohabitation doit être organisée avec les piétons pour éviter les conflits d'usages. Le manque d'eau et de possibilités de bivouac constituent des limites à cette activité.

- Les plaisanciers accèdent à la côte sauvage de Campumoru-Senetosa en plusieurs points ; par ailleurs, des loueurs d'embarcations ou des bateliers proposent leurs services dans le golfe du Valincu et à Tizzà. Aussi les bateaux sont-il nombreux à accoster ou à jeter l'ancre, pour quelques heures ou quelques jours, dans les baies abritées (Cala d'Aguglia, Cala di Conca, Cala di Tivedda, Cala Longa) ou le long des plates-formes littorales (Aratesi, Salina, Canuseddu).

Enjeu 3

Accueillir le public pour une découverte sensible du territoire

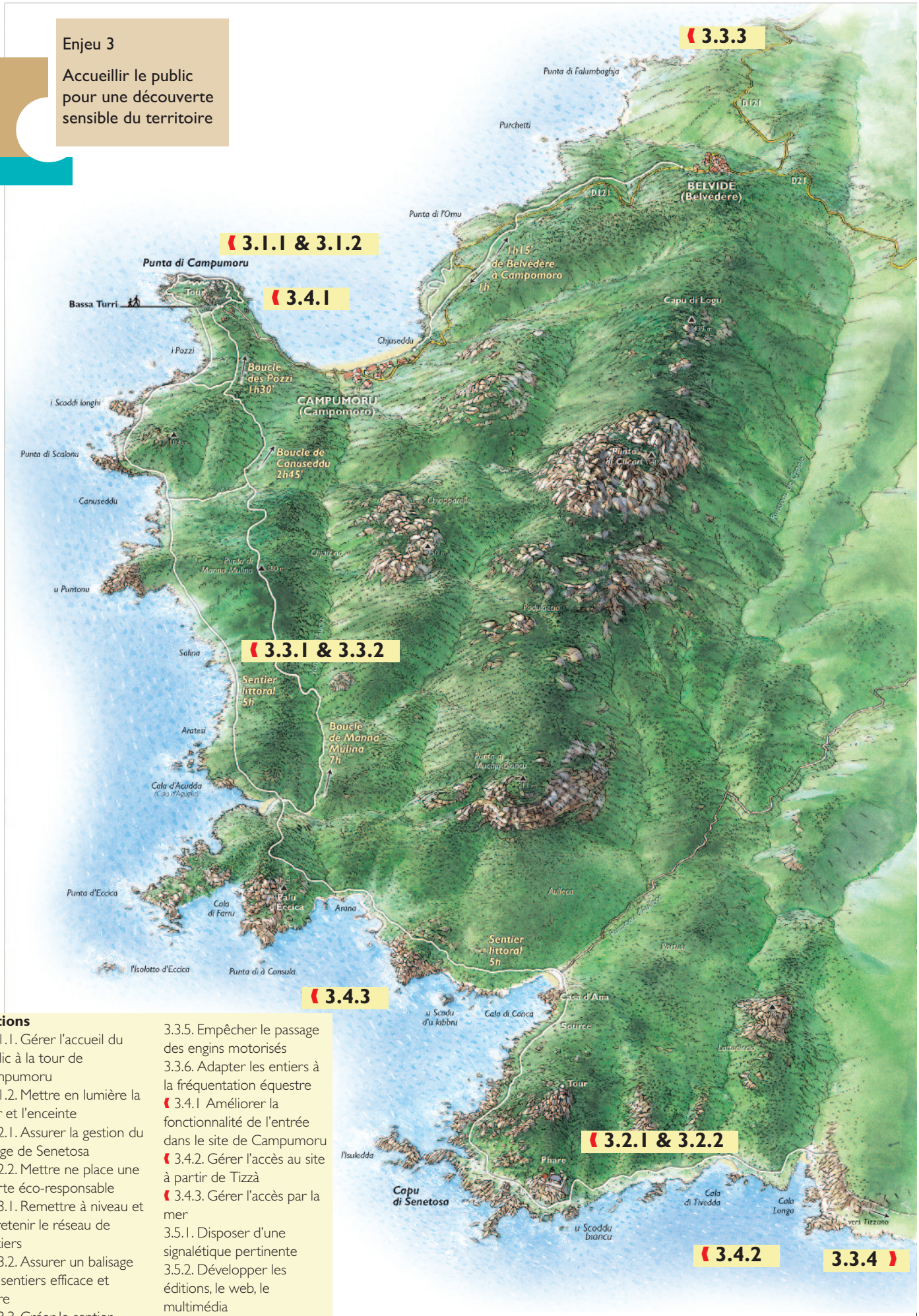

Actions

- 3.1.1. Gérer l'accueil du public à la tour de Campumoru
- 3.1.2. Mettre en lumière la tour et l'enceinte
- 3.2.1. Assurer la gestion du refuge de Senetosa
- 3.2.2. Mettre ne place une charte éco-responsable
- 3.3.1. Remettre à niveau et entretenir le réseau de sentiers
- 3.3.2. Assurer un balisage des sentiers efficace et sobre
- 3.3.3. Créer le sentier littoral entre Portigliolu et Campumoru
- 3.3.4. Améliorer le sentier littoral entre Tizzà et Cala di Tivedda
- 3.3.5. Empêcher le passage des engins motorisés
- 3.3.6. Adapter les entiers à la fréquentation équestre
- 3.4.1 Améliorer la fonctionnalité de l'entrée dans le site de Campumoru
- 3.4.2. Gérer l'accès au site à partir de Tizzà
- 3.4.3. Gérer l'accès par la mer
- 3.5.1. Disposer d'une signalétique pertinente
- 3.5.2. Développer les éditions, le web, le multimédia
- 3.5.3. Promouvoir l'éducation à l'environnement

actions localisées sur la carte

- Comme beaucoup d'autres bords de mer en Corse, le site a été longtemps un haut lieu du camping sauvage. Celui-ci a très fortement régressé grâce au travail de prévention et de surveillance des gardes du littoral. Il subsiste encore un camping résiduel aux abords des terrains du Conservatoire, pratiqué par voie terrestre et surtout par la mer. Même s'il s'agit le plus souvent d'installations légères pour de courtes périodes, ces campements illicites demeurent un sujet de préoccupation. Sur les sites protégés, on rencontre encore du bivouac généralement pour une nuit, mais plus d'installations « durables » comme par le passé.
Cette fréquentation intense en été a des impacts non négligeables sur le milieu marin, mais aussi à terre (dépôts de déchets sur les plages, bivouacs, feux de camp, toilettes sauvages…).
La fréquentation pédestre de la plupart des sentiers est enregistrée à l'aide d'écocompteurs (dispositifs de comptage automatiques enterrés). Le sentier de la tour de Campumoru est une promenade facile et invitante située à proximité du village. Il concentre 80 % des visiteurs (jusqu'à 830 personnes par jour), voir carte. La boucle de Canuseddu (2h45) a la faveur de près de 10 % du public (jusqu'à 140 personnes par jours) ; la fréquentation des autres itinéraires restant plus confidentielle. 20 % des visiteurs empruntent au moins une partie du sentier littoral.

Conservatoire du littoral

Murta Spana, installation de camping.

Garants des « bons usages »

Le camping, le bivouac, les feux, les dépôts de déchets et la circulation de tous véhicules à moteur (sauf sur la piste de Conca ou pour des raisons de service et de sécurité) sont interdits sur l'ensemble du domaine protégé. D'autres activités nécessitent des restrictions ou un encadrement. Cette réglementation des usages relève de l'intérêt général. Elle traduit la volonté de ne pas abandonner l'espace naturel à une consommation récréative incontrôlée, qui conduirait à la dégradation inéluctable de ce patrimoine, et aussi à d'inévitables conflits d'usages. Les gardes du site sont chargés de veiller au respect des règles et ils se tiennent à la disposition des visiteurs pour sensibiliser, expliquer, informer. Au-delà de la protection « passive » exercée à travers la réglementation, la qualité de l'environnement influe sur le comportement du public. Les équipes de gardes consacrent une grande partie de leur temps de travail à nettoyer le bord de mer, en collectant et en évacuant les déchets abandonnés par des visiteurs peu scrupuleux ou déposés par les vagues. Ce travail quasi quotidien pendant l'été mobilise des moyens humains et matériels importants. Mais la propreté du site incite en retour les usagers à mieux le respecter. •

Au total, ce sont 110 000 visiteurs qui fréquentent annuellement le site par la terre ; la fréquentation par la mer n'a pas été comptée ou évaluée.
La fréquentation ne se limite pas à la période estivaleet s'étend sur sept mois sur le sentier de la tour ; par exemple, d'avril à octobre, le sentier de la tour reçoit plus de 4 000 visites mensuelles et plus de 12 000 entre mai et septembre.

De la sensibilisation à la pédagogie

L'espace protégé de Campumoru-Senetosa se prête à des activités de découverte organisées, que ce soit dans un but purement récréatif ou dans le cadre d'une démarche pédagogique axée sur la connaissance du patrimoine naturel et culturel, ou bien sur la protection de l'environnement et ses enjeux. Cette vocation a été déjà largement exploitée depuis de nombreuses années, sous la forme de visites de groupes sur le terrain, encadrées par des enseignants ou des intervenants locaux (animateurs, gardes d'Elisa, personnel du Musée de la préhistoire de Sartène…)
Des classes d'élèves provenant surtout d'établissements d'enseignements de Sartène et d'Ajaccio sont régulièrement accueillies sur le site. La tour de Campumoru, principal point d'attraction, reçoit en moyenne vingt-cinq journées de visites scolaires chaque année. Les observations faites sur le terrain sont complétées par un travail pédagogique en amont et en aval des visites, qui s'appuie sur les documents conçus à cet usage. Le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP[34]) a notamment édité en 2002 un cahier pédagogique dédié au site de Campumoru-Senetosa, avec un livret enseignant et un livret élève. Ce document pluridisciplinaire, diffusé à l'ensemble des écoles de Corse, permet de préparer puis d'exploiter les sorties de classe de façon totalement autonome.
D'autres animations ont été expérimentées sur le site, telles que des ateliers d'éveil à l'environnement destinés aux enfants hors temps scolaire, des visites thématiques ou des circuits de

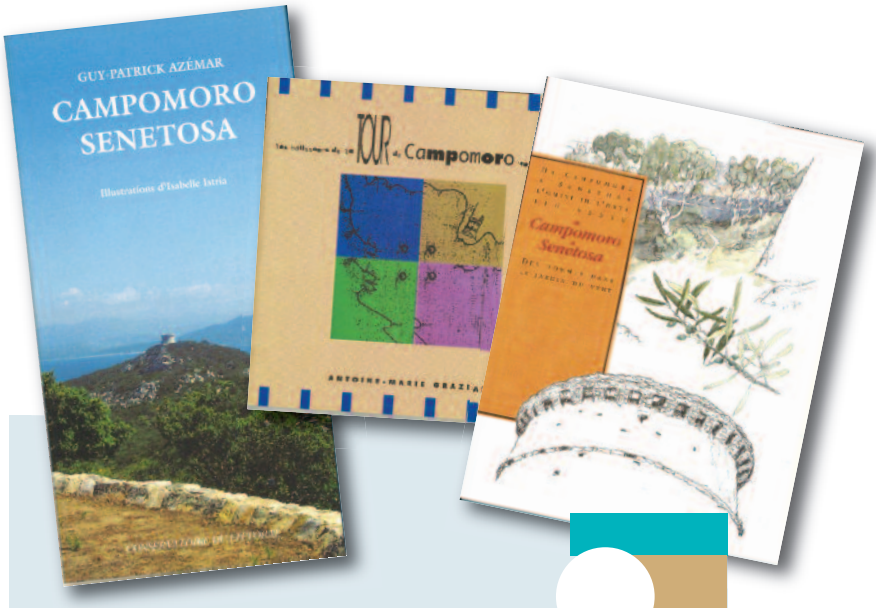

Des livres pour le public

Au-delà des diagnostics écologiques, des études paysagères et des recherches historiques ou ethnographiques consacrés au domaine, en partie nourris par ce riche matériau, plusieurs ouvrages ont été dédiés au site de Campumoru-Senetosa.
De Campumoru à Senetosa. Des hommes dans le jardin du vent (Da Campumoru à Senetosa. L'Omini in l'orta llu ventu). Dessins et aquarelles, Denis Clavreul, texte, Florence Antomarchi, traduction Ceccè Lanfranchi. Ce livre collectif bilingue français/corse, illustré de nombreuses aquarelles, raconte de façon sensible et documentée l'histoire humaine, les paysages et le milieu naturel. Publié en 1995 par le Syndicat Elisa (épuisé).
Les Bâtisseurs de la tour de Campomoro. L'ouvrage écrit par Antoine Marie Graziani relate l'histoire de la construction de la tour à partir d'une matière exclusive : les procès-verbaux retrouvés aux archives d'État de Gênes et les documents d'époque conservés aux archives départementales de la Corse-du-Sud. Publié en 1997 par le syndicat Elisa avec le concours de l'Office de l'environnement de la Corse et du Conservatoire du littoral.
Campumoru Senetosa. Guy-Patrick Azemar, dessins Isabelle Istria. Le livre illustré par des dessins au trait est une invitation à la découverte du grand site sous la forme d'une promenade sur les sentiers et dans la mémoire collective. Publié en 2007 par Actes Sud et Dexia Editions, dans la collection « Conservatoire du littoral ».
Le site figure aussi dans d'autres ouvrages plus généraux :
Les Rivages de la Corse Guy Patrick Azemar photo Christian Andreani 2004. Actes Sud.
Corse. Promenades écologiques et littéraires. 2009 Actes Sud.
La Corse entre terre et mer. 43 balades sur le littoral sauvage. 2011 Dakota Editions. •

34. Aujourd'hui SCEREN

Promenade en mer faisant halte à la Cala di Tivedda.

Conservatoire du littoral / IG

CD2A

Accueil pédagogique.

découverte pédestre tout public proposés dans l'année ou en période estivale. Ces actions jusqu'ici n'ont pas pu être systématisées, faute de moyens pérennes. Toutefois des animations sont régulièrement organisées sur le site de Canuseddu par l'Office de l'environnement, le syndicat Elisa et le Conseil départemental, autour de la découverte des mares temporaires méditerranéennes.

Les supports d'information

Dans les premières années, les initiatives du Conservatoire et de ses partenaires gestionnaires en matière d'information ont eu pour objectif principal de « faire exister » le grand site. Les affiches, les premiers dépliants ont permis de construire une identité et de poser les principes et grands thèmes de la démarche de protection. Parallèlement, un travail de communication a contribué à faire connaître le domaine, aujourd'hui valorisé dans la plupart des guides touristiques et d'innombrables ouvrages sur la Corse et son patrimoine. Une charte graphique a également été créée et déclinée sur l'ensemble des supports d'information et de communication, y compris les panneaux d'information, les tenues des gardes d'Elisa et leurs véhicules.

Le principal document d'information diffusé auprès des usagers du grand site est une brochure trilingue (français-anglais-italien) éditée en 2001 par le Conservatoire du littoral et ses partenaires, diffusée gratuitement par l'Office de tourisme intercommunal et par certains socioprofessionnels. Cette publication appréciée vise autant à sensibiliser ses lecteurs aux enjeux de la protection, qu'à les documenter sur les possibilités de découverte dans le domaine et à les renseigner sur la réglementation et la sécurité. Elle intègre des cartes paysagères en « vue de l'œil de l'oiseau » du domaine de Campumoru-Senetosa, avec son réseau de sentiers et des indications pratiques. Très appréciée du public, aussi bien pour sa forme que pour la richesse des informations qu'elle propose sur le milieu naturel, le patrimoine naturel et les itinéraires de randonnée, cette brochure doit être actualisée et rééditée.

Avec les recettes de l'exposition « Barbaresques », l'Office de tourisme finance par ailleurs un document gratuit sur la tour de Campumoru et son histoire ainsi que sur les sentiers du site, destiné aux visiteurs de la tour. Une carte des itinéraires équestres est également en projet. D'autres supports pourront être élaborés en fonction des besoins, en associant les professionnels du tourisme à leur conception et leur réalisation.•

4

Associer les acteurs locaux à une gestion du site conciliant protection et activités

Conservatoire du littoral

1. Les conditions d'une valorisation socioéconomique

L'agropastoralisme

À chaque fois que cela s'avère possible et compatible avec les objectifs de protection du patrimoine, les activités économiques locales pouvant participer à la démarche de gestion et de valorisation du grand site doivent être encouragées. C'est le cas de l'agropastoralisme, principale activité humaine ayant encore un impact direct sur les paysages et les équilibres écologiques dans l'espace naturel de Campumoru-Senetosa. Jusqu'au début du XXe siècle, sur ce territoire, l'élevage et les cultures céréalières ont façonné les paysages : murets, fontaines, aires de battage, bergeries et abris remplissaient alors pleinement leur rôle. Puis les pratiques agricoles ont presque disparu du territoire. Le milieu s'est fermé au bénéfice du maquis. La haute vallée de Conca, appartenant à des propriétaires privés, a connu un essor particulier dans les années 1970 avec le développement de la viticulture ; mais les vignes ont été arrachées après quelques années. Le secteur conserve quelques pâturages encore entretenus. Dans la basse vallée, sur les terrains du Conservatoire du littoral, trois agriculteurs âgés pratiquaient encore dans les années 1990 un élevage de bovins semi-extensif. Il n'en reste qu'un seul aujourd'hui. De petite envergure par la taille du cheptel, cet élevage représente néanmoins une ressource économique pour l'exploitant. Loin de nuire à l'environnement, cet agropastoralisme modeste contribue aussi, en maintenant certains milieux ouverts, à la pro-

tection contre l'incendie, à la qualité du paysage, à la diversification des habitats et des espèces. C'est donc autant pour des raisons économiques que paysagères et écologiques que le Conservatoire et les gestionnaires du site entendent favoriser le maintien de cette activité. Face aux contraintes du site (carence de points d'eau, éloignement, caractère protégé du site), cette pérennisation passe par une politique d'aide publique et d'accompagnement.

Buffon-(1772) Wikimedia Commons

Outre le sanglier, partout abondant, on chasse à Campumoru-Senetosa, la perdrix rouge, la grives et la caille. Et parmi les oiseaux de passage, la bécasse des bois, la perdrix rouge (ci dessus), les grives et le pigeon ramier.

Les plantes médicinales et aromatiques

La récolte de plantes aromatiques et médicinales sur des sites naturels connaît un fort développement. Le Conservatoire du littoral, en concertation avec le Conservatoire Botanique national de Corse, a engagé une démarche destinée à mieux encadrer cette pratique en essor pour laquelle étaient délivrées auparavant de simples autorisations ponctuelles.
Les autorisations ne sont aujourd'hui délivrées qu'à des candidats bénéficiant du statut d'agriculteurs, signataires de la Charte de cueillette des plantes à parfums aromatiques et médicinales de Corse et fournissant un prévisionnel et un bilan des quantités récoltées par espèce et par site.
L'entreprise autorisée sur le site (U Listincu) récolte l'immortelle. Elle intervient depuis plusieurs années sur le secteur de Senetosa, à proximité de la casa d'Ana, à raison de 2 jours de récolte par an. Cette activité économique, pour rester compatible avec la conservation du site, doit continuer à être encadrée et le gestionnaire doit être pleinement associé au suivi des pratiques.

La chasse

Si la chasse fait également partie, depuis des siècles, des usages traditionnels du territoire, elle doit s'exercer elle aussi dans des conditions compatibles avec les objectifs de conservation comme avec l'ouverture au public. Hier moyen de subsistance, cette activité est restée un loisir ancré dans la vie locale, avec une fonction importante de lien social. Dans la mesure où elle permet de limiter les populations de certains gibiers tels que les sangliers, la pratique de la chasse peut de surcroît s'inscrire dans une démarche de gestion durable de la faune sauvage.
Le Conservatoire possède un droit de chasse dans son domaine, y compris sur les parcelles louées aux éleveurs. Le site est réputé giboyeux, en particulier dans le secteur de Conca. L'éloignement des principales agglomérations et les difficultés d'accès limitent cependant la pression cynégétique. Alors que la chasse s'est longtemps pratiquée librement sur l'ensemble du site, la tendance est à l'organisation au travers de sociétés de chasse locales. Cet encadrement a pour objectifs de limiter le braconnage, de pérenniser l'activité grâce à une gestion durable des ressources, et de favoriser une cohabitation paisible entre les chasseurs et les randonneurs et autres visiteurs de l'espace naturel.

Les activités de tourisme et de loisir

Le tourisme et les activités de nature sur le littoral de Campumoru-Senetosa représentent un réel potentiel de développement économique pour la micro-région. Loin de « geler » les possibilités de développement, la gestion patrimoniale contribue à revitaliser le territoire. Les activités économiques à l'intérieur même du

périmètre protégé resteront par définition marginales. Mais l'existence du grand site contribue à créer des activités et des emplois, directement (personnel affecté à la garde et à l'animation du site, marchés de travaux liés aux aménagements réalisés dans le domaine…) et indirectement. Un nombre grandissant de professionnels du tourisme ou des loisirs exploitent l'image du grand site ou bénéficient de ses retombées : hôteliers, campings, restaurateurs, loueurs de voitures, organisateurs de randonnées pédestres ou équestres, compagnies de promenades en mer, loueurs de bateaux, clubs de plongée proposent des « produits » basés sur ses ressources. De plus en plus d'associations de toutes sortes – sportives, de découverte du patrimoine ou de la nature, clubs de pêche, centres de vacances et de loisirs pour les jeunes, clubs du troisième âge – utilisent également le site dans le cadre de leurs activités. Ce développement ne doit pas se faire en détruisant ce qui le nourrit : des paysages préservés, un environnement de grande qualité, une certaine authenticité culturelle. Dans la mesure du possible, l'essor des activités à caractère récréatif ou touristique dans l'espace naturel doit même contribuer à la protection de celui-ci.

Rivages de granite.

Conservatoire du littoral / E. Bossane

2 Les priorités d'action

1. Vers un partenariat de gestion éco-pastorale

Le Conservatoire et ses partenaires se sont attachés à favoriser le maintien dans la basse vallée de Conca d'un agropastoralisme « raisonné ». Après un bilan de la valeur pastorale des terrains, des surfaces ont été mises à la disposition d'exploitants, en dehors des espaces voués à rester naturels. Trois conventions de pâturage ont été signées dans les années 1990 avec des agriculteurs garantissant leur droit d'exploitation en contrepartie d'un engagement de mise en valeur des parcelles et de « bonnes pratiques » culturales (entretien des chemins et fossés, cultures exclusivement fourragères, installations de clôtures, préservation des arbres…). Aujourd'hui un éleveur bénéficie d'une convention pastorale.

Chemin d'exploitation de droit privé, la piste qui dessert la vallée appartient au Conservatoire dans sa partie basse, c'est aussi une voie de défense contre les incendies (DFCI). Elle fait l'objet de travaux de remise en état périodiques réalisés par les propriétaires privé, le Département et pour sa partie par le Conservatoire. La rareté des points d'eau permanents (seulement deux dans la partie basse, aucun dans le domaine privé en amont) constitue un des facteurs limitant du développement agricole dans la vallée. C'est pourquoi des études hydrogéologiques ont été réalisées en vue d'améliorer l'accès à cette ressource vitale – trois ou quatre sites possibles (forage ou réserve) ont été identifiés.

La priorité doit aller désormais à des mesures susceptibles de faciliter la réinstallation d'agriculteurs, notamment de jeunes exploitants afin d'assurer la relève des générations. Le dispositif Natura 2000 peut y concourir. Les parcelles de la basse vallée de Conca sont situées dans le site d'intérêt communautaire, ce qui implique une refonte des conventions passées avec

La tour et la baie de Campumoru.

Conservatoire du littoral / M. Luccioni

les agriculteurs, afin d'inscrire de nouveaux objectifs de conservation dans les cahiers des charges : par exemple le maintien d'espaces ouverts pour la tortue d'Hermann, l'entretien des points d'eau, des pratiques et de calendriers d'exploitation adaptées à la préservation des habitats ou espèces Natura 2000. En contrepartie, l'exploitation de ces parcelles est éligible au titre de contrats rémunérés, permettant d'apporter un revenu complémentaire aux agriculteurs qui participent à l'entretien ou à la valorisation d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire.

De manière plus générale, il s'agit d'initier une démarche de gestion cohérente et globale sur la vallée de Conca, intégrant les enjeux de l'agropastoralisme, de la protection des milieux et de l'exploitation durable des ressources en eau. Au-delà du statut d'exploitant, elles doivent faire des agriculteurs des partenaires privilégiés de la protection et de la valorisation de l'espace naturel, bénéficiant à ce titre de dispositifs d'aides spécifiques tels que les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques).

2. Vers une gestion concertée de la chasse

Conscients de la nécessité de mieux encadrer leur activité, les chasseurs qui fréquentent le domaine de Campumoru-Senetosa ont entrepris de s'organiser. Des sociétés de chasse ont été créées dans les communes du territoire, à Belvédère Campomoro (en 2000), à Grossa, et plus récemment à Sartène. Comme pour l'agropastoralisme, il s'agit de développer un véritable partenariat avec ces acteurs, de façon à inscrire la pérennisation de leur activité dans une gestion durable du site et de ses équilibres.

Le Conservatoire souhaite ainsi établir avec les associations des conventions de cession du droit de chasse sur certaines parties du territoire, incluant des engagements de « bonne gestion » pris par les adhérents (participer à la surveillance du territoire et à la veille incendie, entretenir les points d'eau, créer des espaces de réserve à l'intérieur du grand site…). Une convention entre le Conseil départemental, le Syndicat Elisa et le Conservatoire a été conclue pour la période 2003-2009 avec l'association de chasse de Belvédère Campomoro ; son renouvellement est en cours de même que le conventionnement avec la société de chasse A Cunchesa pour les terrains de la vallée de Conca.

A plus long terme, l'objectif serait la consolidation de ce partenariat à travers une démarche de gestion cynégétique concertée. Les chasseurs ont pour la plupart une très bonne connaissance du milieu naturel, il conviendrait d'en tirer parti en les associant plus directement à une réflexion sur la gestion durable de ce patrimoine incluant une éventuelle évolution des pratiques cynégétiques. Avec le concours des sociétés de chasse locales et l'appui de l'Office national de la chasse et de la faune sauvages, cette ambition pourrait déboucher sur l'élaboration d'un « plan de chasse », ce qui constituerait une démarche exemplaire à l'échelle de la Corse.

3. Vers une charte des usagers du grand site

Dès lors qu'aucune menace majeure ne pèse plus sur l'espace naturel protégé, l'ambition doit être d'intégrer cette protection dans une dynamique socioéconomique associant étroitement les acteurs locaux, pour un développement raisonnable et équilibré. Dans un contexte général d'essor des loisirs tournés vers la nature, le domaine se prête à une grande diversité d'activités respectueuses de l'environnement.

C'est le rôle des « socioprofessionnels » et des associations de développer ces potentialités. La responsabilité du Conservatoire et des collectivités gestionnaires consiste à rendre possible les activités, en ouvrant le site au public et en réalisant dans la mesure du possible des aménagements nécessaires, tout en veillant à préserver les équilibres indispensables. La prise en compte des enjeux écologiques et patrimoniaux dans un projet de développement durable implique d'associer, autant qu'il est possible, les socioprofessionnels à cette gouvernance.
Le dialogue avec les professionnels et les structures associatives est déjà une réalité. Ces acteurs ont été invités à participer à la réflexion sur les aménagements et les modalités d'accueil du public, la sensibilisation des visiteurs aux enjeux, la réalisation d'outils d'animation, d'information ou de promotion. Cette démarche partenariale doit trouver un prolongement dans l'élaboration d'une charte des usagers. Toutes les activités néfastes ou dangereuses pour l'environnement et les visiteurs sont proscrites dans le domaine de Campumoru-Senetosa. Cependant d'autres activités, parfaitement admissibles lorsqu'elles sont pratiquées de façon mesurée ou par un petit nombre de personnes, deviennent nuisibles ou gênantes lorsqu'elles prennent une ampleur excessive. Il importe donc de fixer des « règles du jeu ». Celles-ci prendront la forme d'une charte de « bonnes pratiques » en matière de respect de l'espace naturel et de ses usagers, dont les termes seront établis dans le cadre d'une concertation entre le Conservatoire, les collectivités et les acteurs professionnels ou associatifs. •

Ont également été consultés :
• Le site de l'INPN : formulaires simplifiés de données (sites Natura 2000 et Znieff) et cahiers d'habitats. https://inpn.mnhn.fr/accueil/index
• Le SIG du Conservatoire du littoral
• Le site de l'Atelier des espaces naturels : modèles de documents d'objectifs, guides de rédaction et d'évaluation… http://www.espaces-naturels.fr/
• La Dreal Corse et L'Office de l'environnement de la Corse (OCIC) ont été interrogés sur la présence d'Invertébrés sur le site.

Les rapports et autres références grises sont consultables à la délégation Corse du Conservatoire du littoral

Bibliographie

• Azemar G. P., 2001. Protection et valorisation du site naturel de Campomoro-Senetosa. Orientations pour la gestion. Imedoc, OEC, Diren Corse, Elisa. Rapport : 1-129.

• Azemar G. P., photo C. Andreani, 2004. Les Rivages de la Corse. Actes Sud.

• Azemar G. P., dessins Istria I. Campumoru Senetosa. 2007 Actes Sud et Dexia Editions, collection « Conservatoire du littoral ».

• Boulmer M., Lorenzoni C., Bar M. (collab Paradis G.) 2001. *Diagnostic écologique du site naturel de Campomoro-Senetosa.* Imedoc, OEC, DIREN Corse. Rapport : 1-139.

• Busson S., 2007. *Le site de Campomoro-Senetosa : comment articuler planification de la gestion d'un terrain du Conservatoire du littoral et démarche Natura 2000 ?* Mém Ingénieur Enita Bordeaux : 1-87 + annexes.

• Chéry A., Jousseaume M., Michel L., 2012. Inventaires biologiques et analyse écologique des habitats marins patrimoniaux. Sites Natura 2000 en mer du Lot Corse Extrême Sud. Volet V : Site Natura 2000 FR9402016 -Pointe de Senetosa et Prolongements. Rapport : Stareso - EVEMar - Sintinelle/Agence des Aires Marines Protégées. 1-115.

• Collectif, 1995. De Campumoru à Senetosa. Des hommes dans le jardin du vent (Da Campumoru à Senetosa. L'Omini in l'orta llu ventu). Dessins et aquarelles : D. Clavreul, texte : F. Antomarchi, traduction : C. Lanfranchi. Ed. Elisa (épuisé).

• Collectif Corse. 2009. Promenades écologiques et littéraires. Actes Sud.

• Collectif 2011. La Corse entre terre et mer. 43 balades sur le littoral sauvage. Dakota Editions.

• Collectif, 2012. Analyses stratégique régionale de la Corse. Enjeux et propositions de création d'aires marines protégées. Février 2012 (version approuvée par l'Assemblée de Corse) Agence des aires marines protégées et Office de l'environnement de la Corse : 1-97.

• Écosphère, 2013. Cartographie des habitats naturels du site de Campomoro Senetosa (Corse du Sud) FR9402001. Étude réalisée pour le compte de la Dreal Corse : 1-19.

• Giovanni J.P. et Muracciole M. 1987 : Grand site naturel de Campomoro-Senetosa. Étude préalable à la gestion et à l'aménagement. Agenc/Conservatoire du littoral : 1-55.

• Graziani, A.-M. 1997. Les bâtisseurs de la tour de Campomoro. Ed Elisa : 60 pp.

• Loques F. et Obolensky G. 1992. Grand site naturel de Campomoro-Senetosa. Etude du domaine maritime. Labo. Envir. Marin Littoral. Rapport : 1-102.

• Piazza, C. et Panaiotis, C., 2009. État des lieux de la biodiversité sur les sites du Conservatoire du littoral en Corse. Cons. Bot. Nat. Corse/Office Envir. Corse, rapport : 1-47.

Annexes

Des tableaux récapitulent les habitats et espèces concernées ainsi que les actions prévues
Se reporter au texte du document d'objectif pour plus de précisions ainsi qu'au Cahier des fiches action.

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR9402001 « Campumoru-Senetosa »

Maître d'ouvrage
MEEDDAT — DREAL de Corse
Suivi de la démarche
Camille Feral/Virginie Vincenti

Structure porteuse
Conseil départemental de la Corse du Sud

Opérateur
Conservatoire du littoral

Rédaction du document d'objectifs
Rédaction/Coordination/Cartographie
Conservatoire du littoral, délégation de Corse / G. P. Azemar
Coordination éditoriale
M. Delaugerre

Contribution au diagnostic écologique
AGENC

Cartographie des habitats naturels et études écologiques complémentaires
Cartographie des habitats (2001) :
C. Lorenzoni, Marie Bar et Guilhan Paradis (Max Consultant) et (2013) : Hervé Gomila, Jérémy Dumoulin, Julien Ugo, Nicolas Crouzet, Charlotte Ronne (Ecosphère)

Crédits photographiques (couverture)
Conservatoire du littoral

Référence à utiliser
Conservatoire du littoral délégation Corse (2016) – Documents d'objectifs du site Natura 2000 Fr 9402001 « Campumoru-Senetosa ». Bastia, 2016, 98 pages

Conception graphique et réalisation
Médiaterra. route Royale. 20600 Bastia. 04 95 31 12 21. www.mediaterra.fr

Remerciements aux organismes ou personnes et structures ayant participé à l'élaboration du Docob

Communes et personnes impliquées directement dans la rédaction du Docob	Collectivités autres	Administrations	Organismes techniques et scientifiques et associations	
Mesdames, Messieurs les Maires des communes concernées par le site Natura 2000 Belvédère-Campomoro, Grossa, Sartène Ainsi que l'ensemble des personnes ayant permis la réalisation de ce document d'objectifs	Département de la Corse du Sud Jean-Michel Di Rosa, Stéphanie Jacquemin, Sébastien Quiquerez, Patrick Tramoni, Paul Pani Syndicat Intercommunal Elisa Stéphane Cianfarani, François Susini Les membres des communautés de communes Monsieur le Conseiller général du canton de Sartène Office du Tourisme Intercommunal du Sartenais-Valinco-Taravo Valérie Matéos	La Sous-Préfecture Sartène DREAL Camille Feral DDAF/DDEA Damien Cazaux Conservatoire du littoral Michel Muracciole, Fabienne Galleras, Samuel Busson, Sophie Lorenzo, Michel Delaugerre ONCFS Marc Perrier-Cortichiatto, Jean-Paul Mariani Direction régionale Jeunesse et sports Christian Osty Centre Régional de la Documentation Pédagogique Jean Alesandri	Conservatoire Botanique National de Corse/OEC Laetitia Hugot et Carole Piazza OEC/Mares temporaires Laurent Sorba OEC/Agent pastoraliste Jeanne-Marie Albertini PNRC Gérard Feracci Chambre d'Agriculture Antoine Pietri Société de chasse de Campomoro Jean-Charles Istria Société de chasse de Grossa Patrice Bizeul Fédération de Chasse de Corse du Sud Claude Codani Eleveurs Paulin Renucci, Jean-Baptiste Renucci, Paul Serra	CEN (ex Association des amis du PNRC) Fédération Française de Randonnée pédestre/Association Nature et sentiers du Sartenais Frédéric Humbert Torra plongée Fabien Garoste Batelier (promenade en mer) Alain Boghossian Max Consultant (BE) Max Boulmer Expert Tortue d'Hermann Jean-Pierre Nougarrède

Introduction générale

Au Sud-ouest de la Corse, les rivages du Sartenais. C'est sur ces côtes d'une beauté singulière et attachante que, progressivement, a été constitué depuis une trentaine d'années, le site naturel de Campumoru-Senetosa.
Un long chemin a été parcouru et nombreux sont ceux qui se sont engagés pour la préservation de ces lieux : élus, citoyens, techniciens, propriétaires, scientifiques, artistes… Aujourd'hui le site, définitivement protégé, est activement et subtilement aménagé et géré.
Ce document, à la fois Document d'Objectifs Natura 2000 et plan de gestion du site du Conservatoire du littoral, dresse un bilan de cette expérience et trace la route pour l'avenir. Quel est notre projet pour le territoire de Campumoru-Senetosa ? Quels sont les enjeux, les projets, les actions ?
Il s'agit d'abord de mieux connaitre et d'assurer un suivi et une protection efficace des habitats naturels et des espèces. Au-delà, les dynamiques naturelles doivent pouvoir s'exprimer, aussi, la non-intervention est une action assumée de gestion sur une partie significative du site.
Une attention particulière est portée au patrimoine culturel matériel et immatériel, avec la mise en valeur des monuments emblématiques, la sauvegarde du patrimoine bâti rural et la collecte du patrimoine immatériel.
C'est autour du respect des paysages et de l'héritage naturel et culturel des lieux que s'organise la rencontre avec les visiteurs. La tour de Campumoru, le lieu privilégié, permet de recevoir le plus grand nombre ; des sentiers sont aussi proposés pour de brèves promenades ou des randonnées. Le gîte d'étape du phare de Senetosa est un lieu en devenir, expérimental et autosuffisant.
La gestion et la préservation à long terme du site repose à la fois sur l'attention du Conservatoire du littoral et du gestionnaire et sur l'implication des acteurs locaux, éleveurs, chasseurs, socioprofessionnels du tourisme et de tous les usagers et visiteurs dans une charte des bons usages.

Fiche d'identité du site

La fiche d'identité de chaque site est rédigée d'après les informations issues du formulaire simplifié de données (FSD) (voir modèle ci-après) avec une carte du périmètre obligatoire à placer en page de gauche.

Nom officiel du site Natura 2000 :
Campomoro-Senetosa

Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC) : 31/03/1999

Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : oui
Numéro officiel du site Natura 2000 :
FR9402001

Localisation du site Natura 2000 :
région(s) concernée(s) : Corse

Localisation du site Natura 2000 : département(s) concerné(s) :
Département de la Corse du Sud

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE :
2106 ha

Préfet coordinateur : Corse du Sud

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du Docob :
Conseil Départemental de la Corse du Sud

Structure porteuse :
Conseil Départemental de la Corse du Sud

Opérateur : Conservatoire du littoral

Commissions ou groupes de travail :
Patrimoine naturel ; chasse et faune sauvage ; Accueil du public ; Information et communication ; Activités pastorales

Membres du comité de pilotage du site Natura 2000 : (voir Tableau 4)

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Région	1	Collectivité Territoriale de Corse (CTC)/Office de l'Environnement de la Corse (OEC) La loi de 2002 a doté la CTC d'offices et agences dont l'OEC	Site = 0,024% de la superficie de la région. L'OEC collabore avec la DREAL au déploiement du réseau Natura 2000. Participe aux réunions des comités de pilotage des 80 futurs sites Natura 2000 de l'île et est opérateur sur 24 de ces sites pour le compte de la DREAL. Participe au financement de la gestion du site du conservatoire.	LOI n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse www.oec.fr
Département	1	Départements de la Corse du Sud Compétence « espaces naturels sensibles », gestionnaire par convention des terrains du Conservatoire du littoral.	Site = 0,052% de la superficie du Département Préside le Comité de pilotage, gestionnaire de l'espace	CD2A
Communes	3	Belvédère-Campomoro, Grossa et Sartène		SIG
Syndicat Intercommunal Elisa	1	Regroupe les 3 communes du site. Gère les terrains du Conservatoire du littoral (a été créé à cet effet)	Co- gestionnaire de l'espace	Cdl
Habitants		Belvédère-Campomoro : 153 • Grossa : 42 Sartène : 3403	Aucun habitant dans le site Natura 2000	Données 2012-2013 Insee. fr
Parcs naturels régionaux	1	Parc naturel régional de Corse	En dehors du site	
Réserves naturelles (RNN, RNR)		Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio	Principalement marine, au Sud-Est du site	SIG
Terrain du Conservatoire du littoral	1	2287 ha	Dont 1964 ha en Natura 2000.	SIG
Sites classés	1	1261 ha	Dont 381ha en Natura 2000, tour de Senetosa inscrite au titre des sites.	SIG
ZNIEFF	1	Znieff de type I de 3529 ha	Chevauche en partie le site (1713 ha en Natura 2000))	SIG, INPN
Monuments Historiques	1	Tour de Campomoro	Inscrite	DRAC

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Autre site Natura 2000	1	FR9402016 Pointe de Senetosa et prolongements (pSic/ZSC)	Marin, 3535 ha, au droit du site terrestre et s'étend au Sud-Est	INPN
Zones de préemption (Espaces naturels sensibles)	4		Toutes aujourd'hui situées à l'intérieur du périmètre acquis par le Cdl	SIG
Aires marines protégées	1	Analyse stratégique régionale pour la création d'aires marines protégées (CTC/État)	Vers une gestion concertée en prolongement de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio	OEC/AAMP
SRCE/PADDUC	1	Trame verte et bleue	Classé en réservoir de biodiversité + corridors	OEC/Biotope
Stratégie du Conservatoire du littoral	1	Stratégie à 2050	Complément d'acquisitions dans le secteur de Conca et sur le littoral entre Tivedda et Murta Spana	Cdl
Autres informations : schémas des carrières, éoliens….				

Tableau n° 2 : situation des propriétés dans le site

Données administratives	Quantification	Qualification	Surface (ha)	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Propriétés de l'État	1	Conservatoire du littoral	2106 ha	La quasi-totalité du site est sur le domaine du Cdl (mises à part de petites enclaves, - de 5 ha au total)	Cdl
Propriétés des communes et EPCI				Sans objet	
Grandes propriétés privées				Sans objet	
Petites propriétés privées	1			Voir ci-dessus, les enclaves privées appartiennent toutes au même propriétaire (arrière-plage de Conca et Partusi)	Cdl
Autres informations					

SYNTHÈSE

La quasi-totalité du site est une propriété publique du domaine du Conservatoire du littoral.

Tableau n° 3 : données sur les activités humaines et l'occupation du sol

Activités humaines et occupation du sol (1)	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Agriculture	140 : pâturage	28 ha dans le SIC	Activité pastorale (élevage de bovins) 56 ha loués par le Cdl à un éleveur (Conca/Alturaja) dont la moitié dans Natura 2000. Maintien de paysages ouverts dans la vallée de Conca.	Cdl
Activité sylvicole			Sans objet	
Urbanisation			Sans objet	
Carrière (extractions de roches			Sans objet	
Activité cynégétique	230 : chasse	Totalité de la SIC à l'exception de la Pte de la tour	Battue aux sangliers principalement, 2 sociétés de chasse (Campomoro et Grossa)	Cdl
Pêche	220 : pêche de loisir		Modeste activité de pêche de loisir depuis le littoral ; plus importante depuis les embarcations	Elisa
Tourisme	501 : sentiers, chemins, pistes cyclables ; 620 : sports et loisirs de nature 610 : centre d'interprétation	Voir carte des sentiers	Activités de loisirs nature (promenade, randonnée) et sentier d'interprétation et expo « Barbaresques » dans la tour de Campumoru. Refuge littoral du phare de Senetosa, accueil des randonneurs, information et interprétation. Navettes maritimes depuis Propriano.	Cdl
Projets	?		Mise en place de la gestion phare de Senetosa en refuge littoral	Cdl/Elisa
Autre activité	967 : antagonisme avec des animaux domestiques		Une centaine de vaches « marronnes » (n'ayant plus de propriétaires) vivent sur le site. Elles contribuent à l'ouverture du milieu mais posent des problèmes sanitaires vis-à-vis des bovins en élevage et de potentiels risques pour les promeneurs.	

(1) Nomenclature FSD en annexe

SYNTHÈSE

Aujourd'hui les activités humaines sur le site sont principalement récréatives (tourisme culturel, promenade, petite randonnées, visites par la mer, plongée, chasse…) Dans la vallée de Conca subsistent des activités agropastorales. La plus grande partie du site est très peu fréquentée et de ce fait à l'abri des principales influences anthropiques directes.

Tableau n° 4 : données abiotiques générales

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Géologie	Données non disponibles	Roches mères : divers granites, modelés selon un axe sud-ouest/nord-est. Les plus résistants, les granites leucocrates, arment les reliefs. Plus tendres, les monzogranites, érodés par d'anciens niveaux marins plus élevés, forment les plateformes littorales.	Carte géologique 1 : 50 000 ; A. Gauthier In Agenc 1987
Hydrologie	Données non disponibles	Faibles potentialités aquifères (sauf dans le vallon de Canale et dans la vallée de Conca)	BRGM Atlas thématique de la Corse. Sartène. 1997.
Climat	Méditerranéen	Température moyenne annuelle 15,7 ; précipitations moyennes annuelle 590,4 mm ; vent de Sud Ouest (libecciu) nettement dominant	Météo France données Tavaria 1971-2000 ; Météo France ; Chì tempu face ? 2001 (CRDP-Météo France)
Pédologie	Données non disponibles	Recouvrement significatif de roches nues, sols faiblement perméables, érodabilité assez faible (à part les quelques plages)	Atlas thématique de la Corse, Sartène 1 : 50 000. 1997 BRGM/OEC
Topographie	Alt. Max 310 m	La plus grande partie des surfaces sont situées entre le niveau de la mer et 200 m d'altitude. Le site culmine aux alentours de 310 m, un peu en dessous de la Pta di Cucari (402 m) située légèrement en dehors du site. Une série de ruisseaux orientent les reliefs selon un axe SO/NE.	IGN Scan 25
Hydrographie	Données non-disponibles	Ruisseaux temporaires (Canuseddu, Vangone d'Auccia, Aulleca et Tivedda) ; divers suintements et ruissellements	A. Gauthier In Agenc 1987
Autres informations			

(1) En lien avec les grands milieux décrits dans le FSD
(2) Estimation globale en ha, km, % ou mentions «données non disponibles» ou «sans objet»
(3) Bon, moyen, mauvais ou mention «sans objet»
(4) Liste non exhaustive ou mention «sans objet»

SYNTHÈSE

Sont concernés 6 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire et plusieurs espèces de Vertébrés (2 oiseaux, 3 amphibiens et 6 reptiles) auxquelles on peut ajouter une espèce marine de mollusque ; en dehors des incendies et de l'arrivée éventuelles d'espèces invasives, peu de menaces sont identifiées.

Tableau n° 5 : grands milieux (en lien avec les grands milieux décrit dans le FDS)

Grands milieux (1)	Surface, linéaire ou pourcentage de recouvrement du site (2)	État sommaire du grand milieu (3)	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés (4)	Principales espèces d'intérêt communautaire concernées (4)	Principales menaces ou compatibilités en lien avec les tendances naturelles et les activités humaines (4)	Origine des données Structures ressources
Forêts	68%	Incluant les landes, broussailles, maquis…. Bon état	5210 matorrals arborescents à Juniperus spp. 5330 Fourrés thermo-méditerranéens et prédésertiques 92D0 Galeries et fourrés riverains méridionaux	*Accipiter nisus, Sylvia sarda, Discoglossus sardus, Algyroides fitzingeri, Podarcis tiliguerta, Testudo hermanni, Hierophis viridiflavus*	Peu de menaces, incendies	INPN et ce travail
Milieux rupestres	24%	Bon	1240-2 Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes à Limonium endémiques	*Euleptes europaea, Archaeolacerta bedriagae, Podarcis tiliguerta, Patella ferruginea* (sp marine de l'étage médiolittoral supérieur)	Sans objet	INPN et ce travail
Grottes et cavités	0%	Sans objet	Sans objet			
Prairies de fauche et pâturages	1%	Moyen	Sans objet			
Haies	0%	Sans objet	Sans objet			
Rivières	1%		Sans objet			
Zones humides	1%		3170 Mares temporaires méditerranéennes 6420 Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	*Discoglossus sardus, Hylas sarda, Bufo balearicus, Emys orbicularis, Hierophis viridiflavus*	Pas de menace identifiée	INPN et ce travail
Plans d'eau	0%		Sans objet			
Cultures	0%	Sans objet	Sans objet			
Zones urbanisées	0%	Sans objet	Sans objet			
Infrastructures	0%		Sans objet			
Autres informations						

Tableau n° 6 : habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial (autre que habitats et espèces ayant justifié la désignation du site)

Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Habitat de l'annexe I de la directive 92/43 s'il s'agit d'une ZPS		/	
Espèces de l'annexe II de la directive 92/43 s'il s'agit d'une ZPS		/	
Espèces de l'annexe I de la directive 79/409 s'il s'agit d'une ZSC		/	
Espèces de l'annexe IV de la directive 92/43		*Bufo balearicus, Hylas sarda, Podarcis tiliguerta, Algyroides fitzingeri, Archaeolacerta bedriagae, Hierophis viridiflavus, Patella ferruginea*	Ce travail
Espèces de l'annexe V de la directive 92/43		*Pelophylax bergeri*	Ce travail
Les autres habitats naturels		Voir Tableau ci-dessous	Dreal Corse 2015
Les autres espèces végétales			
Les autres espèces animales			
Les autres espèces animales chassées		*Sus scrofa, Oryctolagus cuniculus*	Ce travail
Les autres espèces animales pêchées			

Détail des habitats non communautaires Sources Dreal Corse (2015), à partir de la cartographie Ecosphère (2013) corrigée

id, C, 16	FR9402001	
	ha	%
Zones artificialisées (infrastructures, constructions…)	0,3	0,02
Phragmitaies	0,3	0,02
Plages de sable sans végétation	0,9	0,07
Maquis hauts occidentaux méditerranéens : variante rupicole	3,3	0,25
Fourrés	5	0,37
Matorral à Oliviers et Lentisques	6,9	0,51
Groupements amphibies méridionaux	18,5	1,38
Prairies méditerranéennes subnitrophiles	21,9	1,63
Maquis à *Cistus monspeliensis*	184,2	13,71
Matorral acidiphile à *Quercus ilex*	409	30,45
Maquis hauts occidentaux méditerranéens	692,8	51,58
Total	**1343,1**	**100**

Tableaux n° 7 et 8 : habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire

Tableau n° 7 : habitats naturels de l'annexe I de la directive 92/43 (en gras Habitat prioritaire)

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	- Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site (d'après FSD) - Surface et % d'après cartographie Ecosphère 2013	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données Structures ressources
Végétation annuelle des laissés de mer	1210	21,6 (1 %)	En Méditerranée, région à marées inexistantes ou très peu prononcées, cet habitat occupe un mince liseré sur substrat généralement sableux ou limono-argileux, enrichi en matière organique azotée.	Favorable mais occupe de faibles surfaces et localisé	Défavorable. Menacé sur les plages les plus anthropisées et faisant l'objet de nettoyages (feuilles de posidonies)	FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015
Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium spp.* endémiques	1240-2	84,24 (4 %) 80,01 (3,82 %)	Habitat regroupant les végétations pérennes poussant dans les fissures des rochers et sur les arènes granitiques (ici roches cristallines). Présent sur l'ensemble de la façade rocheuse, souvent limité spatialement par le maquis venant directement buter sur des galets ou rochers nus. Groupements des falaises méditerranéennes, faciès du *Frankenio laevis-Spergularietum macrorhizae*	Favorable	Favorable	FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015
Dunes mobiles embryonnaires	2110-2	0 (0 %) 1,66 (0,08 %)	Végétation pionnière de la partie basse du revers maritime des cordons dunaires. Faibles surfaces. (25.0.1.0.2.2 *Sporobolo arenarii-Elymenion farcti* Géhu. 1988)	Favorable	Défavorable. Menacé sur les plages les plus anthropisées	FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	- Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site (d'après FSD) - Surface et % d'après cartographie Ecosphère 2013	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données Structures ressources
Mares temporaires méditerranéennes	**3170***	21,6 (1%) 0,57 (0,03%)	Ecosystèmes périodiquement inondés. Ils sont composés une partie de l'année de groupements de plantes aquatiques (hygrophiles), puis en phase sèche de groupements de végétaux bas de géophytes ou de thérophytes et de communautés de petits Invertébrés (crustacés)	Favorable	Favorables (bon niveau de connaissance et de suivi), menaces locales	OEC (L. Sorba)/ FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015
Matorrals arborescents à *Juniperus spp.*	5210	526,5 (25%) 640,75 (30,77%)	Broussailles et fruticées sempervirentes sclérophylles méditerranéennes et subméditerranéennes organisées autour des genévriers arborescents. Sur le site cette formation est caractérisée par le genévrier de Phénicie.	Favorable (en extension)	Favorable	Cahier d'habitat (INPN)/FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015
Formations basses d'euphorbes près des falaises	5320	42,12 (2%) 5,8 (0,28%)	Sont inclues dans cette formation les garrigues côtières à *Helichrysum*. Sur le site, occupe les plateformes littorales, souvent en mosaïque avec *Juniperus turbinata* et avec le ciste à feuille de sauge. Potentiellement en régression face à la remontée biologique du matorral à genévrier.	Favorable	Non évalué	FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	- Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site (d'après FSD) - Surface et % d'après cartographie Ecosphère 2013	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données Structures ressources
Fourrés thermo-méditerranéens et prédésertiques	5330	21,06 (1 %) 8,86 (0,43 %)	Formations arbustives caractéristiques de la zone thermo-méditerranéenne. Ici représentée par des formations à Euphorbe arborescente, remarquables reliques tertiaire d'origine macaronésienne. Localisée sur le site dans une localité peu accessible.	Favorable	Non évalué	FSD/Ecosphère 2013/Cahier d'habitat (INPN)/liste habitats naturels CBNC-2015
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	6420	0 (0 %) 2,99 (0,14 %)	Prairies humides à graminées et à joncs sur sols oligothophes à mésotrophes. Fréquemment sur dépressions inondées en hiver et asséchées l'été.	Défavorables? En régression du fait de la dynamique naturelle de la végétation.		FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015
Galeries et fourrés riverains méridionaux *(Nerio-Tamaricetea* et *Securinegion tinctoriae)*	92D0	21,06 (1 %) 0,13 (0,01 %)	Ce type d'habitats se développe le long des cours d'eau à débit intermittent de type oued. Eau légèrement saumâtre (entrée marine), thermoméditerranéen. Représenté sur le site par des galeries à tamaris (sans gattilier, ni laurier rose)	Favorable	Défavorable	FSD/Ecosphère 2013/liste habitats naturels CBNC-2015

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	- Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site (d'après FSD) - Surface et % d'après cartographie Ecosphère 2013	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données Structures ressources
Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets des falaises *(Astralago-Plantaginetum subulatae)*	5410	21,06 (1 %)	Habitat primaire, très spécialisé, de l'étage thermoméditerranéen soumis à des contraintes écologiques extrêmes. Ces formation subissent l'influence directe des embruns marins et un déficit hydrique estival marqué.	Non mentionné / commenté par Ecosphère 2013	Habitat rare et localisé en Corse, en Provence comme dans le Roussillon. En danger de disparition.	FSD/Ecosphère 2013 et cahier d'habitat INPN
Dunes avec pelouses des *Malcolmietalia*	2230	Non présents sur le site selon Ecosphère (2013)				FSD/Ecosphère 2013
Prés-salés méditerranéens *(Juncetalia maritimi)*	1410					FSD/Ecosphère 2013
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques *(Sarcocornietea fruticosi)*	1420					FSD/Ecosphère 2013
Forêts à *Olea* et *Ceratonia*	9320					FSD/Ecosphère 2013
Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*	9340					FSD/Ecosphère 2013

Tableau n° 8 : espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive 92/43

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données Structures ressources
Papilio hospiton Gené, 1839	Porte queue de Corse	1055	Accidentel	Sans objet	Présence anecdotique	LC (préoccupation mineure) liste rouge UICN	Ce travail ; INPN, UICN
Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758	Grand capricorne	1088	Faiblement présent	Sans objet ; effectifs devraient augmenter avec la montée en puissance de boisements de chênes verts	Inconnu	Non menacé dans la région méditerranéenne	Ce travail
Discoglossus sardus Tschudi in Otth, 1837	Discoglosse sarde	1190	/	Présent en peuplements diffus, jamais numériquement importants. Dépendant de petites collections d'eau douce	Favorable	LC (préoccupation mineure) liste rouge UICN	UICN
Testudo hermanni Gmelin, 1789	Tortue d'Hermann	1217	Non connu	Présente sur l'ensemble du site en densités non négligeables (à estimer) mais difficile à détecter à cause du couvert végétal	Favorable	NT (quasi menacée) liste rouge UICN	UICN
Emys orbicularis Linnaeus, 1758	Cistude d'Europe	1220	Quelques dizaines d'individus	Très faibles effectifs du fait de la présence marginale d'habitats favorables.	Favorable	Non menacée dans la région méditerranéenne. Quasi menacée (NT) dans l'ensemble de son aire (UICN)	UICN
Euleptes europaea Gené, 1839	Phyllodactyle d'Europe	6137	Abondant	Relativement abondant en raison d'habitats rocheux favorables (refuges diurnes, sites de chasse et site de ponte) ; potentiellement vulnérable à l'arrivée prévisible des deux autres espèces de geckos	Favorable	Non menacée en Corse. Quasi menacé selon l'UICN, populations des côtes provençales Vulnérables.	UICN M. Delaugerre com. pers.

SYNTHÈSE DES TABLEAUX 7 ET 8

Dans l'ensemble les habitats et les espèces d'intérêt communautaire sont dans un état de conservation favorable et à l'abri des menaces anthropiques les plus directes.
La dynamique naturelle de la végétation est susceptible de faire régresser certains milieux ouverts, en particulier les pelouses humides des plateformes littorales et certaines mares temporaires.
L'impact du changement planétaire sur les habitats et espèces est encore peu prévisible. Le dérèglement du régime des précipitations pourrait faire régresser ou transformer les formations humides et les communautés animales qui y sont liées. L'arrivée d'espèces (ou de germes pathogènes et parasites) exogènes pourrait aussi impacter certaines communautés, surtout si celles-ci sont affaiblies par un stress hydrique lié à une accentuation des épisodes de sécheresse estivale.

Le tableau n°9, réservé au ZPS, n'a pas été renseigné, mais la numérotation officielle des tableaux des Docob a été conservée. On passera donc du n°8 au n° 10.

Tableau n° 10 et 11 : enjeux et objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Tableau n° 10 : enjeux/objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Objectifs de développement durable classés dans l'ordre de priorité	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
A. Mieux connaitre, protéger et restaurer le milieu naturel	1. Maintenir dans un bon état de conservation les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Protection des habitats et des espèces concernées (*cf.* Fiches actions)	Mares temporaires méditerranéennes, galeries riveraines à Tamaris, dunes embryonnaires méditerranéennes, groupements des falaises méditerranéennes, garrigues côtières à *Helichrysum*	*Papilio hospiton*, *Cerambyx cerdo*, *Discoglossus sardus*, *Testudo hermanni*, *Emys orbicularis*, *Euleptes europaea*	Fréquentation récréative, chasse, élevage	Programme Life mares temporaires; PNA Tortue d'hermann et Cistude d'Europe, liste rouge du Conservatoire national Botanique de Corse, plan européen contre les espèces invasives, SRCE/PADDUC, SCAP
	2. Préserver les autres habitats et espèces du site	Protection des habitats et des espèces concernées (*cf.* Fiches actions)	Roselières à *Phragmites australis*	Plantes d'intérêt patrimonial, Lacertidés endémiques d'intérêt patrimonial, Balbuzard pêcheur	Fréquentation récréative, chasse, élevage	
	3. Elargir le périmètre protégé à terre et en mer	Accompagner la protection et la gestion intégrée terre/mer; élargir le périmètre protégé du CdI (*cf.* Fiches actions)	Mares temporaires méditerranéennes, galeries riveraines à Tamaris, dunes embryonnaires méditerranéennes, groupements des falaises méditerranéennes, garrigues côtières à *Helichrysum*	Sans objet	Sans objet	
	4. Contrôler ou éliminer les espèces indésirables et invasives	Vaches errantes; plantes invasives	Mares temporaires méditerranéennes et autres	Sans objet	Fréquentation récréative, chasse, élevage	
	5. Préserver et comprendre l'évolution des dynamiques naturelles	Evaluer l'évolution de la dynamique naturelle	Tous les habitats, en particulier les habitats ouverts et les milieux forestiers (habitats rupestres beaucoup moins concernés)	Sans objet	Fréquentation récréative, chasse, élevage	

Objectifs de développement durable classés dans l'ordre de priorité	Objectifs opérationnels	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Financements
A. Mieux connaitre, protéger et restaurer le milieu naturel	1. Maintenir dans un bon état de conservation les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Mares temporaires méditerranéennes, galeries riveraines à Tamaris, dunes embryonnaires méditerranéennes, groupements des falaises méditerranéennes, garrigues côtières à *Helichrysum*	*Papilio hospiton, Cerambyx cerdo, Discoglossus sardus, Testudo hermanni, Emys orbicularis, Euleptes europaea*	Fréquentation récréative, chasse, élevage	Coûts environ 21 000 € + non évalués, Financements Dreal/OEC voir le détail et le calendrier in Fiches actions)
	2. Préserver les autres habitats et espèces du site	Roselières à *Phragmites australis*	Plantes d'intérêt patrimonial, Lacertidés endémiques d'intérêt patrimonial, Balbuzard pêcheur	Fréquentation récréative, chasse, élevage	
	3. Elargir le périmètre protégé à terre et en mer	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
	4. Contrôler ou éliminer les espèces indésirables et invasives	Mares temporaires méditerranéennes et autres	Sans objet	Fréquentation récréative, chasse, élevage	Coûts non évalués
	5. Préserver et comprendre l'évolution des dynamiques naturelles	Tous les habitats, en particulier les habitats ouverts et les milieux forestiers (habitats rupestres beaucoup moins concernés)	Sans objet	Fréquentation récréative, chasse, élevage	Coûts non évalués